EXTERNAT

DE LA

RUE DE MADRID

M. SAVORGNAN DE BRAZZA

Grand in-8° 2e série.

DT
927
D67
1887
ATA

A. S. DE DONCOURT

M. SAVORGNAN DE BRAZZA

ET

L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

A NOTRE ÉPOQUE

avec carte et gravures.

NOV 21 1989
LIBRARIES

LIBRAIRIE DE J. LEFORT

IMPRIMEUR ÉDITEUR

LILLE
RUE CHARLES DE MUYSSART, 24

PARIS
RUE DES SAINTS-PÈRES, 30

Propriété et droit de traduction réservés.

INTRODUCTION

Ce ne sont pas des mobiles ordinaires que ceux qui ont concentré sur l'Afrique l'attention et les efforts du monde civilisé. Dans les tentatives qui ont été faites pour pénétrer les secrets du *continent mystérieux*, dans celles qui se poursuivent actuellement et dont nous allons esquisser les points principaux, il s'agit, en effet, bien moins du progrès de la science géographique et des intérêts commerciaux de l'Europe, que du relèvement des peuples africains.

Les postes, que de hardis explorateurs s'efforcent de multiplier, sont, dans leur pensée, destinés bien moins à former des centres commerciaux, qu'à créer des foyers de lumière et de civilisation au profit d'une race tristement et depuis longtemps déshéritée des qualités morales et intellectuelles les plus précieuses à l'humanité.

Tel est le but principal pour lequel, depuis près d'un demi-siècle, l'Afrique est attaquée à toutes ses extrémités à la fois par les nations européennes. Hâtons-nous de reconnaître que la lumière commence à se faire sur ce continent, où la nature, puissante comme aux premiers jours, prodigue la force et renouvelle les merveilles de la création primitive

pour les plantes, les animaux, pour tous les êtres, excepté pour l'homme qui y vit dans une infériorité manifeste.

« Pourquoi tant d'abaissement? L'homme qui, ailleurs, s'élève à l'intelligence de ce qui est beau et juste, qui sent la vérité, qui sait faire un noble usage de la pensée, poursuivre l'espérance de destinées meilleures, et qui, pour cette œuvre, a formé de puissantes sociétés, l'homme, dans une des plus grandes parties du monde, d'une extrémité à l'autre, est chétif, abject, égoïste. Il vend ses semblables et même les membres de sa famille; il se déforme le visage et semble se complaire dans la laideur physique et morale.

» Cependant, nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait considérer le noir comme un être de nature inférieure, intermédiaire entre l'homme et la bête. La science, interrogée, a répondu, d'accord avec la religion sur ce point important, que tout ce qui porte le nom d'homme, quelque inégal qu'il puisse être devenu avec le temps, procède de la même création, part du même point. » Cette conformité d'origine n'est-elle pas confirmée d'ailleurs par la pitié, la compassion, éprouvées par tous les cœurs élevés à l'endroit des noirs? « S'il n'y avait pas, en effet, dans notre conscience quelque chose qui nous dit que ces malheureux sont de notre famille, les assemblées des grandes nations, les législateurs de tous les pays chrétiens ne se seraient pas levés pour eux; ils n'auraient pas interdit de les vendre et de les traiter en bêtes de somme. »

Le sentiment inné de la solidarité, qui doit exister entre tous les êtres appartenant à une même espèce, suffirait d'ailleurs à nous faire comprendre « qu'on ne peut con-

damner ces êtres infortunés sans ravaler l'espèce entière, car si l'homme ne pose pas entre l'animal et le dernier de son espèce une infranchissable barrière descendant du premier au dernier par une échelle rapide, il se mêle à tous ces animaux dont sa raison cependant lui atteste l'infériorité, et voilà le roi de la création, cet être à qui sa conscience ouvrait la perspective du juste et du beau, qui avait le droit d'espérer, de se tourner vers Dieu; le voilà rejeté dans le chaos infinie des créatures primitives; on peut dire que jamais plus grand, plus terrible problème n'a été soumis à notre curiosité, et tous les peuples civilisés doivent tendre à le résoudre.

» L'Afrique est couverte de maux qu'il faut adoucir. Le pire de tous, c'est l'esclavage. Le jour où le noir en sera venu à respecter son semblable, il aura fait vers l'amélioration que nous ambitionnons pour lui un pas immense. Toutefois, et quelle que soit l'importance du résultat à obtenir, les nations européennes doivent se garder des empressements d'un zèle intempestif; la contrainte et la force seraient de dangereux auxiliaires. Si l'on veut frapper l'esclavage dans sa source, ce ne sont pas les effets, ce sont les causes qu'il faut atteindre. Les mesures de rigueur, appuyées par des forces imposantes, pourraient faire momentanément disparaître l'esclavage et ses principaux foyers; mais ni flottes, ni traités ne sauraient avoir raison du trafic humain dans l'intérieur et même à la côte. On essaierait en vain de cicatriser par des procédés violents cette plaie toujours saignante : le remède n'est pas dans la force; on ne le trouve que dans la persuasion, la douceur,

la bienveillance des enseignements. Que le noir apprenne à apprécier les bienfaits de notre civilisation, qu'il acquière la conviction que la paix, la concorde, le travail auxquels nous le convions rendront son sort plus doux. Alors le sentiment de sa propre valeur lui enseignera à respecter dans son semblable la dignité d'homme libre dont il sera fier pour lui-même, et on ne verra plus, à tout propos et sans aucune provocation, le fort se jeter sur le faible et le vendre à la première caravane qui passe ; l'*esclave* cessera d'être la monnaie d'échange, et les immenses richesses naturelles du pays, auxquelles viendront bientôt se joindre celles d'un sol merveilleusement fertile et qui ne demande qu'à rendre au centuple la semence qui lui sera confiée, rémunéreront à la fois et dans les plus larges proportions, et les nombreuses populations ainsi ramenées à la vie sociale, et les nations qui auront participé à ce grand mouvement. »

M. SAVORGNAN DE BRAZZA

ET L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE A NOTRE ÉPOQUE

I

Les côtes occidentales de l'Afrique.

Les premières entreprises des Français sur les côtes occidentales de l'Afrique, remontent à la seconde moitié du XIV^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque même où la marine normande, prenant son essort vers les plages lointaines, commença à se livrer à ces expéditions de trafic, qui devaient créer et assurer la fortune commerciale de son pays.

La Bretagne entra bientôt en lice, et dès lors naquit la rivalité qui a si longtemps régné et qui, dans une certaine mesure, règne encore entre ces deux importantes provinces maritimes.

Nous ne raconterons point ici par quelles phases passa notre organisation coloniale et maritime pendant les siècles qui suivirent; nous ne chercherons pas à apprécier les avantages et les inconvénients du système monopolisateur

des grandes compagnies créées et réorganisées par Richelieu d'abord, par Colbert ensuite.

Nous nous bornerons à constater dans quelle mesure, en 1785, malgré les cruelles vicissitudes que sa marine venait de traverser, la France prenait part au commerce africain, et quels étaient les points du littoral de ce continent si peu connu alors, fréquentés par son pavillon.

« Nous passerons sous silence le *Sénégal*, resté au nombre de nos colonies, et les points principaux qui s'y rattachent : l'île de *Gorée*, protégée par le cap Vert; *Ruffisque*, *Bas-Portudal*, *Joal*, *Dakar*, la tour de *Kaolakh*, sur le Saloun; les îles de *Djogue*, de *Carabance*, de *Guinsbering* à l'entrée du fleuve Casamance. »

Ces points, tout importants qu'ils soient et par leur situation à l'embouchure d'une des plus grandes artères fluviales de cette partie de l'Afrique et par la richesse du trafic qui s'y fait, principalement en gomme et en ivoire, sont loin cependant d'occuper toute l'étendue qu'avaient nos anciens établissements sur ce point. Ainsi, par exemple, nous possédions à *Gambie* un comptoir qui nous rendait maîtres de la traite sur toute la rivière de ce nom. Dans le royaume de *Bar*, dans l'île Bissao, nos établissements n'avaient pas de rivaux. Le traité de Versailles (1787), qui nous les fit perdre, nous conserva heureusement le Sénégal.

De l'autre côté des limites de la Haute-Guinée, et après avoir passé la côte de *Sierra-Leone*, aujourd'hui occupée par les Anglais, les Français commençaient ordinairement leur trafic à la rivière des *Gallines* (1), sur la côte appelée *côte des Graines* ou de la *Malaguette*, du nom d'une espèce de poivre très recherchée jadis. Au delà,

(1) Le rio *das gallinhas* des Portugais, ainsi nommé à cause de la quantité de volailles répandues sur ses bords; quantité si grande, que les nègres donnaient deux ou trois poules en échange d'un couteau d'un sou.

la rivière *Maguida*, et ensuite les nombreux villages échelonnés jusqu'au cap *Monte*, donnaient lieu à des échanges avantageux.

Le trafic qui s'y faisait était si considérable et, par suite les relations de Français à indigènes si suivies, que la plupart des habitants et en particulier les femmes et les filles des chefs de ces contrées faisaient un usage journalier de la langue française, tenaient à honneur de la parler et ne voulaient commercer avec d'autres blancs qu'avec des Français.... Nos marins jetaient l'ancre à l'embouchure de la rivière *Mesurado*, autrement dite rivière de *Saint-Paul*, ou près de la rivière de *Junko*. Entre ces deux cours d'eau ils rencontraient l'accueil le plus vif. Leur arrivée était impatiemment attendue; les indigènes encombraient leurs chaloupes de fruits, de vivres du pays et s'efforçaient de les retenir le plus longtemps possible..... »

En continuant de suivre la côte, « nos marchands visitaient *Sanguin;* ils touchaient au *Petit-Sestre*, au *Grand-Sestre* et aux villages voisins « où, suivant d'anciens récits, les Dieppois étaient établis au XIV^e^ siècle. Aujourd'hui la côte des Graines est peu fréquentée par les navires français, bien qu'elle soit exploitée avec avantage par ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les points les plus favorables aux opérations commerciales sont *Bassa*, *Core*, *Grand-Buteau* et *Garroway*. »

La côte d'*Ivoire* ou des *Dents* commence au cap des Palmes, un des meilleurs pays de la Guinée.... De même que la côte qui la précède, elle était, dans toute son étendue, bordée de villages et de hameaux situés à l'embouchure d'autant de rivières dont ces localités portent les noms. Au milieu du XVIII^e^ siècle, notre pavillon marchand flottait devant *Tabou*, le *Grand-Drouin*, la *rivière Saint-André* où l'on traitait le plus bel ivoire du monde, le cap *Lahou*,

la petite rivière du même nom, enfin les lagunes du *Grand-Bassam* et d'*Assinie*.

Depuis 1840, la France a fondé, sur ces derniers points, des comptoirs dont la situation, de plus en plus prospère, engageait une maison de la Rochelle à louer, en 1875, un poste au Grand-Bassam; deux ans plus tard, une maison de Bordeaux y établissait une factorerie. A Assinie, un établissement a été fondé par un négociant de Nantes, sur la rivière, en face de l'emplacement où nous possédions autrefois un établissement. Abandonné lors de l'évacuation militaire de nos comptoirs africains, cet établissement avait été loué, paraît-il, par un négociant anglais.

« Par l'abandon de ces postes, il semblait que la France se désintéressât de plus en plus d'une contrée où l'intérêt et les tendances des populations paraissaient au contraire appeler fortement l'extension de nos rapports commerciaux avec elles. »

Il n'en est rien, heureusement, ainsi que viennent de le prouver les mesures adoptées à la suite d'un rapport adressé au Président de la République, le 16 décembre dernier (1883), par M. le vice-amiral Peyron, ministre de la marine, « concernant la réorganisation des établissements français à la côte d'Or. »

Ce rapport est ainsi conçu :

« Après les événements de 1870, la France, dans un but d'économie, a retiré la petite garnison que, dès 1843, elle avait établie à Grand-Bassam et à Assinie, en maintenant toutefois sa souveraineté sur ces territoires.

» A plusieurs reprises, le commandant en chef de la division navale de l'Atlantique sud a signalé à mon département les inconvénients qui résultent de l'absence d'un représentant officiel de la République sur ce point de la côte occidentale de l'Afrique.

» La présence à Assinie d'un agent français, avec un

poste de tirailleurs sénégalais, en donnant à nos commerçants plus de sécurité, ne peut que contribuer à développer le mouvement d'affaires qui a lieu dans ces parages.

» Il est temps, en outre, que nous songions à assurer la situation de nos comptoirs de la côte d'Or, qui prennent chaque année une importance plus considérable, en nous réservant d'étendre plus tard le bénéfice d'une organisation analogue aux autres points de la côte de Guinée, sur lesquels nous exerçons des droits de souveraineté ou de protectorat. Mais, pour cela, il faut que nous ayons sur les lieux un fonctionnaire ayant qualité pour discuter avec les colonies voisines et assez d'autorité pour faire respecter nos droits.

» Ces considérations, d'ordre à la fois politique et commercial, m'engagent à vous proposer, monsieur le président, la nomination dans nos établissements de la côte d'Or d'un commandant particulier, qui aurait à côté de lui quelques fonctionnaires et agents, ainsi qu'une petite garnison de tirailleurs sénégalais.

» Le commandant particulier serait placé sous l'autorité du commandant du Gabon, qui prendrait le titre de commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée.

» Ainsi serait établie, dans des conditions plus économiques, l'ancienne organisation de nos comptoirs du sud. La situation des établissements que nous possédons à la côte de Guinée et auxquels il est fait allusion plus haut, ne serait pas modifiée, quant à présent. Mais les recettes et les dépenses des établissements de la côte d'Or seraient rattachées au budget local du Gabon, et les frais de la nouvelle organisation seraient couverts par les ressources que produirait un service de douanes à instituer à Assinie et à Grand-Bassam, et qui fonctionnerait dans les mêmes conditions qu'au Gabon.

» Tel est l'objet du décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature.

» Décrets conformes :

» Art. I. — Les établissements français de la côte d'Or sont placés sous l'autorité du commandant du Gabon, qui prendra le titre de commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée.

» Art. II. — Un commandant particulier exerce, à l'égard des établissements de la côte d'Or, les attributions dévolues au lieutenant gouverneur du Sénégal par le décret du 12 octobre 1882.

» Il est nommé par le ministre de la marine et des colonies.

» Le traitement colonial du commandant particulier est fixé à 12,000 fr. et son traitement d'Europe à 6,000 fr.

» Art. III. — Les dépenses et les recettes des établissements de la côte d'Or sont rattachées au budget local du Gabon.

» Art. IV. — Les décrets des 1er juin 1878 et 29 août 1879, portant réorganisation de la justice au Gabon, sont rendus applicables dans les établissements français de la côte d'Or, sous les réserves ci-après :

» Le commandant particulier remplit les fonctions de juge de paix à compétence étendue. Il aura son siège à Assinie. Il tiendra des audiences foraines à Grand-Bassam et à Dabon une fois par mois. Ces audiences peuvent être modifiées par des arrêtés rendus en conseil d'administration par le commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée.

» Le juge de paix à compétence étendue connaît :

» En matière civile et commerciale :

» 1° En premier et dernier ressort, de toutes les affaires personnelles et mobilières jusqu'à la valeur de 500 fr. inclus et des demandes immobilières jusqu'à 20 fr. inclus de

revenu déterminé soit en rentes, soit par le prix du bail;

» 2° En premier ressort seulement et à charge d'appel, devant le tribunal du Gabon, de toutes les affaires personnelles et mobilières jusqu'à la valeur de 1,500 fr., et des demandes immobilières jusqu'à 60 fr. de revenu déterminé soit en rentes, soit par le prix du bail.

» Les autres actions seront portées devant le tribunal du Gabon, conformément à l'article 3, du décret du 1er juin 1878.

» En matière de simple police et de police correctionnelle, il aura la même compétence que le juge du tribunal du Gabon.

» Les attributions dévolues au commandant du Gabon sont conférées au commandant particulier.

» A défaut de commissaire de police, les fonctions du ministère public sont remplies par un agent désigné par le commandant particulier. »

En même temps que le rapport et le décret qui précèdent, le *Journal officiel* publie (1) la nomination du commandant de l'établissement du Gabon, M. Corput-Gentile, capitaine de frégate, aux fonctions de *commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée.*

Arrêtons-nous un instant devant cette région amie et définitivement redevenue française. C'est en foule que les pirogues des indigènes de Grand-Bassam et d'Assinie se portent, remplies de volailles, de fruits et d'oiseaux, au devant de nos navires. Ils reviennent ensuite sans cesse à bord offrir la poudre précieuse dont l'abondance a valu à la partie du littoral qu'ils habitent le nom de *côte d'Or.* Le seul regret qu'ils témoignent, leur unique plainte est de ne pas voir plus souvent flotter notre pavillon.

Il est donc certain que c'est avec joie, avec enthousiasme, qu'ils recevront la nouvelle de la création de notre établis-

(1) 20 janvier 1884.

sement militaire, lequel leur donnera espoir d'une prompte réalisation du vœu qu'ils forment depuis longtemps de voir s'établir dans leurs lagunes des factoreries françaises.

Sans rien préjuger de l'avenir de ces factoreries, on peut dire déjà qu'elles seront placées dans les meilleures conditions de succès qui se puissent rencontrer : « les plaines de Dabon et d'Assinie se prêteront admirablement à la culture du cotonnier qui y croît à l'état sauvage. L'or y est très pur, l'ivoire y est apporté en abondance; la plus grande partie du pays est couverte de forêts dont les arbres, d'essences variées, sont propres à la construction, à la teinture, à l'ébénisterie. Il ne manque que des bras pour exploiter les richesses végétales de cette côte, sur laquelle la production de l'huile de palme pourrait être indéfinie.

Toute la prolongation de la côte d'Or est pleine de souvenirs glorieux pour nous. *Takorai* garde les ruines d'un fort français ; au *Petit-Commendo* les indigènes se souviennent que nous y avons possédé pendant longtemps un comptoir florissant. Puis viennent le *château de la Mine*, œuvre des Normands, le cap *Corse*, *Anamabou*, *Cormentin*, *Amakou*, autant de points où jadis a flotté notre drapeau.

De la côte d'Or on passe à la *côte des Esclaves*. C'est sur cette côte, à *Wydha Badagry* et *Lagos*, que se sont échelonnées de nos jours les factoreries françaises, auxquelles revient le mérite d'avoir pris l'initiative de renouer les traditions rompues de notre passé commercial dans ces régions.

« Tous les Européens qui ont fait le voyage de *Wydha*, que les Français nommaient autrefois *Juda* ou *Juida* et qui est le véritable centre des affaires dans la contrée, conviennent que c'est un des plus agréables pays de l'Afrique occidentale.

» La grandeur et la magnificence des bananiers, des figuiers, des orangers, la verdure des plaines, la fertilité

du sol, la richesse de la terre qui produit trois sortes de blé, la multitude des villages et l'industrie des habitants, en font une région des plus remarquables (1). »

De la côte des Esclaves nous passons à la Basse-Guinée où va nous amener tout à l'heure le récit des voyages d'exploration de M. de Brazza.

Mais auparavant nous avons à étudier l'importante et vaste partie de l'Afrique où nous conduira ce même récit, le Congo.

(1) M. Ch. Bréard, dans sa remarquable introduction aux voyages d'exploration M. Savorgnan de Brazza.

II

Le Congo (1).

I

Dans les pays sauvages ou barbares, le caprice d'un voyageur ou d'un géographe invente et abolit tour à tour les dénominations générales, les unes pour l'ordinaire aussi arbitraires que les autres; aussi le choix entre ces noms ne mérite-t-il pas de longues discussions.

La côte de l'Afrique occidentale, comprise entre le cap *Lopez de Gonzalvo* et le *cap Negro*, est désigné communément dans le commerce sous le nom générique de *côte d'Angola*. Elle est nommée *Ethiopie occidentale* par quelques auteurs français et italiens; elle est comprise dans la *Basse-Ethiopie* des Portugais, grande division qui commençait près du fort de la Mina au nord de l'équateur.

Les meilleurs géographes l'ont appelée *Basse-Guinée* ou *Guinée-Méridionale*. M. Ad. Balbi la nomme *Nigritie-Méridionale*.

Il semble encore plus naturel de donner à cette région le nom de *Congo*, qui est celui d'un royaume dont la domination l'a jadis embrassée presque en totalité et dont la langue paraît être la souche de tous les idiomes qu'on y parle.

(1) Extrait de Malte-Brun, *Description de l'Afrique*.

Séparé au nord, par le cours du Camarones, de la région de Ouankarah, et confinant au sud à la Cimbebasie, le Congo compte deux mille quatre cents kilomètres de longueur, sur une largeur maximum de huit cents kilomètres.

Cette vaste région, située sur la zone torride, au sud de l'équateur, ne connaît que deux saisons, celle de la sécheresse et celle des pluies.

Depuis notre équinoxe du printemps jusqu'à la fin d'octobre, il n'y tombe ordinairement point d'eau ; mais les vents du sud et du sud-est rafraîchissent l'atmosphère, et la chaleur, quoique intense, surtout dans les beaux jours, est néanmoins supportable.

Dans les temps brumeux qui ne sont pas rares, l'humidité de l'air relâche les fibres, gêne la respiration et, au moindre exercice, provoque de fortes sueurs qui minent la santé des étrangers et les obligent de se sécher auprès du feu ou de changer de vêtements.

Pendant l'autre moitié de l'année, le soleil est moins un astre lumineux qu'une fournaise ardente ; ses rayons perpendiculaires tariraient les sources de la vie et frapperaient le sol d'une stérilité absolue, si la nature bienfaisante n'y avait point préparé un remède dans la fraîcheur des nuits, égales aux jours en durée, dont le serein et les rosées sont toujours abondantes à cette époque.

L'air est encore rafraîchi par des torrents rapides qui sillonnent les flancs des montagnes et par les nombreuses rivières qui arrosent ces plaines ; ajoutons l'effet des vents imprégnés de vapeurs humides qui, dans cette saison, soufflent périodiquement du nord-ouest, c'est-à-dire du golfe de Guinée, en amoncelant des nuages épais contre les montagnes de l'intérieur.

Dès la fin d'octobre, ces réservoirs d'eau versent sur le pays des pluies fréquentes, accompagnées de tonnerre et d'orage, qui ne cessent qu'en avril.

Le sol, échauffé à une grande profondeur, boit les eaux du ciel avec avidité; toute la nature renaît en peu d'instants; les guérets se couvrent d'une verdure soudaine, les bourgeons des arbres s'épanouissent, le parfum des jeunes fleurs embaume l'atmosphère.

Il y a néanmoins, ici comme partout, des exceptions à la règle : les pluies quelquefois ne viennent qu'après l'époque accoutumée, ou même elles manquent entièrement; il en tombe aussi dans les mois d'hiver ou de sécheresses.

Toujours les mares d'eau stagnantes qui restent après les pluies, remplissent l'air de méphitismes, et rendent le séjour à la côte dangereux pour les Européens.

« Les habitants du Congo, ajoute ici M. Huot, divisent l'année en six périodes.

» Le printemps, *massanza,* commence avec les pluies d'octobre qui vont en augmentant jusqu'au mois de janvier.

» Vient ensuite le *n'sasou;* c'est la saison de la première moisson et des secondes semailles, dont le produit est récolté en avril.

» Les ondées, qui depuis janvier n'étaient que passagères, reprennent au mois de mars et continuent, quoique faiblement, jusqu'au milieu de mai. C'est dans cet intervalle que tombent l'*ecundi* et le *guitombo.*

» Le *guipsoo* et le *quimbangala* constituent l'arrière-saison et l'hiver; ce dernier, marqué par une sécheresse destructive qui fait mourir les feuilles des arbres privés de sève, désorganise les plantes et dépouille les campagnes de toute leur parure. »

En commençant la géographie physique du Congo, nous apercevons aussitôt que les deux principaux traits nous manquent : on connaît aussi peu la direction des chaînes de montagnes que l'origine et le cours des rivières.

La plupart de celles-ci prennent leur source sur un plateau ou sur une chaîne de montagnes éloignée généralement

de la côte de six cents à huit cents kilomètres. Mais cette chaîne paraît s'ouvrir devant trois grands fleuves qui viennent de l'intérieur du continent et dont l'origine est encore inconnue.

Le fleuve de *Coanza*, quoique le moins considérable, a plus d'une lieue de large à son embouchure; il charrie ses eaux bourbeuses avec tant de force que la mer en est colorée jusqu'à trois ou quatre lieues; au large on peut le remonter jusqu'au fort *Massangano*, qui est à cent soixante kilomètres dans les terres; ses grandes cataractes sont à deux cent quarante kilomètres plus loin. Il paraît venir du sud-est.

Le fleuve de *Congo* ou de *Coango*, appelé *Zaïre* ou *Zahire* par les indigènes et *Livingstone* depuis que le grand explorateur de ce nom l'a visité, a plus d'une lieue de largeur à son embouchure et se jette dans la mer avec tant d'impétuosité, qu'aucun fond de sonde ne peut y être pris à cause de la violence du courant.

Sa profondeur moyenne est de soixante mètres; dans quelques endroits, elle est beaucoup plus considérable. On sent la force de ce courant à une grande distance au large; l'eau y conserve une teinte noirâtre; des îlots flottants de bambou, entraînés dans l'Océan, y environnent le navigateur.

Les cataractes de ce fleuve, situées à quatre cent quatre-vingts kilomètres dans l'intérieur, paraissent plus majestueuses que celles du Nil.

L'*Avongo*, le troisième grand fleuve de ce pays, vient d'un lac ou d'un marais situé à peu près à dix degrés de la côte et à cinq degrés au nord de l'équateur. Il s'écoule près du lac Lopez par plusieurs embouchures; les indigènes font un pompeux tableau de la grande chute par laquelle ce fleuve descend, du plateau des montagnes, dans la région maritime, parsemée de lacs et de marais (1).

(1) Disons ici que les deux fleuves précédents paraissent sortir également d'un

Le sol, en général gras et fertile, offre cependant, le long de la côte, des terrains sablonneux et marécageux.

Les sables composent également toutes les montagnes de Loango et s'étendent sur toute la surface de Sogno, mais là ils recouvrent un bon terrain.

Quant aux autres parties constitutives du sol de la région du Congo, on y distingue de l'excellente terre argileuse, des montagnes de granit, de porphyre, de jaspe et de marbres divers. Près de la côte la pierre à chaux, qui manque, est suppléée par les coquillages entassés sur le bord de la mer.

Le sel abonde dans le Loango; il provient de fosses creusées à la côte où l'eau s'évapore naturellement; les nègres le préparent aussi dans des vases par ébullition.

Le royaume d'*Angola* renferme des puits salés, dont on tire des morceaux de sel longs de soixante centimètres et larges de douze à quinze centimètres.

Ce sel, recherché dans les marchés sous le nom de pierres de *guisama* ou *khissama*, sert de remède. Suivant Battel, c'est un sel gemme, dont les couches, situées à un mètre de profondeur, s'étendent sur une grande partie de la province de Demba.

Les mines de Loango et de Benguéla fournissent une quantité d'excellent fer. Presque toutes les montagnes du Congo en renferment; mais les naturels ne savent pas extraire ce métal.

En Angola, on trouve de la mine de fer dissoute dans l'eau de la rivière. Pour l'en retirer, les indigènes y déposent des bottes de paille ou d'herbes sèches, auxquelles les parties métalliques s'attachent.

Selon Battel, Lopez et Grandpré, le cuivre et l'argent

lac encore imparfaitement connu. Peut-être servent-ils d'écoulement à un système entier de lacs semblables à celui des lacs du Canada, et qui pourrait bien comprendre même celui de *Maravi*.

Le docteur Tautin et M. Gallieri.

abondent en Angola et notamment dans le royaume de Mayomba, où on les trouve à fleur de terre.

Il y a aussi plusieurs mines de cuivre dans le pays d'Anziko et dans les montagnes situées au nord du fleuve Zaïre : près de la grande cataracte on en exploite d'un jaune brillant; mais rien n'y atteste avec certitude la présence de l'or.

On connaît ici les aérolithes, appelés, dans le langage du pays, *targia*.

Du reste, si les richesses du règne minéral ont moins d'éclat que ne le supposèrent les premiers voyageurs, il n'en est pas de même du règne végétal. Rien n'égale la beauté des pelouses émaillées de mille fleurs. Des graminées, hautes et serrées, recouvrent presque les routes. Les champs et les forêts sont parsemés de lis plus blancs que la neige; partout on admire des bosquets entiers de tulipes aux couleurs les plus vives, entremêlées de tubéreuses et de jacinthes. Quelques ornements de nos jardins, tels que la rose, le jasmin, ne demanderaient pour y acquérir un magnifique développement que le soin de l'arrosement que leur refuse l'Européen établi dans ces régions et uniquement attaché au commerce ou livré à la paresse.

Parmi les plantes alimentaires nous citerons le *mafringo* ou *masango*, espèce de millet très agréable au goût et à l'odorat, dont les épis, larges de trente centimètres, pèsent de un kilogr. à un kilogr. 500 grammes.

Tous les *holcus* y viennent presque sans culture.

Le *luno* ou *luco*, peut-être le *test* d'Abyssinie, fournit un pain très blanc, très savoureux et aussi bon que celui de froment; c'est la nourriture ordinaire dans le Congo. Les épis en sont triangulaires, et les grains, couleur gris de fer, avec une petite tache noire, n'ont guère plus de volume que ceux de la moutarde. La graine en fut apportée *des environs du Nil* peu de temps avant l'époque de Lopez.

On a vainement essayé la culture du froment européen; ses tiges couvrent un cavalier à cheval, mais elles restent stériles. M. de Grandpré cependant l'a vu produire des épis qui contenaient cinquante-deux grains.

Le maïs, *mazza-manputo*, introduit par les Portugais, sert à engraisser les cochons; il donne deux à trois récoltes; le blé sarrazin en donne deux; il résiste mieux que les autres grains à la sécheresse et pousse quatre ou cinq tiges hautes de plus de trois mètres.

Le riz est abondant mais n'est point estimé.

Toutes les plantes potagères d'Europe, telles que le navet, la rave, la laitue, l'épinard, le chou, la citrouille, le concombre, le melon, le fenouil, réussissent très bien et atteignent même un degré de perfection qu'elles ne connaissent point dans leur pays natal.

Les patates, appelées chez les nègres *bala-puta* ou racines portugaises, ont été apportées d'Amérique et deviennent plus savoureuses qu'en Europe.

On cultive aussi le manioc américain ou la cassave, dont la racine tient lieu de pain ; la pistache, surtout en Loango, l'igname ou *Yams*, le *tamba* et le *chiousa*, qui sont de l'espèce du panais.

Les *incouba* ou pois d'Angola croissent également sous terre. Les *ourando*, autre espèce de pois, sont recueillis sur un arbuste qui vit trois ans, et offrent une bonne nourriture. M. de Grandpré cite en particulier un autre légume, le *msangui*, dont le goût ressemble à celui de nos lentilles. Il file le long des arbres.

Il y a plusieurs sortes de bons haricots qui, plantés à la saison des pluies, donnent trois récoltes en six mois.

Les *neubanzam* ressemblent en tout à nos noisettes et demandent peu de soins; ils forment un des aliments ordinaires des naturels du Congo.

L'ananas, haut de six empans, et toujours chargé de

fruits, vient naturellement dans les endroits les plus déserts, ainsi que la canne à sucre dans les terrains marécageux; celle-ci parvient à une hauteur démesurée : les nègres en sucent le jus et la portent quelquefois au marché.

La réglisse y est parasite et n'a de saveur que dans la tige.

Le tabac paraît indigène; il est négligemment cultivé, quoiqu'il soit un objet de première nécessité pour les nègres, tant hommes que femmes, qui tous fument en se servant de pipes de terre. Quelques-uns d'entre eux le prennent aussi en poudre.

La vigne a été transplantée des îles Canaries et de Madère. On récolte du vin au-dessus de la rivière Zaïre : celui des Capucins est d'une qualité exquise.

Le coton du Congo ne paraît pas inférieur à celui de l'Amérique.

Le piment est d'une âcreté extrême. Les grappes de l'*inquoffo*, qui grimpe aux arbres ou enlace les plantes, offrent une autre espèce de poivre excessivement fort. Le *dondo* a toutes les qualités de la cannelle. Le fruit du *mamao*, arbuste à très grandes feuilles, a de l'analogie avec nos courges.

Les autres produits remarquables d'arbustes et arbrisseaux sont : le *mololo* semblable au citron; il est stomachique; le *mambrocha*, d'un jaune pâle, a de l'analogie avec l'orange; le *mobulla*, fruit aromatique et très salubre, vient aux aisselles des feuilles, comme nos figues. Outre le *pisang* qui forme le pain des riches et le *bacouve*, fruit du figuier-bananier, le *nicosso*, autre sorte de pisang, vient en grappes de la forme d'une pomme de pin, contenant plus de deux cents fruits délicieux, qui mûrissent toute l'année.

Les orangers, citronniers, grenadiers, guoyaviers, etc., dont on doit en partie la culture aux Portugais, n'ont point dégénéré.

En général, la nature n'a refusé à la Guinée méridionale,

ou au Congo, presque aucun des végétaux qui enrichissent la Guinée propre.

Cette contrée possède exclusivement le *conde* de deux espèces. Son fruit, configuré comme une pomme de pin, renferme une substance blanche, farineuse et rafraîchissante, qui fond sur la langue.

Le fruit du *zaffo* a de l'analogie avec la prune, seulement il est plus gros et d'un rouge de feu. Celui de *l'oghohe* est de la même forme, jaune, odorant, savoureux. L'arbre est employé à la charpente. L'*insanda* ou *enzanda*, arbre toujours vert, qui, par ses feuilles, ressemble au laurier, ne porte point de fruits, mais son écorce sert à la confection de tissus très estimés. Les branches pendent à terre et y prennent racine; c'est peut-être le *ficus bénianina* de Linné.

Le *mulemba*, qui a beaucoup de rapports avec l'*insanda*, fournit la matière d'étoffes encore plus précieuses. La matière que l'on tire du tronc sert à faire de la glu. Le *mirrone*, du même genre, est un objet d'adoration pour les nègres.

Les huiles du *liquieri* ou *lugui*, du *capernano* ou figuier du diable et du *purgera*, ainsi que les gommes ou résines du *cassanevo* et de l'*almética*, servent à des usages domestiques ou médicaux.

Le *muchiœ*, arbre qui parvient à la hauteur d'un chêne, donne un fruit piquant mais agréable. Celui de l'*avasasse* a la grosseur d'une noix et le goût de la fraise. Le jus du *gegero* qui ressemble à une orange oblongue est réconfortatif. Les graines du *colleva*, très grand arbre, dont le fruit présente la forme d'un citron énorme, sont rouges, amères et stomachiques.

Des forêts de mangliers s'étendent sur les côtes marécageuses et le long des rivières. Le bois de sandal, tant rouge que gris, qu'on appelle *chigongo*, et qui est le plus estimé, abonde notamment dans le pays d'*Anzico*. Les tamariniers et les cèdres qui bordent surtout la rivière du Congo,

offriraient du bois de construction pour des flottes innombrables.

Plusieurs espèces de palmiers parent en outre les champs du Congo. Aucun naturaliste ne les a examinées, mais il paraît qu'il y en a de particulières à cette région.

Le cocotier élève sa tête hardie au-dessus de tous ces arbres utiles; son fruit est ici, comme ailleurs, un des plus grands bienfaits de la nature.

Le palmier *matome* vient dans les terrains marécageux; les côtes des feuilles, prodigieusement larges, servent à faire la charpente des toits, des échelles de trente à quarante échelons et des perches élastiques, pour porter les hamacs des grands.

Le palmier *matoba*, peut-être le *cocos guineensis* de Linné, donne un vin aigrelet; son fruit est plus petit que la noix de coco; les feuilles, plus courtes et plus larges que celles des espèces précédentes, servent à couvrir les habitations ou à faire des paniers et des corbeilles.

La sève du palmier nain, le plus petit de tous, offre une boisson malsaine, que l'estomac des nègres seul supporte. On fabrique de très beaux tissus avec la fibre de ses feuilles.

Le dattier, dont le fruit est excellent, porte ici le nom de *tamara*, nom que lui donne aussl la sainte Ecriture. Cette particularité peut donner à penser que des Hébreux, des Arabes ou bien des Phéniciens ont pénétré dans le Congo.

Le fruit du palmier *coceata* renferme une boisson délicieuse; il est de la grosseur d'un melon et diffère peu de la noix de coco; le marc épaissi offre un bon aliment.

Mais le roi superbe des végétaux de cette région, celui qu'on peut appeler le roi des arbres du Congo, est celui qui y est aussi le plus nombreux ; il embellit de ses touffes les champs et les forêts; ses fruits, très abondants, ne sont en rien inférieurs à ceux des autres palmiers; son vin est

doux, piquant, agréable ; il a le montant du vin de Champagne. Lorsqu'on ne prive pas l'arbre de sa sève, il produit à la racine de ses feuilles un fruit qu'un homme seul a de la peine à porter ; les graines ont la couleur et le goût des chataignes cuites ; elles sont la nourriture des pauvres, et, rôties au feu, elles donnent une huile épaisse, employée par les nègres pour l'assaisonnement de leurs mets, et par les Européens pour l'éclairage ; les fibres des feuilles servent à faire des paniers, des cordes et des nattes. Ce palmier, sans doute le même que Lopez cite sous le nom de *cola*, et M. de Grandpré sous celui de *latanier,* comme le plus commun, paraît être l'*elote silvestris* de Linné.

Nous ne saurions terminer le recensement des principaux végétaux du Congo, sans rappeler ce puissant colosse de la terre, l'énorme *baobab* ou l'adansonnée digitée, qui porte ici le nom d'*aliconda*, de *bondo* et de *mapou*. Il abonde dans toute la contrée, et il s'en trouve que vingt hommes ne sauraient enlacer de leurs bras ; le marc de ses fruits, assez gros pour meurtrir, en tombant, les hommes et les bestiaux, offre un grossier aliment aux nègres, qui, dans le besoin, mangent jusqu'aux feuilles de l'arbre. La coque donne des vases solides ; de la cendre du bois on extrait du savon ; l'écorce sert à faire des cordes, de la grosse toile, des étoffes utiles aux pauvres et des mèches de canon.

L'arbre étant sujet à pourrir facilement, les nègres se gardent de construire leurs cabanes à son ombre, pour ne pas être écrasés par sa chute ; mais le creux qui se forme dans l'intérieur du tronc renferme souvent une quantité d'eau suffisante pour plusieurs milliers d'hommes pendant une journée, et les abeilles aiment à s'y établir dans les caisses que l'on fixe à cet effet sur le haut des branches.

La plupart de ces arbres et arbrisseaux ne portent point, nous dit-on, de fleurs apparentes ; ils verdissent toute l'année ; les feuilles, qui paraissent comme brûlées pendant

la saison sèche, tombent seulement lorsqu'il en pousse de nouvelles au commencement des pluies.

En remontant des plantes aux êtres animés, nous remarquons d'abord des limaces grosses comme le bras; la grève de la mer est couverte de cauris ou porcelaines; les poissons, tant de mer que de rivière, ne sont presque pas mieux connus aux voyageurs qu'aux habitants qui ne savent pas les prendre.

M. de Grandpré croit que les poissons d'eau douce et ceux que l'on prend à la mer, partout où la profondeur n'excède pas cent brasses, sont à peu près les mêmes que les nôtres.

Il y distingue cependant une espèce de petit grondin qui fournit des particularités assez curieuses : il supporte plus longtemps que les autres poissons l'air atmosphérique, et longtemps après avoir été pris, il pousse encore un cri qui semble articuler distinctement *cro-cro*.

En pêchant à la seine, on court le risque d'être piqué par la torpille, espèce de raie électrique dont la queue est armée d'un dard. La piqûre de ce poisson est ordinairement suivie d'un gonflement considérable accompagné pendant plusieurs jours de douleurs cuisantes.

Zucchelli et Cavazzi donnent beaucoup de détails sur la femme-poisson ou *pescedona*, qui paraît être un phoque, peut-être le lamantin (*manatus*).

Battel parle d'un cétacé appelé en langage du pays *emboa*, le chien; il a beaucoup de ressemblance avec le *delphinus-orca*. Il chasse devant lui, le long de la côte, une quantité de poissons et s'échoue quelquefois lui-même sur la plage; c'est peut-être le *delphinus-delphis*.

On redoute dans les parages voisins la scie, peu différente de celles des mers d'Europe; le *pico*, poisson grand et dangereux, et diverses espèces de baleines.

M. de Grandpré cite le bécune et le requin, poissons

chasseurs, qui font la guerre aux hommes et avalent les noirs comme les blancs.

C'est une erreur de croire que les nègres de la côte ont le courage de combattre le requin.

Comme poissons alimentaires, on cite l'anguille, les squillonnes, les carpes, etc., habitants des rivières et des lacs.

Toutes les rivières sont remplies de crocodiles appelés caïmans par quelques voyageurs. Suivant Cavazzi, ils ont ordinairement huit mètres de long.

Il y en a aussi, ajoute-t-il, qui ne vont point à l'eau et font la chasse aux poules, aux brebis et aux chèvres; mais comme, dans un autre endroit, il mentionne des lézards qui ressemblent aux crocodiles, il est à supposer que c'est de ces grands reptiles qu'il veut parler.

Les caméléons sont en grand nombre et passent pour être tous venimeux.

L'écureuil volant, charmant petit animal, est l'objet d'un culte religieux; les riches ont le privilège de le conserver soigneusement et de l'exposer à la vénération du peuple dont ils reçoivent des cadeaux.

Les grenouilles et les crapauds sont d'une grosseur extraordinaire.

Des serpents monstrueux infectent les bois et les champs. Le *boa*, long de huit à dix mètres, et gros de près de deux mètres, s'élance des arbres sur les hommes et sur les animaux qu'il avale lentement mais sans mâcher, et devient à son tour la proie des nègres, qui l'attaquent au moment de la digestion, ou qui le rôtissent en mettant le feu aux savanes à la fin des pluies. Le boa cependant a son utilité : il fait une guerre acharnée aux crocodiles.

La morsure d'une autre espèce de serpent tue, sans remède, dans les vingt-quatre heures. Les voyageurs, amis du merveilleux, le rendent aveugle en lui donnant deux

têtes; ils ont probablement voulu parler de *l'amphisbena* que Lucain et Pline ont décrit parmi les serpents de la Libye, mais les naturalistes donnent aujourd'hui le nom d'amphisbène à un serpent du Nouveau-Monde.

Le *mamba*, gros comme la cuisse, a six ou sept mètres de long et beaucoup d'agilité. Il donne habituellement la chasse au *n'damba* et le dévore tout vivant. Celui-ci n'a qu'un mètre ou un mètre vingt de long, la tête grosse et plate comme la vipère et la peau panachée de belles taches; son venin est très subtil. Le *n'bambi* est l'un des plus venimeux; on le distingue difficilement des arbres dont il enlace les troncs pour guetter sa proie.

On prétend que le seul attouchement de la *lenta*, vipère bigarrée, est suivie de mort; mais que la bile de l'animal offre un remède.

Nos puces, nos punaises, nos mouches ne se trouvent pas au Congo; mais tout y est plein de scolopendres et de scorpions; ceux-ci se glissent jusque dans les livres.

Il y a, en outre, une quantité d'animaux parasites, de cousins et de moustiques; c'est là une des calamités les plus insupportables du pays.

La piqûre du banzo, qui ressemble pour la grosseur à notre taon, passe pour mortelle.

Différentes espèces de fourmis, très redoutables, attaquent les hommes et les animaux. Les malfaiteurs qu'on leur livre quelquefois sont rongés jusqu'aux os en un jour.

Les *insondi* ou *insongongi* entrent dans la trompe des éléphants et les font mourir avec des accès de fureur terrible.

La piqûre des *inseni*, qui sont noirs et de la plus grande espèce, occasionne pendant quelques heures des douleurs violentes.

Les *satales* ou *termites*, petits, ronds, rouges et blancs, sont les plus dangereux; ils s'introduisent partout et réduisent en poudre les hardes, les marchandises, les meubles

et même les maisons, dont ils creusent les charpentes en ne laissant que la pellicule extérieure.

Selon Grandpré, ils ont l'instinct de remplir de terre glaise ou d'une pâte de terre commune les pieux qui soutiennent les maisons, pour en prévenir la chute. Il n'y a que le fer et le marbre qui résistent à leur dent meurtrière, mais on peut garantir les meubles en plaçant leurs pieds dans des vases pleins d'eau.

Dans des pays infestés de tant d'insectes incommodes, on est bien aise d'apprendre qu'il en existe un vraiment utile ; c'est un scarabée de la grosseur d'un hanneton qui contribue essentiellement à la salubrité de l'air en creusant des trous profonds sous terre où il enfouit toutes les immondices ; il est d'autant plus précieux qu'il multiplie avec une fécondité étonnante.

De nombreux essaims d'abeilles errent dans les forêts et occupent le creux des arbres, au bas desquels on a seulement la peine d'allumer des feux pour en chasser les industrieux habitants et s'emparer de leur miel.

Les sauterelles sont un mets recherché des naturels, et qui ne déplaît même pas à l'appétit des Européens.

Les autruches et les paons sont réputés objets de luxe par les nègres. En Angola, le roi s'est réservé seul le privilège d'entretenir des paons.

Il y a des perdrix grises et rouges qui ont cela de particulier qu'elles perchent sur les arbres.

La caille, le faisan, la grive, la veuve, le cardinal, s'y trouvent à foison.

Le coucou diffère du nôtre par son chant. Le coucou indicateur, répandu par toute la zone torride, porte ici le nom de *snigo*.

Les perroquets varient beaucoup pour la grandeur, la couleur et la voix. Bien différents de ceux que nous voyons en cage, forts, agiles et pleins d'audace, ils fendent les airs d'un

vol rapide et se rendent très redoutables aux autres oiseaux qu'ils attaquent, combattent et déchirent impitoyablement.

On ne distingue pas bien les diverses espèces de tourterelles, de pigeons, de poules, de canards et d'oies que le pays possède. L'esprit paresseux des naturels n'a pas deviné les avantages infinis que l'homme prévoyant retire des œufs de poule dans l'économie domestique. La poule, abandonnée à elle-même, pond où elle veut et court librement les champs avec ses petits pour y chercher sa nourriture.

Parmi les oiseaux pêcheurs, on distingue le pélican, le plongeon et les mauves de toute espèce. La peau du pélican, appliquée sur l'estomac, sert, dit-on, à le réchauffer.

Parmi les quadrupèdes, l'hippopotame offre un mets agréable aux nègres, même les Européens s'en contentent au besoin.

Les sangliers, *engallas*, dont on distingue quelques variétés, sont un des fléaux du pays. Ils appartiennent au genre *phascochère*.

Le cochon, introduit par les Portugais, est remarquable moins par sa taille que par la bonté de sa chair. Les noirs élèvent des cochons d'Inde.

L'utilité des chevaux, des ânes et des mules est nulle pour les indigènes qui n'osent pas seulement les monter. Nègres ou Portugais, les habitants trouvent plus commode de se faire porter dans des hamacs.

Suivant Battel et Lopez, il n'y aurait même aucun cheval dans le Congo, ceux que les européens amenèrent pour multiplier l'espèce ayant été dévorés par les bêtes féroces ou par les nègres qui en aiment la chair.

Le zèbre n'est point rare dans le Congo, en Benguéla et en Loango. Les nègres lui donnent la chasse pour le manger et pour en vendre la peau aux Européens.

On voit souvent des troupeaux de deux à trois cents buffles qui paraissent être de l'espèce de ceux du Cap. On

les chasse avec danger. Ils sont continuellement en guerre avec les lions, les panthères et les léopards.

Les bœufs sont exempts de travail; les nègres ne savent pas les soigner, et les vaches que les vaisseaux laissent en partant, périssent pour la plupart.

La taille des brebis apportées d'Europe s'est rapetissée, et leur laine s'est changée en un poil assez court, mais elles sont d'une grande fécondité.

Des troupes innombrables de chevreaux, cabris, gazelles ou antilopes peuplent les contrées voisines de l'eau.

La taille de l'*empolonga* ou *impolanca* égale celle du bœuf; il porte le cou droit et la tête haute; ses cornes, longues de trois palmes, tortues, nerveuses et terminées en pointe, servent à faire des instruments à vent.

Lopez est le seul voyageur qui parle de lapins, de martres et de zibelines; M. de Grandpré nomme les lièvres; mais il est sûr que la civette y est indigène; les Portugais, à leur arrivée, en trouvèrent déjà des individus dans l'état de domesticité.

Les chiens rodent par troupes et ne font entendre qu'un hurlement lugubre; ceux même qu'on apporte d'Europe perdent bientôt l'odorat et la faculté d'aboyer.

Ils ont pour ennemis implacables les loups dont les nègres mangent la chair. Ces loups, plus vraisemblablement des chacals, aiment beaucoup l'huile de palmier et ont l'odorat excellent. Trop lâches pour attaquer les hommes qu'ils rencontrent en chemin, ils pénètrent par bandes dans les maisons, la nuit, pour en surprendre les habitants livrés au sommeil. Leurs cris sinistres épouvantent l'écho des déserts et répandent la frayeur parmi les caravanes qui y voient un présage infaillible de mort.

Il existe au Congo, comme en Sénégambie, un chacal, (*canis-anthus*), à pelage gris parsemé de quelques taches jaunâtres, que quelques nègres désignent sous le nom de chiens sauvages.

Les ravages occasionnés par les léopards et les panthères, nommés dans le langage du pays *engoi*, ne sont pas moins considérables. Il paraît y avoir deux espèces d'*engoi*, dont l'une se tient préférablement dans les champs, tandis que l'autre occupe les forêts ; celle-ci est la plus redoutable par ses invasions soudaines dans les lieux habités.

Les *n'sofi* et les *gingi* présentent quelque ressemblance avec les chats-tigres.

La variété des singes qui prennent leurs ébats sur les arbres les plus élevés, est si prodigieuse que les voyageurs ont désespéré d'en pouvoir dresser la liste. Ils fourmillent surtout près des bords du Zaïre. Les Européens affectionnent le petit mone à queue longue et à figure bleue, remarquable par sa grande douceur et sa gentillesse.

Le plus grand d'entre les singes du Congo, appelé *chimpanzé* ou *champanzé* et *kimpezey* dans le pays, *pongo* ou *cujoes* par le voyageur Battel, *jocko* par Buffon et par les naturalistes modernes, *simia troglodytes* et *troglodytes niger*, s'éloigne peu de l'équateur. Sa taille est de un mètre trente, et n'offre aucune apparence de queue.

M. de Grandpré, ayant emmené une femelle à bord de son vaisseau, a eu l'occasion d'en admirer l'intelligence. Cet animal avait appris à chauffer le four ; il veillait attentivement à ce qu'il n'échappât aucun charbon qui put incendier le vaisseau, jugeait parfaitement quand le four était suffisamment chaud, et ne manquait jamais d'avertir le boulanger qui, de son côté, s'en reposait sur lui et se hâtait d'apporter sa pelle aussitôt que l'animal venait le chercher, sans que ce dernier l'ait jamais induit en erreur.

Lorsqu'on virait au cabestan, il se mettait de lui-même à le pousser avec autant d'adresse qu'un marin.

Lorsqu'on envergua les voiles pour le départ, il monta, sans y être excité, sur les vergues avec les matelots qui le traitaient comme un des leurs. Il se serait chargé de *l'em-*

pointure, partie la plus difficile et la plus périlleuse, si le matelot, désigné pour ce service, n'avait insisté pour ne pas lui céder la place. Il amarra les haubans aussi bien qu'aucun homme, et lorsque le travail étant fini, les matelots se retiraient, il déploya la supériorité qu'il avait sur eux en agilité, leur passa sur le corps à tous et descendit en un clin d'œil.

Cet animal intéressant mourut, pendant la traversée, victime de la brutalité du second capitaine, qui l'avait injustement et durement maltraité. Il subit la violence qu'on exerçait contre lui avec douceur et résignation, tendant les mains d'un air suppliant pour obtenir qu'on cessât les coups dont on le frappait; mais depuis ce moment, il refusa constamment de manger, et mourut de faim et de douleur le cinquième jour.

Les anciens paraissent avoir connu parfaitement ce singe. Il marche ordinairement debout, appuyé sur une branche d'arbre en guise de bâton. Les nègres le redoutent, et ce n'est pas sans raison, car il les maltraite rudement quand il les rencontre.

II

Depuis le cap Lopez jusqu'à la baie Sainte-Catherine, où il y a un port rarement visité, la côte peu connue paraît basse et couverte d'arbres.

Les naturels sont misérables et passent pour faux et traîtres; leur chef reconnaît la suzeraineté du roi de Loango.

La rivière de *Sette* arrose un pays du même nom d'où l'on a longtemps exporté du bois rouge; aujourd'hui elle n'est pas fréquentée.

A l'embouchure de la grande rivière de *Banna* est la baie de *Mayomba*, où il se fait un peu plus de commerce;

les habitants du pays sont doux, hospitaliers et plus intelligents que ceux des autres Etats ; ils procurent la majeure partie de l'ivoire qu'on traite dans les ports du voisinage; ils savent travailler le cuivre et connaissent le gommier, mais c'est par supposition gratuite que l'on a voulu prétendre que les montagnes du Mayomba recèlent de l'or; les naturels en exploiteraient les mines.

Le chef du Mayomba relève du Loango. Mayomba, sa capitale, sur la rivière du même nom, a un port sûr, mais obstrué par un rocher.

Le royaume de *Loango*, qui s'étend environ de cinquante lieues marines du nord au sud et de soixante de l'ouest à l'est, renferme tout au plus, y compris ses dépendances, 600,000 âmes.

La côte, autour de la baie du même nom, présente des montagnes rouges assez escarpées et couvertes de palmiers. Le sol est argileux, fertile, mais très mal cultivé.

La ville de *Bouali* ou *Boari*, plus connue sous le nom de *Banza-Loango*, capitale du royaume, située à une forte lieue de la côte, a des rues longues, propres, et 15,000 habitants assez industrieux ; elle se présente fort agréablement, grâce aux palmiers et aux pisangs qui l'ombragent.

L'eau y est excellente, et il est regrettable que son port, dont l'entrée est embarrassée d'écueils, ne soit pas assez profond pour les grands vaisseaux.

On y fait commerce de belles étoffes de feuillage fabriquées dans la ville, de viandes, poules, poissons, huiles, vins, grains, ivoire, cuivre et bois de teinture.

Les naturels, par politique et au moyen, assure-t-on, d'un poison subtil et mystérieux dont ils ont le secret, ont donné à leur territoire une réputation d'insalubrité qui empêche les Européens non seulement de penser à s'y fixer, mais même d'y passer une nuit.

Banza-Loango est surtout un marché d'esclaves. Ceux

qu'on y amène sont Mayombas, Quibougas ou Montiquès.

Les *Mayombas,* qui sont les plus nombreux, sont moins estimés comme intelligence et force.

Les *Quibougas*, qui appartiennent à une petite peuplade de l'intérieur, jouissent au contraire d'une réputation méritée; ce sont les plus beaux nègres qu'on puisse rencontrer : bien faits, très noirs, d'une physionomie agréable, ils ont des dents d'une beauté admirable.

Les *Montiquès* sont beaux, mais ils se gâtent les dents en les limant pour les rendre pointues; ils se font aussi de longues cicatrices sur les deux joues et quelquefois sur le corps.

Mais un fait digne de l'attention des voyageurs, c'est que, selon Allendorp, le royaume de Loango renferme des Juifs noirs vivant épars dans le pays; ils sont méprisés des nègres, qui dédaignent même de manger avec eux; ils s'occupent de commerce et célèbrent le sabbat si rigoureusement qu'ils s'interdisent même de parler; ils ont un cimetière particulier et très éloigné des habitations.

Ils décorent leurs tombeaux, construits en maçonnerie, d'inscriptions hébraïques dont la singularité excite le rire des nègres, qui n'y voient que des serpents, des lézards et d'autres reptiles.

M. Erhmann, dans l'impossibilité d'expliquer l'origine de ces Juifs, doute de la réalité du fait; mais Busching, Michaélis et Zimmermann n'hésitent point à en admettre l'existence.

Le *Quilomba* ou *Kilongo*, à cinq lieues au nord de Loango, est une rivière d'un accès très difficile où les bateaux cependant vont quelquefois en traite.

Le royaume de *Cacongo*, que les marins appellent communément *Malembé*, abonde en fruits et en légumes, en cabris, cochons, gibier et poisson.

Le roi dîne seul, en public, entouré d'une cour nom-

breuse; mais dès qu'il s'apprête à prendre le vin de palme, tout le monde est tenu de se jeter à terre, de crainte qu'il ne meure si quelqu'un de ses sujets le voyait boire.

Quand il exerce la fonction de juge, l'étiquette veut que chaque sentence qu'il prononce soit scellée par un coup de vin, pour rafraîchir sa majesté.

Kingelé, la capitale du pays, à environ cent vingt kilomètres de la côte, est composée de plusieurs milliers de huttes, au-dessus desquelles les palmiers et d'autres arbres balancent leurs têtes verdoyantes.

Mallemba ou *Malembo*, située sur une montagne de cent trente mètres de hauteur, au bas de laquelle s'étend une baie très sûre, est la ville du *Cacongo* la plus importante sous le rapport commercial. Autour d'une grande place sont rangés les comptoirs européens. Il y a peu d'années, elle était un des principaux marchés d'esclaves de l'Afrique.

La baie de *Cabinde*, située à une vingtaine de kilomètres au sud de Malembo, donne souvent son nom au royaume de *N'Goyo*, autrement *En-Goyo* ou *Goy;* c'est un très bon port, surnommé le paradis de la côte et l'endroit le plus riant de tous les environs. La mer y est constamment belle et le débarquement facile.

Les Portugais, après avoir essayé à diverses reprises de s'y établir, en firent la tentative en dernier lieu pendant la guerre d'Amérique, et repoussèrent à coups de canon les premiers vaisseaux qui vinrent traiter en ce port après la paix de 1783.

Le gouvernement français envoya une expédition commandée par M. de Marigny, qui détruisit le fort et rendit le commerce libre. Le pays en général est délicieux, de la plus grande fertilité et offre des sites enchanteurs. *Cabinde,* la capitale, se trouve à deux journées de marche à l'intérieur des terres.

En traversant le Zaïre, on entre d'abord dans le royaume

du *Congo*, borné au sud par la rivière de Danda, par les déserts sablonneux et les hautes montagnes d'Angola; à l'est par les royaumes presque inconnus de *Fungeno* et de Matamba, par les montagnes du Soleil et les rivières de Coanza et de Barbell.

Un grand nombre d'îles riantes s'élèvent dans le lit du Zaïre. Il déborde dans la saison pluvieuse et fertilise le territoire adjacent; cependant, loin de le fréquenter, les vaisseaux l'évitent à cause de l'insalubrité de l'air et des eaux.

En continuant vers le sud, on rencontre la rivière d'*Ambriz* où il y a une petite rade. Le port lui-même, en dedans d'un banc de sable, ne peut recevoir que deux vaisseaux.

La rivière de *Mapoula* est située encore plus au sud.

Le territoire du Congo est d'une grande fertilité et produit deux récoltes dans l'année, l'une au mois d'avril et l'autre en décembre. Outre les palmiers qui y sont de la plus grande beauté, on y trouve des forêts de jasmins et des canneliers sauvages en quantité.

Les cochons, les brebis, les chèvres, les poules, les poissons et les tortues y abondent.

Les Portugais, dont les missionnaires s'appliquent, depuis 1482, à prêcher l'évangile aux habitants du Congo, sont parvenus à soumettre ce royaume à leur souveraineté; mais soit faiblesse, soit négligence, ils le laissent en proie aux révolutions intestines. Afin de familiariser les nègres avec la civilisation européenne, ils ont fait adopter aux grands, en place de l'ancien nom de *mani* ou seigneur, les titres de ducs, comtes et marquis, et divisé le royaume en six provinces, savoir : *Sogno*, *Pemba*, *Batta*, *Pango*, *Bamba* et *Soundi*. Quelquefois on n'y en compte que cinq : San-Salvador, où réside le roi; Bamba, Soundi, Pemba et Sogno.

Bamba et Soundi ont qualité de duché; Sogno est un comté et Pemba un marquisat.

Ces provinces ont chacune une *Banza* ou résidence de premier chef.

La capitale du Congo, appelée *San-Salvador* par les Portugais, et *Banza-Congo* par les naturels, forme, avec sa banlieue, un district particulier soumis immédiatement au roi et borné par Sogno, Soundi et Pemba. Elle est située bien avant dans les terres sur une haute montagne qui renferme des mines de fer. Sa position est vantée comme l'une des plus saines de l'univers.

On peut la considérer comme formée de deux villes: celle des Européens et celle des naturels.

La première a des rues larges et plusieurs belles places symétriquement plantées de palmiers, dont la constante verdure contraste d'une manière fort agréable avec la blancheur des maisons enduites de chaux à l'intérieur et à l'extérieur.

Sa population est sujette à de grandes variations par suite des tourmentes révolutionnaires inséparables de l'avènement de chaque nouveau roi. Au commencement du XVIII^e^ siècle, où Zucchelli la visita, elle ne présentait qu'un monceau de ruines. Le sommet de la montagne est couronné d'un fort que les Portugais construisirent peu après leur arrivée, et qui renferme aujourd'hui le palais royal avec ses dépendances. On y voit encore les restes des premières églises qui y furent bâties.

Les Européens dispersés, dont on évalue le nombre à 40,000, ont été s'établir ailleurs en répandant parmi les naturels l'exercice des arts nécessaires et utiles. Il résulte de toute cette dispersion que la ville ne renferme pas actuellement plus de 20,000 âmes.

La partie habitée par des indigènes est un assemblage irrégulier d'habitations construites en roseaux et en paille, garnies intérieurement de nattes.

L'Etat de *Sogno* ou *Sonho*, à l'ouest de San-Salvador,

entre le Zaïre, l'Ambriz et la mer, a un sol sablonneux et aride, mais très favorable à la végétation des palmiers, et, à la côte, des salines qui sont d'un grand produit pour le prince.

Les temps de disette, assez fréquents, n'ôtent point aux habitants leur gaieté naturelle; mais ces disettes, jointes à une grande surabondance de population, en ont déterminé une partie à quitter le pays pour aller s'établir au Cacongo, sur la rive gauche du Zaïre.

M. de Grandpré les dit querelleurs, hargneux, lâches et traîtres; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont mal disposés pour tous les Européens.

Le *Bamba*, également sur la côte, entre les rivières d'Ambriz et de Luz, au sud de Sogno, est l'une des grandes et fertiles provinces du royaume. Il y a à la côte d'abondantes salines et des pêcheries de cauris. Ses montagnes, riches en métaux, tels qu'or, argent, cuivre et plomb, se prolongent jusqu'en Angola.

Bamba, capitale de cette province, est une grande ville située dans une plaine fertile à plus de deux cent quatre-vingts kilomètres de la côte.

La province de *Pemba,* située au centre de l'empire, est arrosée et fertilisée par les rivières de Lelunda, Kaï et Ambriz. La proximité de la capitale y répand beaucoup d'activité et d'industrie, et met les habitants à l'abri des vexations auxquelles les autres provinces se trouvent exposées de la part de leurs gouverneurs.

C'est dans le Pemba que les rois du Congo font ordinairement leur résidence et qu'ils sont ensevelis après leur mort.

La province de *Batta*, à l'est de Pemba et au nord des montagnes Brûlées, a une grande étendue; elle portait autrefois le nom d'Anguirima. On assure que ses habitants, appelés communément *Mosombi*, grâce à la bonté naturelle

et à la douceur de leur caractère, ont adopté la religion chrétienne avec plus d'empressement que tous les autres Congues. Néanmoins, et peut-être même à cause de ces sentiments, ils sont continuellement en guerre avec les payens du voisinage, notamment avec les redoutables *giagues* ou *giagas;* aussi ont-ils la permission d'entretenir quelques fusilliers pris parmi les naturels, tandis que tous les autres chefs de provinces sont obligés d'employer des arquebusiers portugais. Les Masombi peuvent mettre, dit-on, 70 à 80,000 hommes sur pied.

Pango est borné à l'ouest par le Batta, au sud par le Dembo et les montagnes du Soleil, à l'est par la rivière de Barbeli, et au nord par le Soundi.

Banza-Pango, sa capitale, est située sur les bords du Barbeli.

Le *Soundi*, au nord-est de San-Salvador, est borné au nord par le Zaïre, au sud-est par les provinces de Batta et de Pango, au nord-est par le royaume de Macoco et les Monts Cristallins au pied desquels le Bancoar se jette dans le Zaïre. C'est un pays bien arrosé et riche en métaux, notamment en fer. Les montagnes situées au nord du Zaïre, près de la grande cascade où les ducs de Soundi exercent un empire incertain, renferme des mines de cuivre qu'on vend à Loanda.

La tranquillité de cette province est souvent troublée par l'insubordination des chefs de districts qui se révoltent contre le duc. Les Guiagues et d'autres peuplades sauvages, par leurs fréquentes incursions, y entretiennent la barbarie des mœurs. Les commerçants y font cependant des affaires avantageuses, en y apportant du sel, des cauries, et des marchandises de l'Inde ou de l'Europe, pour les échanger contre de l'ivoire, des peaux et des étoffes.

Banza-Soundi, la capitale, est éloignée de vingt-quatre kilomètres de la grande cascade du Bancoar.

Outre ces six provinces, on en nomme encore d'autres plus ou moins considérables, telles que *Zuiona* ou *Quiona*, *Zuia-Maxondo* ou *Quia-Maxondo*, *N'Damba*, *N'Susso*, *N'Sella*, *Juva*, *Allombo*, *N'Zolo*, *N'Zemga*, *Marsinga*, *Mortondo* ou *Metondo*, en grande partie incultes, désertes et occupées par des nations sauvages, qui mènent une vie errante au sein des forêts, ou dans des gorges de montagnes inaccessibles.

La province d'*Ocando* ou d'*Ouando*, sur les confins d'Angola, dépendait autrefois du roi du Congo, mais les chefs s'y sont soustraits à l'autorité de leur souverain légitime pour se mettre sous la protection des Portugais, qui les honorent du titre de duc.

Les *Dembi* ont été entraînés également par cet exemple.

Les divers sens attachés au nom d'*Angola* ont jeté quelque confusion dans les relations des voyageurs sur la contrée du Congo.

Souvent ce mot désigne tout le pays situé entre le cap Lopez-Gonzalvo et Saint-Philippe de Benguéla, c'est-à-dire depuis 0° 44 jusque par 12°14 de latitude méridionale.

Mais comme les Portugais, très jaloux de leur colonie de Loando-San-Paolo, en permettent difficilement l'accès aux étrangers, qui, par conséquent, n'avancent guère vers le sud, au delà d'Ambriz, par 7°20 de latitude, c'est à proprement parler depuis ce port jusqu'au cap Lopez que s'étend la côte à laquelle le commerce donne généralement le nom d'Angola.

Le royaume de *Dongo*, *Angola* ou *N'Gola*, chez les géographes, est formé au nord par la rivière de Danda, à l'est par le Mallomba, au sud par le Benguéla, et à l'ouest par la mer.

Anciennement, avant d'avoir été conquis par les Portugais, ses limites s'étendaient depuis 8°30 jusque vers 16° de latitude méridionale.

C'est un pays très montueux et peu cultivé. Depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre, il n'y tombe point de pluie. Ses montagnes arides et pierreuses manquent de sources, et l'eau fraîche est partout très rare. L'idée de faire des citernes passe l'esprit rétréci des naturels ; l'industrie des plus prévoyants d'entre eux se borne à creuser, avec le tronc de l'aliconda, des auges dans lesquelles ils conservent l'eau de pluie.

N'ayant pu les convertir au christianisme, les Portugais se sont contentés de les enrôler pour le service militaire. Les garnisons de la majeure partie de leurs forts sont composées d'Angolais qu'ils se gardent cependant d'instruire dans l'usage des armes à feu.

Pour mieux se les attacher, ils ont accordé aux naturels la jouissance de quelques privilèges, dont celui de proposer eux-mêmes leurs gouverneurs ou vice-rois, est le plus important.

Le sel, la cire et le miel sont les principales productions du pays.

La province de *Soumbi* est arrosée par les rivières de Nice, Caïba et Catacombale. On y voit de beaux prés occupés par des serpents et des bêtes féroces. Quelques îles, situées à l'embouchure de Catacombale, sont cultivées et bien peuplées. On y élève des troupeaux nombreux de bêtes à cornes.

« La province de Dembi ou Dembo, occupe un vaste plateau élevé de sept cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Elle appartenait autrefois au Congo. Son sol est peu fertile et sa population s'élève à peine à 5,000 habitants, répartis dans un millier de cabanes éparses au milieu des domaines de cinq chefs qui paient un impôt aux Portugais.

» Le *Goloungo*, vaste pays compris entre le Bengo et le Coanza, est couvert de montagnes dont la plus considérable, le mont Muria, haut de trois mille mètres, est le

sommet le plus élevé de ceux qui ont été mesurés dans l'Afrique occidentale. Le Dembo en fait, dit-on, partie, ce qui porte sa population totale à 60,000 habitants.

» Il existe dans le Goloungo une mine de fer qui est exploitée pour le compte du gouvernement portugais (1). »

En arrivant du nord sur la côte d'Angola, on y rencontre d'abord la ville de *Loanda-san-Paolo*, capitale des établissements portugais dans l'ouest de l'Afrique, située au fond d'un golfe, à l'embouchure du Bengo ; elle possède un bon port défendu par deux forts, par des batteries et par une garnison de déportés que le Portugal y tient internés.

La ville est en partie sur le bord de la mer et en partie sur une éminence qui domine la plage et qui fait partie d'un mont escarpé nommé le Morra de San-Paolo. Des brises de mer adoucissent les chaleurs de l'été.

La population, composée de blancs, de gens de couleur libres et d'esclaves, est évaluée à environ 8,000 âmes.

Un seul habitant a quelquefois plus de cent esclaves à son service ; sachant presque tous un métier, ces esclaves travaillent au profit de leurs maîtres.

Le nombre des blancs ne paraît pas devoir dépasser 7 à 800.

La garnison se compose de 1,000 hommes d'infanterie, de 300 cavaliers et de 200 artilleurs.

Loanda-San-Paolo est le siège d'un évêché ; ses couvents et ses églises sont à tous égards dignes de la dévotion portugaise. Rien ne peut surpasser la magnificence avec laquelle les fêtes chrétiennes y sont célébrées.

Les habitants riches ont bâti de superbes maisons de campagne sur les rives du Coanza, du Bemgo et du Donda, qui diversifient les sites dans une circonférence de cent soixante kilomètres.

L'île de Loanda abrite le port et fournit de bonne eau à

(1) M. Huot.

la ville. Il suffit de creuser dans le sable pour trouver des sources abondantes. Elle est plate et basse, peu cultivée mais riche en pâturages, qui nourrissent un grand nombre de chèvres et de moutons. On y compte sept à huit villages ; les riches propriétaires de la capitale y ont des maisons de campagne.

Le fort Saint-Ferdinand s'élève à l'extrémité méridionale de cette île, qui est surtout remarquable par les coquillages, appelés vulgairement cauris fins, bruns, brillants et très recherchés, qu'on y pêche pour le compte du roi de Portugal.

Du reste, la jalousie soupçonneuse des Portugais couvre le commerce et l'industrie de cette place d'un voile impénétrable. Il paraît, d'après des données assez positives, que Loanda communique avec Mozambique par terre, au moyen de caravanes qui côtoient le fleuve Zambèze.

Le *Benguéla*, quoique soumis également au joug des Portugais, a conservé le titre de royaume et quelques privilèges insignifiants.

Il s'étend depuis le cap Ledo jusqu'au cap Negro. Sa longueur du nord au sud est d'environ six cent quarante kilomètres ; sa largeur moyenne, qui n'est pas exactement connue, ne paraît pas dépasser quatre cent quatre-vingts kilomètres.

Il comprend huit provinces.

L'intérieur, montueux et âpre, recèle une quantité considérable d'éléphants, de rhinocéros, de zèbres et d'antilopes. Les bœufs et les moutons y sont d'une grosseur extraordinaire ; mais les bêtes féroces, les sécheresses, les incursions des Jagas en ont considérablement diminué le nombre.

Il y a d'excellentes salines.

Le *Quissama* tient le premier rang parmi les quatre provinces qui composent le Benguéla. Il est situé à l'embou-

chure du *Coanza*, fleuve rapide et profond que les vaisseaux peuvent remonter pendant cent soixante kilomètres.

Ce fleuve fourmille d'hippopotames.

La province de *Lubolo*, sur les confins du Quissama, est fertile en palmiers, à l'ombre desquels paissent de nombreux troupeaux de gazelles. Elle donne quelquefois son nom à tout le territoire compris entre les rivières de Congo et de *Los Ramos*.

La province de *Riouba* a un sol fertile en grains et de bonnes pêcheries.

Seela, à l'ouest de Bamba, est un pays montueux et bien arrosé, riche en pâturages et en fer excellent. Les roches des montagnes servent de support à des champs cultivés avec soin, où les habitants respirent un air pur et salubre.

Les provinces du haut et bas *Bemba* abondent en bêtes à cornes, tant privées que sauvages. La rivière de *Latano*, appelée par les Portugais *Guavoro* ou *Rio-san-Francisco*, qui la traverse, fourmille de poissons, de crocodiles, de serpents et d'hippopotames.

Les *Bembis* parlent un idiome particulier et très difficile. Ils ont une grande propension à la superstition et à l'idolâtrie. Des peaux d'animaux et de serpents, percées d'un trou pour y passer la tête, leur servent de vêtements.

Le *Tamba*, borné à l'est par le Bamba, a un territoire uni, coupé de rivières et de marécages.

Le Congo y prend sa source au pied d'un rocher, surmonté d'un fort portugais qui domine la province.

La contrée d'*Oacco* est formée de collines et de riantes vallées.

L'établissement portugais de *Saint-Philippe de Benguela*, sur la rivière de ce nom, dans une position très malsaine, est défendu par une garnison de 200 déportés, et ne renferme que des maisons construites en une espèce de torchis

de terre et de paille. Sa population ne dépasse pas 3 à 4,000 âmes.

Le *Vieux-Benguéla*, à deux cent soixante kilomètres au nord, est un poste encore plus insignifiant.

Le royaume de *Mattemba* ou de *Ginga*, s'enfonce entre les limites du Congo et du Benguéla ; il est formé, à l'est, par de très hautes montagnes et des forêts épaisses; l'air y est assez tempéré, et les rivières en fertilisent le sol par leurs débordements.

Les chefs de Mattemba, jadis tributaires du roi du Congo, se considèrent maintenant comme indépendants.

Les bords et les îles du Congo et du Coazza sont presque les seuls endroits cultivés du pays.

Les naturels paraissent peu industrieux; ils exploitent le fer de leur territoire sans savoir travailler convenablement ce métal; car ils achètent des étrangers leurs ustensiles d'agriculture.

On soupçonne des mines d'or négligées dans leurs montagnes.

Ils ont eu pour reine une femme nommée Zinga, qui s'est rendue célèbre par ses exploits guerriers, ce qui a fait donner par les Portugais au peuple de ce pays le nom de Zingas ou Guigas.

Mattemba, la capitale, renferme environ 1,500 habitants.

Telles sont les contrées connues et en quelque sorte civilisées, ou du moins régulièrement habitées de la Guinée méridionale ou Congo.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'état physique, moral et politique de ces peuples.

III

Les nègres du Congo paraissent inférieurs en intelligence

à beaucoup d'autres races africaines. On leur accorde cependant une assez bonne mémoire, mais on ne leur connaît que des sentiments, des instincts et des penchants grossiers, des passions brusques, tumultueuses; leurs mœurs, leurs habitudes et leur manière de vivre en général, sont si près de l'animalité, qu'il n'y a pas à s'étonner que plusieurs d'entre eux soient portés à regarder les singes comme appartenant à leur race.

Leur ineptie est telle qu'on n'a jamais pu leur faire comprendre l'usage du moulin. Leurs femmes, chargées seules de tous les travaux, sont réduites à piler d'abord les grains dans un mortier de bois, et à les moudre ensuite sur une pierre concave, en y tournant avec la main une autre pierre.

Ils n'ont pas la moindre idée de l'écriture; leur temps est divisé en jour et nuit, et le jour en trois parties; mais ils ne connaissent pas l'année, et comptent par lunaisons.

Leur navigation se borne à la pêche, pour laquelle ils se servent de pirogues creusées à l'aide du feu dans un tronc d'arbre qui n'est même pas façonné en dehors. Leurs filets, qu'ils ont voulu modeler sur ceux des Européens, ne sauraient être plus mauvais. Heureusement la côte est très poissonneuse.

Ils réussissent encore moins à la chasse, où ils sont de la dernière maladresse; ils n'ont point de chiens dressés, ils ne peuvent aller qu'à l'affût.

Le chasseur ajuste lentement la pièce, tourne la tête, fait feu, laisse tomber le fusil, s'enfuit à toutes jambes, revient longtemps après chercher son fusil, dont il s'approche en tremblant, et, s'il retrouve le gibier, il l'emporte en triomphe.

Leur courage ne brille pas davantage dans les guerres qu'ils se font entre eux. Une armée de 200 hommes se

voit rarement et est regardée comme très considérable.

Nés dans l'abrutissement, mais pétris d'orgueil et de vanité, ces êtres dégradés sont, de tous les maîtres, les plus durs, les plus barbares, les plus capricieux; leurs esclaves ne les approchent qu'à genoux, et les grands, qui seuls portent des pantoufles, traitent avec une morgue extrême le peuple qui courbe dans la poussière son front servile.

Tous admirent comme les plus grands monarques du monde leurs rois, fiers de la prérogative de chausser des bottes quand ils en ont, et souvent encore affublés de quelques débris d'uniformes européens qui couvrent mal leur dégoûtante nudité.

Leur pays, dont des animaux incommodes ou carnassiers leur disputent les vastes solitudes, leur semble le plus beau, le plus riant et le plus fortuné de l'univers.

La polygamie la plus effrénée règne au Congo. La sainteté du mariage, l'affection mutuelle des époux, les jouissances d'un bon ménage, sont en dehors de la sphère d'idées d'un Congue; entouré d'une nombreuse postérité, il ne montre aucun attachement à ses enfants.

L'ivrognerie, une musique bruyante, des danses grossières et le sommeil, voilà ses jouissances. Les travaux utiles sont délégués aux femmes et à de nombreux esclaves. Un homme riche donne quelquefois un *vingarè* ou dîner public, à tout son village; c'est là qu'on avale à grands flots le *melaffo* ou vin de palmier.

L'habillement offre les bizarreries les plus diverses; les princes et seigneurs de Congo, de Batta et de Segno, tiennent à honneur de se coiffer d'un bonnet blanc. Les grands de Lubala attachent des sonnettes à leur ceinture. Les habitants des contrées qu'arrosent le *Coango* et le *Coaré* effilent leurs dents au point de les rendre pointues comme des dents de chien; quelques-uns s'en font arracher quatre.

Dans le royaume de Mattembo on conserve généralement l'ancien usage de se faire des incisions à la peau.

Messieurs Pietri et Vallière.

Parmi les coutumes bizarres qui règnent au Congo, nous ferons remarquer celle qui prescrit aux hommes de prendre

le lit lorsque leurs femmes viennent d'accoucher. C'est Zuchelli qui en rend témoignage.

On est d'abord étonné de retrouver cet usage chez une quantité de peuples différents : les modernes l'ont observé dans le Béarn, dans la Tartarie, dans les Indes et dans une grande partie de l'Amérique. Les anciens en attestent l'existence chez les Corses et chez les peuples du Pont-Euxin.

On serait embarrassé pour expliquer comment un semblable usage aurait pu être porté chez des peuples aussi éloignés et aussi complètement étrangers les uns aux autres.

Il est assez facile au contraire de s'en expliquer l'origine en observant le caractère des nations sauvages. La naissance d'un enfant est un événement heureux dont les parents et les amis viennent les féliciter. Dans les pays civilisés, c'est la mère qui reçoit les compliments. Chez les peuples barbares où la femme n'est qu'une esclave, les félicitations s'adressent au mari; afin de les recevoir avec la solennité convenable, celui-ci se couche dans son hamac ou sur son lit; il y reste tant que les visites durent et même, par paresse, quelques jours après, et pour qu'il n'y meure de faim, il faut bien que sa femme le nourrisse et le soigne.

La cour du roi de Congo est une mauvaise copie de l'ancienne cour de Lisbonne; le monarque, assis sur un trône à l'européenne, est servi par des comtes et des marquis noirs, dont le costume étale des ornements grossièrement imités de ceux d'Europe.

Les rois payens ont conservé la barbarie de leur pompe indigène.

Celui de Loango, par exemple, avait coutume de se rendre une fois par an à une réunion de toute la nation pour ordonner solennellement à la pluie d'arroser la terre. Il arrivait quelquefois aux nuages d'obéir, alors le peuple s'en

allait satisfait et convaincu du pouvoir divin de son prince. Cependant, les lumières venues d'Europe ayant rendu le peuple moins docile, le roi crut prudent de renoncer à la prétention de faire la pluie et le beau temps.

Un de ses ministres exerce aujourd'hui cette fonction, et pour mettre sa responsabilité à couvert, il attend prudemment, pour appeler la pluie, qu'il ait commencé à pleuvoir.

Tous les rois des provinces situées entre le cap Lopez et le fleuve Zaïre, rendent hommage au roi de Loango et lui paient un tribut en femmes.

Ils exercent d'ailleurs un pouvoir despotique sans que personne leur résiste. Ils vendent, dans des accès de mauvaise humeur, leurs premiers ministres comme esclaves, et ils fléchissent devant leurs vassaux lorsqu'ils en redoutent la puissance.

Ils disposent de la liberté et de la vie de tous leurs sujets; ils les taxent suivant leur bon plaisir. C'est ainsi, par exemple, qu'un noir du pays fut condamné à une contribution exorbitante pour avoir cédé à la fantaisie de se servir une fois d'une vieille chaise à porteur qu'un capitaine de navire lui avait donnée.

Ces rois se dédommagent par là des privations particulières auxquelles une loi fondamentale de l'Etat les soumet. Ils sont obligés de se refuser, du moins en public, la douce jouissance de l'eau-de-vie, puisqu'il leur est défendu de recevoir aucune production étrangère, ni de la porter, ni même d'y toucher, les métaux, les armes et les ouvrages en bois exceptés.

Leur domaine se compose de tout le terrain qui n'est pas occupé et de quelques villages.

Le trône est partout héréditaire, à l'exception de celui de Loango auquel tous les princes-nés des divers Etats dépendants peuvent prétendre, selon le choix du corps électoral composé des sept principaux officiers de la cou-

ronne, y compris deux chefs adjoints, et qui forme en même temps le gouvernement provisoire.

Par cette disposition très ancienne, dont la nature compliquée décèle quelque législateur ou conquérant plus profond que ne le sont ordinairement les naturels du pays, les feudataires se trouvent vivement intéressés à la conservation d'un trône auquel ils ont tous droit, et ils ne rompraient pas facilement les liens qui les y attachent.

Pour être prince-né, il faut être issu d'une princesse; c'est la mère qui ennoblit et non le père. Aussi les princesses ont-elles le pouvoir de prendre pour mari qui elles veulent et de le répudier à volonté.

Les princes font de même, mais leurs enfants non seulement n'ont pas qualité s'ils ne sont pas nés d'une princesse, mais ils peuvent même être vendus par leurs frères et sœurs qui jouissent de cet avantage.

Le mari d'une princesse est prince tout le temps qu'il vit avec elle, et il conserve son rang si elle meurt dans cet intervalle.

Lorsqu'un prince s'unit à une princesse, les époux perdent la faculté de divorcer.

Les princes jouissent en général de grandes prérogatives, mais ils ne peuvent remplir aucune charge dans le gouvernement.

A Loango, les principaux officiers du gouvernement sont, après le roi, le *grand capitaine,* premier ministre et grand juge; le *mafouc*, ministre du commerce; le *maquimbe*, inspecteur général de la côte, ou capitaine du port; le *monibanze*, ministre des finances; le *monibèle*, messager d'Etat; le *soldat-roi*, généralissime de l'armée et grand exécuteur.

Dans les autres Etats, l'héritier présomptif du trône est le second personnage; il se nomme *mambouc;* sa position est à bien des égards plus agréable que celle du roi même.

Après lui viennent le *macage*, premier ministre, dont l'autorité est restreinte par celle du mambouc et des princes-nés ; le *mafouc*, le *maquimbe*, le *monibanze*, le *monibèle*, le *grand-capitaine*, qui exerce ici les fonctions du soldat-roi de Loango; enfin les gouverneurs et les suzerains.

Les rangs de la société, sans avoir égard aux charges, se suivent ainsi : Le roi et sa famille, les princes-nés, les maris de princesses, les suzerains, les courtiers, les marchands d'esclaves et les clients.

Ces derniers constituent la masse du peuple. Ils sont obligés de servir, de suivre leur maître qui, de son côté, les habille et les protège.

Les marchands, très nombreux, parcourent toute l'Afrique pour chercher des captifs qu'ils vendent ensuite par l'intermédiaire des *courtiers*. Ceux-ci, quoique pris dans toutes les classes, sont très considérés par suite de la distinction avec laquelle les Européens les traitent.

Les *seigneurs-suzerains* sont de riches propriétaires, non attachés à la glèbe quoique serfs du roi et des princes-nés.

Le roi est *juge* suprême; il est rare toutefois qu'une plainte parvienne jusqu'à lui, grâce à l'empressement que mettent les seigneurs à faire rendre justice à leurs vassaux. Les seigneurs des plaignants et ceux des prévenus sont les premiers juges. Selon la circonstance, il faut la décision du mafouc ou du maquimbe, ou du gouverneur, parfois même le concours de tous les magistrats réunis.

L'audience est publique. Les spectateurs, sans armes si l'affaire n'est pas criminelle, se rangent en cercle autour d'un tapis sur lequel on dépose, aux frais des parties, une quantité de flacons d'eau-de-vie proportionnée au nombre des assistants : point d'eau-de-vie, point d'affaire.

Tout le monde a le droit de pérorer, et chaque plaidoyer

est accompagné de libations mêlées de chansons. Lorsque la sentence est prononcée, on achève de vider les flacons.

La tradition et l'usage remplacent les lois écrites.

Le coupable a-t-il volé, il faut qu'il paie; a-t-il fait des dettes jusqu'à la concurrence de la valeur d'un esclave, il le devient lui-même, à défaut de payement; a-t-il commis un adultère, il doit au mari outragé la valeur d'un esclave; a-t-il blessé au sang, il donne un esclave ou il en paie la valeur s'il ne veut pas être vendu lui-même; a-t-il vendu par fraude un noir sur lequel il n'avait aucun droit, ou commis un homicide, il est mis en pièces sur-le-champ par la multitude, et son corps reste abandonné à la voracité des oiseaux de proie.

Grâce à l'esclavage commun, *tous les hommes sont égaux en droits;* les seuls princes-nés ne sont pas vendables; les seigneurs-suzerains, condamnés, peuvent livrer un de leurs *mainmortables* à leur place.

Lorsque la culpabilité du prévenu ne paraît pas assez claire, on le soumet aux épreuves du poison et du feu, épreuves que les prêtres du pays dirigent. Il est probable que ceux-ci, qui sont tous de très habiles jongleurs, connaissent le moyen de rendre à leur gré mortelle ou inoffensive la boisson qu'ils présentent à l'accusé, et de faire en sorte que le fer brûlant touche sans la brûler la peau de leurs protégés.

Une des épreuves les plus bizarres consiste à faire prendre aux deux parties plaignantes l'infusion d'une racine nommée *imbondo :* ou cette boisson provoque une abondante évacuation, ou elle agit sur le cerveau comme un poison narcotique.

Le peuple attend lequel de ces deux effets se produira : l'individu qui rend promptement la boisson est proclamé vainqueur ; l'infortuné qui, après un court laps de temps, ne pouvant la rendre, est saisi de vertiges, passe pour coupable :

« Il ne la rend pas !... » s'écrie la multitude, et aussitôt elle se jette sur lui, l'accable de coups et le met à mort.

On est souvent étonné de trouver chez les nations les moins policées des idiomes dont la syntaxe et les formes grammaticales, ingénieusement combinées, ou du moins compliquées avec art, indiquent un génie méditatif étranger à l'état habituel de ces peuples.

Sont-ce les débris d'une civilisation éteinte et dont tous les autres monuments ont disparu? sont-ce les fruits des loisirs de quelques législateurs supérieurs à leur nation? sont-ce les restes d'anciennes langues sacrées, devenues la proie de la multitude après la destruction des castes de prêtres dont elles formaient le lien de communication?

Quoi qu'il en soit, la langue du Congo, dont celles d'Angola et de Loango paraissent être des dialectes, se distingue par des formes grammaticales très riches et très compliquées.

Les divers articles ajoutés à la fin du substantif dont ils déterminent le sens, la formation régulière des mots dérivés, les nombreuses modifications que subissent les prénoms, la grande variété des modes et des temps que présentent les verbes et par lesquels tous les rapports de personnes ou de localités s'expriment, le nombre étonnant des verbes dérivatifs, l'abondance des voyelles sonores, l'absence des consonnes les plus dures et la douceur de la prononciation, tout fait de cette langue d'un peuple barbare une des plus belles de l'univers.

Les armes des Congues sont un mélange ridicule d'arcs, de sabres, faits d'un bois dur, et de quelques mauvais mousquetons.

Ils connaissent l'art d'empoisonner les flèches; leurs haches, arrondies en forme de faux, sont redoutables lorsqu'un bras nerveux les conduit.

Quelques-uns se couvrent d'un bouclier; d'autres se

revêtent de peaux d'animaux; il y en a qui cherchent à se donner un aspect terrible en chargeant leurs corps de peintures de serpents et d'autres bêtes dangereuses. Ceux de Loango, en marchant au combat, se peignent tout le corps en rouge.

Les superstitions indigènes des Congues sont trop variées pour pouvoir être indiquées toutes. Ils croient à l'existence de quelques divinités qu'ils nomment *Zambi*. Ils ont des images de ces divinités qu'ils appellent des *mokisso* et qu'ils conservent dans des temples.

Mais les objets de leur culte habituel sont diverses espèces de *fétiches* ou objets censés être remplis d'une vertu divine: c'est tantôt une plume d'oiseau, une dent de requin; tantôt un arbre, un serpent, un crapaud.

Des missionnaires capucins virent un bouc qu'on adorait; ils le firent tuer et le mangèrent. Les nègres, quoique convertis, parurent fort effrayés de voir ces religieux rôtir et manger un dieu.

Les prêtres s'appellent *gaugas;* leur chef, appelé *Chitomè*, est censé posséder une autorité divine; il reçoit en sacrifice les prémices des fruits et entretient constamment le feu sacré dans sa demeure inviolable.

Devient-il malade, on lui nomme un successeur qui aussitôt l'assomme d'un coup de massue, afin de l'empêcher de mourir de mort naturelle, ce qui serait d'un sinistre augure.

Bien d'autres pontifes subalternes exploitent la crédulité des nègres; l'un guérit toutes les maladies, l'autre commande aux vents et à la pluie; celui-ci sait ensorceler les eaux, et celui-là prétend conserver la récolte.

Les *N'quits* sont membres d'une confrérie sacrée qui, dans la profondeur des forêts, célèbre d'affreux mystères mêlés de danses lascives.

Une espèce de magiciens, nommés les *atombala,* pré-

tendent posséder le don de ressusciter les morts; leurs jongleries, exercées sur un cadavre, en présence des missionnaires, en imposèrent tellement à ceux-ci qu'ils crurent voir le mort remuer et qu'ils s'imaginèrent entendre quelques sons inarticulés qui sortaient de sa bouche.... Etait-ce le résultat de quelque opération galvanique?

Les missions chrétiennes luttent avec peu de succès contre ces superstitions grossières. Il y eut un temps où les apôtres de la foi purent croire qu'ils comptaient tous les princes du Congo, notamment ceux du royaume de ce nom, parmi leurs ouailles, et estimer qu'ils en rassemblaient également tous les sujets autour du signe de la croix.

En effet, les nègres, naturellement imitateurs, se conforment aisément à l'exemple de leurs chefs et embrassent sans résistance la religion que ceux-ci leur ordonnent de suivre; mais ils l'abandonnent dès que le prince, aussi inconstant que le peuple, retourne à son ancien culte.

Sogno avait attiré sur lui la préférence des missions apostoliques, et il paraît qu'il justifia la confiance qu'on avait en ses habitants. Ils adoptèrent tous le christianisme, et leur exemple fut suivi par le Congo tout entier.

Toujours fidèles au nouveau culte, ils détestaient encore en 1776 l'idolâtrie. Ils se transmettaient la doctrine et les préceptes chrétiens de père en fils et s'assemblaient régulièrement le dimanche pour prier et chanter des cantiques, bien qu'à défaut de prêtres, ils ne pussent célébrer les saints mystères, ni administrer tous les sacrements.

Quant aux pays situés au nord du Zaïre, des missionnaires français, partis de Nantes pour prêcher l'évangile au Loango, choisirent définitivement, en 1768, Cacongo pour siège principal de leur apostolat. Ils s'attachèrent d'abord à gagner les grands et furent parfaitement accueillis. Forts de la protection du roi qui les logea dans sa résidence, ils établirent une chapelle et eurent la satisfaction

de voir les nègres de Sogno, que le commerce avait attirés à Kingale, venir assister à la messe.

Malheureusement des maladies obligèrent ces ecclésiastiques, en 1770, de quitter le pays.

Trois années après, il en arriva d'autres de France qui fixèrent leur domicile dans une plaine, près du village de Kilonga.

En 1775, ils découvrirent dans leur voisinage une colonie chrétienne venue de Sogno, qui avait obtenu du roi de Cacongo la permission de s'établir dans ses Etats, où elle avait mis une contrée déserte en exploitation.

Cette colonie chrétienne formait une petite province particulière d'environ quatre mille chrétiens. *Manguenzo* en était le principal village. Les ecclésiastiques français y baptisèrent un grand nombre d'enfants et ils furent largement rétribués en manioc, maïs, pois, chèvres; déjà ils s'occupaient du projet de fonder un séminaire de nègres. Don Juan, le chef de la colonie, allait faire bâtir deux églises; mais ils manquaient de vases sacrés et d'autres objets de première nécessité. Pour comble d'infortune plusieurs membres de la mission étaient morts et d'autres se trouvaient accablés d'infirmités lorsque, en 1776, les dernières nouvelles furent transmises à l'Europe.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur les tribus tout à fait sauvages qui s'étendent sur les confins du Congo.

Au nord-est du Loango, les anciens voyageurs placent une nation de nains qu'ils nomment *Malembas* ou *Bake-Bake*. Ils sont, dit-on, de la taille d'enfants de douze ans, mais très épais; ils vivent au sein de leurs forêts inhospitalières où ils donnent la chasse aux éléphants, dont ils livrent les dents en tribut à un prince nommé *Many-Kesoch*, demeurant à huit journées à l'est de Mayomba. Leurs femmes vont dans les bois tuer les grands singes pongos avec des flèches empoisonnées.

Le nom de *Bake-Bake* mérite une attention particulière; il pourrait sembler identique avec celui de *Vac-Vac* ou *Acouac*, que les arabes Masudi et Edrissi donnent à une contrée qu'ils font toucher à Sofala et au Zanguebar, et qui, par conséquent, a dû embrasser une portion de l'Afrique centrale et australe. Mais nous proposerons plus loin une autre explication de ce nom, bien qu'on ne doive pas croire, selon nous, à l'existence de ce peuple de nains.

Plus à l'est, dans l'intérieur des terres, se trouve le pays d'*Anziko* ou *Anzikana*, *N'tcha* ou *Grand-Angeka*, appelé aussi *Mikoko* et riche en métaux et en bois de sandal, mais fameux surtout par la barbarie de ses habitants.

Suivant quelques rapports certainement fabuleux ou au moins exagérés, sur ce pays lointain et peu visité, les Anziques ou Anziquois livrent leurs prisonniers invalides aux bouchers qui en étalent la chair dans les marchés publics. Quelquefois les naturels, dégoûtés de la vie, dit-on, ou égarés par un faux point d'honneur, s'offrent eux-mêmes à la boucherie. Les parents et les fils même se dévorent les uns les autres.

M. de Grandpré paraît vouloir révoquer en doute ce fait; il nie même qu'il y ait en Afrique des anthropophages : « Si le voyage de Mungo-Parc dans des pays où le mahométisme a pénétré ne détruit pas sans réplique, dit-il, l'imputation faite aux Africains d'être cannibales, que pourrait-on répondre au témoignage de Le Vaillant, dont les pas se sont dirigés vers des peuples entièrement sauvages, absolument étrangers à toute espèce de civilisation, et parmi lesquels il n'a rien trouvé qui put justifier une accusation aussi injuste.

» Je puis, de mon côté, certifier qu'il est faux que les noirs Congues mangent de la chair humaine. Ces peuples sont doux, timides et paresseux; ils ont en général horreur de verser le sang, et celui d'entre eux qui en blesse un

autre au sang est condamné à donner un esclave ou la valeur d'un esclave en marchandises, et si l'agresseur n'en a pas le moyen, il est pris lui-même et vendu. »

Ce qui est certain, c'est que les Anziquois sont excellents archers et qu'ils manient supérieurement la hache d'armes. Ils sont très agiles, courageux, intrépides. On leur accorde beaucoup de loyauté dans les transactions.

Ils apportent quelquefois à la côte de belles étoffes de feuilles de palmier et d'autres objets qu'ils fabriquent, ainsi que de l'ivoire. Les marchandises qu'ils prennent en retour sont des cauris et autres coquillages qui leur servent d'ornement, du sel, des soieries, des toiles, des verroteries et d'autres objets de fabrique européenne. Ils pratiquent la circoncision et se cicatrisent la figure pour s'embellir.

Les femmes sont vêtues depuis la tête jusqu'aux pieds; les grands portent des robes de soie ou des habits de drap : les gens du commun ont la partie supérieure du corps nue et les cheveux nattés.

Leur langage, d'ailleurs assez dur et difficile, paraît n'être qu'un dialecte appartenant à l'idiome général de toute la région du Congo.

L'étendue et la situation d'Anziko sont indiquées d'une manière fort peu satisfaisante. Drapper place *Monsal*, la capitale, à mille deux cents kilomètres de la côte et rend le pays limitrophe du *Guigiro*, pays voisin de l'Abyssinie.

Le savant missionnaire Cannecattim recueillit les mêmes indications pendant sa mission à *Mahonga*, où il convertit le roi et toute sa famille.

Pigafetta fait entrer dans l'Anziko une rivière nommée *Umbre* qui se jette dans le Congo; il indique, à l'est et au nord-est, le royaume de *Wangue*, dans lequel on est tenté de retrouver le Ouankarah.

Le roi d'Anziko, qu'on appelle le *Makoko* et selon d'autres l'*Anziko*, domine sur treize rois vassaux, parmi lesquels

nous remarquerons celui de *Fungeni*, parce que ce nom rappelle les *Fungi* de la Nubie, venus, d'après leurs propres traditions, de l'Afrique méridionale.

Le missionnaire Oldendorp, en interrogeant les nègres des Indes occidentales, avait appris l'existence d'une nation appelée *Mokko*, voisine des *Ibbos* et qui pourrait bien être identique avec les habitants de l'Anziko ou du *Mikoko*. Cette nation vivait en hostilités continuelles avec les *Evos* qui paraissent être les mêmes que les *Evis*, dont Salt entendit parler à Mozambique, comme demeurant plus près de l'Océan Atlantique que de l'Océan Indien.

C'est dans ces régions inconnues que le marquis d'Estourville, devenu, à la suite d'événements singuliers, médecin principal de l'île Saint-Thomas, a dû errer pendant douze ans prisonnier des féroces *Giagas*. Il a traversé deux grands fleuves et une chaîne de montagnes très escarpées derrière laquelle s'étendait l'empire civilisé de *Droglodo*.

Par malheur, M. d'Estourville n'ayant aucun moyen de faire des observations tant soit peu positives, les indications que lui doit la science géographique sont singulièrement vagues et confuses.

Un autre voyageur, qui a parcouru l'Afrique centrale de 1827 à 1830, assure que l'Anziko, le Mikoko ou le Makoko, comme on voudra l'appeler, est identique avec le royaume de *Sala* ou le *Mikoko-Sala*, nom que lui donnent les indigènes.

Monsol, la résidence du roi, serait une ville de 14 à 15,000 âmes.

« A l'ouest de l'Anziko se trouve le royaume de *Ninéanaï*, appelé aussi *Mono-Emongi*, titre que prend son souverain. D'après certains voyageurs, ce serait un des Etats les plus importants de l'intérieur de l'Afrique. Sa capitale porte le nom de *Bomba*.

» Au sud du Nincanaï, que M. Douville nomme royaume

de Bomba, se trouve celui des *Molouas* qui paraît avoir pour tributaires ceux de *Mouchingi* et de *Moucangama*.

Yanvo, la capitale des Molouas, a plus de 48,000 habitants dont un tiers d'esclaves. C'est la résidence du roi.

» *Tandi-a-Voua*, où réside la reine, n'a que 4,000 âmes.

» En continuant à se diriger vers le sud, on arrive au royaume de *Cassange*, dont la capitale, appelée *Cassanci*, a environ 3,000 habitants.

» Le royaume de *Cancobella* a pour capitale une ville du même nom, que l'on dit avoir 4,000 habitants.

» Celui de *Holo-ho* est gouverné par un roi dont la résidence est *Holo-ho*, ville de 2,000 âmes.

» Enfin nous nous contenterons de nommer les royaumes de *Humé*, *Ho* et *Bihé*, sur lesquels on n'a aucun renseignement positif et de quelque intérêt (1). »

(1) M. Huot.

III

Le Gabon et le bassin de l'Ogôoué.

I

Voyages d'exploration de M. Savorgnan de Brazza.

Sur les côtes de la Basse-Guinée, après le cap Sainte-Claire, lieu fort connu de tous les gens de mer, la terre tourne à l'est pour former une large et profonde baie, l'une des plus belles de la côte occidentale de l'Afrique. C'est l'estuaire du Gabon, à cheval sur la ligne équinoxiale; c'est le pays de l'ivoire pour le commerçant.

« Pour nous, à l'heure présente, ce pays a une importance considérable, parce qu'il est situé très près d'un grand fleuve l'*Ogôoué* ou *Ogoowai*, appelé longtemps la rivière du cap Lopez et qui peut être à juste titre considéré, dès aujourd'hui, comme un fleuve français.

» La prise de possession du Gabon par la France, date de 1843, et ce fut en 1869 que fut fondé, sur le plateau où étaient les magasins provisoires, le village de Libreville. Nos possessions s'y sont augmentées en 1862, par la cession d'un territoire important, situé au cap Lopez, un peu plus vers le sud.

» Au nord, l'Ogôoué, rivière très rapide, souvent aussi

large et aussi profonde que le Gabon; dans l'intérieur, en s'éloignant de la côte, le massif montagneux, situé vers l'est et d'où paraît sortir la rivière Alima; au sud, le magnifique fleuve du Zaïre ou Congo, qui entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan qu'à trente milles de la terre, ses eaux se conservent fraîches; enfin à l'ouest, l'Atlantique. Telles sont les limites des territoires où M. de Brazza est en voie d'asseoir, sur une base inébranlable, notre influence, à la fois par l'activité commerçante et par les bienfaits de la civilisation.

» Du cap Lopez au Congo, de l'Océan à l'Alima, des populations très douces, les unes laborieuses, les autres indolentes, habitent les côtes et les hauts plateaux. Cet immense pays, encore peu connu des Européens, était partagé, au dire des géographes, en une infinité de races noires et de royaumes.... Au sud de l'équateur, dans la région même où l'établissement de Franceville a été fondé en juin 1880, le géographe Delisle (1) a placé les Bateké, chez lesquels M. de Brazza a rencontré un cordial accueil. Seulement Delisle les nomme Bakke-Bakke. Il les donne comme sujets du grand Makoko, le plus puissant souverain, dit-il, de la contrée; mais il en fait, on ne sait pourquoi, une nation de nains.

» Les côtes étaient mieux connues des marins; arrosées par une quantité de rivières, qui rendent le sol extrêmement fertile, elles offrent des mouillages que fréquentaient et que fréquentent encore les Européens. Ceux-ci visitaient la rivière de *Sette*, où finissent, vers le nord, les relations du Loango, et vers le sud, celles du Gabon; la petite rivière appelée *Banna*, la rivière de *Koukouate*, le *Nombé*, le fleuve *Kourlo*. Parmi les villes ou villages, dont les cases apparaissaient à l'embouchure de chaque rivière, soit s'alignant le long des eaux, soit descendant en pente

(1) Voir ce que nous avons rapporté d'après Malte-Brun, page 60 et suivantes.

abrupte jusqu'au bord du fleuve, on distinguait *Mayombe*, un des points les plus importants de la côte, au sud d'une grande baie sablonneuse; *Loango,* capitale du royaume de ce nom, autrefois fort considérable, chef-lieu d'une province peuplée, montagneuse, où les palmiers abondent et où les navires allaient chercher une sorte de bois rouge, dur et de couleur foncée; le village de *Mambé* qui s'élève en amphithéâtre, dans une position réputée très salubre; *Ponta-Negra*, entrepôt de commerce pour cette partie de la côte; *Landana*, où la mission catholique française a établi sa résidence; *Cabinda*, ville et pays couverts de jardins et de vergers magnifiques; enfin, à l'embouchure du Zaïre, sur la rive droite et sur une langue de terre fort étroite resserrée entre un bras du fleuve et la mer, l'excellent port de *Banana*, où les plus gros bâtiments trouvent un mouillage sûr.

» De toute cette région, de toute la côte qui s'allonge jusqu'au Congo, Samuel Braun a fait jadis une description enthousiaste. Drapper en a également parlé avec éloge. Les récits des voyageurs modernes, malgré la diversité de leur origine, ne contredisent sur aucun point les faits allégués par les explorateurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. La fertilité des plaines et des vallées, où croissent en abondance et sans culture les arbrisseaux qui produisent la gomme élastique, l'arbre qui donne un produit oléagineux équivalent au suif, l'arachide, le palmier à huile, est unanimement reconnue.

» Les relations ne parlent pas d'une manière moins expresse et moins nette des habitants et de leur caractère. Ils sont vigoureux et de haute taille, un grand nombre d'entre eux sont laborieux et ont certaines connaissances industrielles. Au temps de Jacques Barbot, la contrée était remplie de tisserands, de forgerons, de potiers et de charpentiers. Cette observation est restée scrupuleusement exacte. Barbot ajoutait que les naturels vendaient aux blancs de

l'ivoire, du cuivre, de l'étain, du fer et du plomb. La richesse métallurgique du sol a été aussi constatée par M. de Brazza.

» Quelques heures de navigation au sud de Calinda amenaient les navires à l'embouchure du Zaïre ou Congo, artère importante du continent noir. C'est dans le cours moyen de ce fleuve, sur un point où il devient définitivement navigable, que M. de Brazza est arrivé; c'est là qu'il a obtenu une concession de territoire et où il a établi une seconde station; c'est de là enfin qu'il se propose d'établir les communications entre le fleuve et la côte (1). »

On a essayé d'arriver de plusieurs manières dans la région qui nous occupe. « Des expéditions belges sont parties de la côte orientale d'Afrique et ont cherché à l'atteindre par les grands lacs; elles ont rencontré de très grandes difficultés, et il n'est pas probable que le commerce puisse jamais utiliser cette route. Il y a deux mille ou deux mille cinq cents kilomètres à faire par terre, dans un pays montagneux et extrêmement difficile, au milieu de populations hostiles, et on arrive dans la partie où le Congo n'est encore qu'une rivière remplie de chutes.

» D'autres explorateurs ont porté leurs vues sur le Nil, mais il faut remonter ce fleuve dans toute son étendue et traverser ensuite une contrée marécageuse, affronter des chutes nombreuses et une route extrêmement longue.

» Quant aux routes par le nord, elles sont inconnues; personne ne les a visitées encore.

» Les Portugais cherchent à arriver au Congo en partant de leur colonie d'Angola. Ils vont par terre jusqu'à Bihé avec des porteurs, en prennent de nouveaux à cet endroit et continuent leur route pour atteindre les affluents sud du Congo. Cette direction mérite un examen sérieux; en effet,

(1) Voyage d'exploration de M. Savorgnan de Brazza; *Revue maritime et coloniale.* — Mars 1883.

les possessions portugaises sont aujourd'hui assez fréquentées, et on y trouve aisément des porteurs; il serait donc facile d'arriver par là jusqu'à la portion navigable du fleuve.

» Stanley essaie de remonter le Congo latéralement. Cette route est extrêmement difficile; on ne peut se servir du fleuve, à cause de son cours violent et de ses chutes nombreuses. Il faut constamment marcher par terre et on ne trouve pas de porteurs, les populations étant fort peu sympathiques et très rares. La contrée en outre est très montagneuse, très accidentée, par conséquent impraticable aux chariots, et Stanley, qui a cherché à faire une route, n'a pu en construire que quelques tronçons (1). »

Une autre voie avait attiré l'attention de l'explorateur autrichien, docteur Lenz. C'était celle de l'Ogôoué, connue depuis une trentaine d'années à peine; elle a été tour à tour explorée par MM. du Chaillu, Braouezec, Serval, l'amiral Touchard, Griffon du Bellay, l'amiral Fleuriot de Langle; puis par M. Wahker, de la Société de géographie de Londres, qui, en 1866, venu par terre du Gabon, parvint sur ses rives dans le pays des Inengas; enfin par M. Aymès, lieutenant de vaisseau, qui, avec la canonnière le *Pionnier*, releva, pour en dresser la carte, le cours inférieur du fleuve jusqu'au confluent de la rivière *Ougougué*, où, peu après, s'établissaient les factoreries qui font encore la limite des établissements européens.

Dans le courant de 1873, M. Wahker revenait encore dans l'Ogôoué et, s'engageant dans les rapides du fleuve, remontait jusqu'à Lopez, chez les Okandas.

Sur ces entrefaites, l'amiral du Quilio, qui commandait la station de l'Atlantique sud, voulant se rendre compte de l'importance de l'Ogôoué, remontait, accompagné de l'amiral Duperré et du docteur Gaigneron, le fleuve, jusqu'au point atteint par M. Aymès.

(1) M. le docteur Ballay; *Rapport à la Société de géographie commerciale.*

Là, après avoir conclu des traités avec Renoqué, chef des Inengas, et avec N'gombi, chef des Galois, il encouragea MM. de Compiègne et Marche, qui l'avaient précédé chez les Inengas, à poursuivre l'exploration du fleuve au delà de Lopez. Cette exploration, accomplie en 1874, « fut conduite avec autant d'énergie et d'activité que le permettaient les moyens d'action dont les explorateurs disposaient. Parvenus sur le cours moyen du fleuve, qui suit une direction voisine de l'équateur, ils eurent à franchir plusieurs rapides et se trouvèrent bientôt en présence de l'hostilité des Ossyébas, tribu considérable qui appartient à la race des Fans. Ils arrivèrent cependant au point où l'Ogôoué s'infléchit vers le sud. La terreur des nègres qui les accompagnaient, les contraignit à battre en retraite, mais ils avaient eu l'honneur de reconnaître pour la première fois le cours moyen de l'Ogôoué jusqu'à la rivière Windo.

Cependant, et tandis qu'un explorateur, dont nous avons déjà parlé, le docteur Lenz, envoyé par la Société africaine allemande, se disposait à remonter à son tour le fleuve, un officier de marine, un jeune homme de vingt ans, aspirant de 1re classe, à bord de la frégate amirale *la Vénus*, prenait la résolution de consacrer à cette œuvre, toutes les forces vives de son intelligence et de son patriotisme. Nous avons nommé M. de Brazza.

Laissons-le raconter lui-même les débuts de sa glorieuse entreprise :

« Désireux, dit-il (1), de prendre part aux efforts dirigés sur un fleuve qui débouche dans une colonie française, je me proposai de donner suite au projet, dès longtemps formé, d'entreprendre l'exploration de l'Ogôoué, en cherchant par là une voie vers l'intérieur de l'Afrique et un débouché pour notre commerce. L'amiral du Quilio, qui

(1) Communication adressée à la Société de géographie dans sa séance extraordinaire du 24 janvier 1879.

M. Savorgnan de Brazza.

encourageait ces idées, appuya mon projet. C'est ainsi que, envoyé en mission par les ministres de la marine et de l'instruction publique, aidé par le ministre de l'agriculture et du commerce et grâce au concours de notre Société de géographie, je pus organiser une nouvelle reconnaissance de l'Ogôoué. J'avais pour collaborateurs, M. le docteur de la marine Ballay, et M. Alfred Marche qui avait accompagné le marquis de Compiègne dans la précédente exploration.

» Quelques subventions, auxquelles je pouvais joindre l'appoint de ressources personnelles, nous permettaient d'espérer que le fleuve bientôt n'aurait plus de mystères pour nous et pour la géographie. L'amiral de Montaignac, alors ministre de la marine, mit de plus à notre disposition le quartier-maître Hamon, treize Sénégalais et quatre Gabonais qui devaient nous servir d'interprètes..... Après un an de soins minutieux, tout le matériel et les marchandises que nous devions emporter étaient prêts. »

Plus heureux que le docteur Lenz, qui n'avait pu aller au delà de Lopez, M. de Brazza dépassa les limites des précédentes explorations; mais, s'il parvint à avancer dans l'intérieur, il comprit bien vite combien il lui serait difficile d'en ouvrir l'accès au commerce; il se heurtait à l'obstacle des monopoles commerciaux, et il ne lui fallut pas moins de trois années pour les vaincre.

« Trompant la surveillance des Okandas, continue M. Mizon dans son rapport au Comité français de l'association internationale africaine (1), il se rendit par terre chez les Adumas, fit briller aux yeux de ceux-ci les avantages qu'ils auraient à descendre le fleuve et à entrer en relations directes avec les blancs. Toutefois il ne put les faire descendre plus loin

(1) Rapport envoyé du Gabon, le 12 juillet 1882, sur une exploration faite de concert par M. Mizon, enseigne de vaisseau, avec M. Ballay, par ordre du ministre de l'Instruction publique, dans le Congo.

que Lopez, à cause de la crainte que leur inspirent les peuples qui habitent les pays situés au delà de ce point.

» M. de Brazza remonta avec eux à la tête de l'Ogôoué; puis, quittant le fleuve, il traversa les hauts plateaux qui séparent les bassins de l'Ogôoué et du Congo. Il arriva ainsi à l'Alima, rivière qui se jette dans le Congo, dans sa portion navigable, c'est-à-dire au-dessus de Stanley-Pool.

» Il ne put la descendre à cause de l'état de surexcitation des Apfourous qui, quelques mois auparavant, avaient combattu avec Stanley. Attaqué lui-même par des forces considérables, à bout de ressources et de forces, il dut se résigner à retourner en Europe, non sans avoir poussé une pointe dans le nord et découvert la Licona, affluent considérable du Congo.

» Après un an de séjour en Europe, il repartit pour l'Afrique. Le ministre de la marine l'avait placé aux ordres du Comité français de l'association africaine, pour aller choisir l'emplacement de deux stations hospitalières et scientifiques, à fonder dans les bassins de l'Ogôoué et du Congo. M. de Brazza accomplit rapidement sa tâche, désigna l'emplacement des stations, l'une sur la rivière Passa, petit affluent de l'Ogôoué; l'autre à Ntamo-N'couna (à Stanley-Pool), sur le Congo.

» Après y avoir aposté des hommes pour réserver la priorité de la France, M. de Brazza, redevenu libre, reprit la série d'explorations de son premier voyage et se rendit à la mer, en suivant la rive nord du Congo, remonta l'Ogôoué, en janvier 1881, construisit une route destinée au passage des marchandises et des canots à vapeur, entre les deux fleuves. Il se rendit ensuite à la côte par une route intermédiaire à celle de l'Ogôoué et du Congo.

» Il avait profité de ces deux années passées dans l'Ogôoué, pour y établir la liberté de commerce. Au mois de juin 1880, sept cent soixante-neuf Okandas, Adumas, Shébas,

Aouangis descendaient au bas du fleuve au devant de MM. Ballay et Mizon. D'autre part, les maisons de commerce de la côte, profitant des circonstances, s'empressaient d'établir des factoreries de l'embouchure du fleuve à la chute de Bôoué.

» Malheureusement les traitants, pour la plupart Sénégalais, crurent devoir faire le commerce à la façon dont Mahomet propageait sa religion et apportèrent ainsi des entraves à leur entreprise. Les exactions qu'ils commettaient, leur mauvaise conduite, amenaient le désordre sur le fleuve, et lorsqu'ils demandèrent à M. de Brazza d'abord, à M. Mizon ensuite (1), le concours de la station, pour les aider à forcer la chute de Bôoué, ce concours leur fut refusé. Il était en effet impossible, avant que la station fût assez assise pour surveiller les contrées nouvellement découvertes, qu'il fût permis aux traitants de pénétrer parmi les populations douces et craintives du haut fleuve, étant donné les actes commis par les Sénégalais, » actes dont un seul exemple donnera une idée suffisante : Un de ces traitants, le nommé Samba-Sons, ayant coupé la tête à un pahouin, avait placé cette tête à l'extrémité d'une perche devant sa factorerie, tandis que son gendre, Boubon-Ndyaie, arrêtait les pirogues et en gardait les équipages comme esclaves. Ceux-ci, est-il besoin de l'ajouter, furent délivrés par M. Mizon et renvoyés dans leur pays.

Cependant, si, par suite de ces circonstances indépendantes de la volonté des explorateurs, cette nouvelle campagne de M. de Brazza ne produisit pas, au point de vue commercial, tous les résultats qu'on devait en attendre, elle fut loin d'être infructueuse. Pendant que les Batèkès s'accoutumaient au contact des Européens et que le portage de long trajet remplaçant le portage de village à village, étendait jusqu'à l'Alima la route commerciale qui part de notre colonie du

(1) M. Mizon avait reçu le commandement des nouvelles stations.

Gabon, pour se diriger vers les bassins moyens et supérieurs du Congo, M. de Brazza poursuivait ses découvertes et ses observations. Il s'assurait que l'Ogôoué peut être facilement remonté en pirogue jusqu'à son extrémité.

« M. de Brazza et moi, dit M. Ballay dans son rapport à la Société de géographie commerciale, nous avons fait plusieurs fois ce voyage sans quitter les pirogues ni les décharger. La route de poste de Franceville, qui est le point où on quitte l'Ogôoué jusqu'à l'Alima, a une quarantaine de kilomètres. Elle peut être rendue plus courte en utilisant de petits affluents de l'Ogôoué et de l'Alima. Cette route est très accessible aux chariots; il n'y a pas d'accidents de terrain, le sol est sablonneux et recouvert seulement d'une faible végétation.... Les produits du pays sont le bois rouge, l'ébène, l'huile de palme, les arachides, la gomme copal, le caoutchouc et l'ivoire. On ne peut faire le commerce des premiers de ces produits qu'au Gabon, parce que leur transport et leur faible prix en Europe ne permettraient pas de les exploiter d'une façon lucrative; mais une maison qui voudrait établir dans l'Ogôoué une factorerie pour les produits riches, tels que l'ivoire, le caoutchouc, la gomme copal, en retirerait certainement de très grands avantages. Il existe déjà dans cette région une maison anglaise et une maison allemande qui en monopolisent les produits et qui font par an pour plusieurs millions d'affaires, rien qu'en ivoire et en caoutchouc.

» La quantité d'ivoire qui vient surtout de l'Ogôoué au Gabon, est d'environ trente tonnes. On achète cet ivoire à des prix extrêmement minimes : Une dent d'ivoire de soixante kilos, par exemple, qui se vend là-bas quarante à cinquante francs seulement, vaut en France un prix supérieur à trente francs le kilogramme.

» Or, ce commerce lucratif pourrait aisément être concentré dans l'Ogôoué et s'y faire à notre profit. Dans le haut

Ogôoué, en effet, l'influence française existe seule encore ; on n'y a vu encore que M. de Brazza et ses compagnons.

» Les principaux chefs sont allés reconnaître l'autorité française près du commandant du Gabon, et ils ont manifesté le désir de voir des commerçants français établis chez eux. Il importe que ce désir soit satisfait avant que des maisons étrangères prennent les devants. »

La nation qui exploitera ce vaste champ d'action commerciale, trouvera dans ce pays, en outre de plantes alimentaires excellentes, telles que le manioc, la patate, l'ananas, la canne à sucre, une faune des plus riches : les éléphants, les antilopes, les bœufs sauvages, les sangliers, les cabris sont communs sur les bords de l'Ogôoué; on y trouve aussi le lamentin et l'hippopotame; une grande variété de singes, parmi lesquels le gorille, peuplent la contrée dont les régions aériennes sont sans cesse sillonnées par une multitude d'oiseaux dont plusieurs appartiennent à de très grandes espèces; tels, par exemple, les perroquets, les aigles pêcheurs, les pélicans. Le poisson est très abondant surtout dans les lacs et dans les arroyos, où le courant se fait sentir.

Si du sol et de ses productions naturelles, nous passons aux habitants, nous trouvons, échelonnées entre l'embouchure du fleuve et le N'Gounié, quatre peuplades principales, appartenant toutes quatre à la même race et parlant la même langue, le M'Pongue, ce qui semble indiquer que les Gabonais sont sortis de la même souche.

Ce sont d'abord les *Orongous* ou *Lopez;* ils habitent la côte depuis Sangatanga jusqu'à l'île Lopez et la rive droite de l'Ogôoué jusqu'à la pointe Dembo. Ils sont depuis longtemps en rapport avec les Européens, et un certain nombre d'entre eux entendent et parlent le portugais. Leurs principaux chefs ont des traités avec la France.

Viennent ensuite les *Camas*, qui, répandus sur les bords

du Mexias, de Fernand-Vaz au Rembo, s'avancent jusqu'à l'Ogôoué, dont ils occupent les deux rives, entre la pointe Rembo jusqu'au village d'Achouka. Les Camas, plus nombreux que les Orongous, sont depuis plus longtemps que ceux-ci en rapport avec les Européens. Au temps de la traite des nègres, les négriers n'avaient pas sur la côte de courtiers plus zélés.

Placés à proximité du lac Ouangué et sur les deux rives du fleuve jusqu'à N'Gounié, les *Galois*, ne comptent guère plus qu'une dizaine de mille âmes, néaumoins ils exercent une influence relativement considérable dans toute la région de l'Ogôoué, et même dans le Gabon ; ils doivent cette influence à la réputation de leurs féticheurs.

Nous ne nommons ici que pour mémoire les *Ivilis*, habitants des vallées des monts Achoukotes, qui ont fondé quelques villages au milieu des Galois.

Au confluent du N'Guimé et de l'Okanda, les *Inendos* ou *Okandos*, après avoir été longtemps la terreur des autres populations, nous servent aujourd'hui d'intermédiaires commerciaux.

A partir du point que nous venons de signaler, deux peuples principaux, les Pahouins ou Ossyébas, sur la rive droite de l'Okando, et les Bakalais sur la rive gauche, appartiennent à une autre race et montrent des traits de mœurs différents.

Les premiers appartiennent à la grande famille des Fans, qui paraît originaire des contrées les plus éloignées du continent africain. « C'est un peuple chasseur et guerrier, habile à forger le fer et ne s'adonnant ni à la navigation des fleuves, ni à la culture de la terre, comme les autres habitants de l'Ogôoué. Ils ont envahi toutes les parties supérieures de l'Ogôoué entre ce fleuve et le Congo, et ils y habitent des villages très populeux. »

Les Bakalais forment avec les Ossyébas un contraste

frappant. Industrieux et de caractère ouvert et facile, ils récoltent presque tout le caoutchouc qui sort de l'Ogôoué. Les éléphants n'ont pas d'adversaires plus habiles et plus redoutables ; la quantité d'ivoire qu'ils livrent au commerce est très considérable.

Les tribus que l'on rencontre au-dessus du Dumé sont les *Okotas*, les *Scébos*, les *Aouangis*, les *Obambos*, les *Atzianos*, les *Alkaingés*, les *Abomas*. Ces deux derniers peuples habitent un pays très bien cultivé et ont de nombreux troupeaux.

Les chutes du Poubara, qui forment la limite de la région habitée par ces divers peuples et visitée par M. de Brazza, ont environ quarante mètres de hauteur. Aucun Européen n'était encore arrivé jusque-là, et il ne fallait rien moins que les qualités personnelles du jeune explorateur pour lui permettre de faire une pointe aussi considérable au sein de ce *continent mystérieux*, où Stanley, dans des conditions différentes et avec des efforts non moins énergiques, pénétrait par une autre route.

M. de Brazza, en effet, avait pour lui « sa jeunesse, sa santé, qu'avec une indomptable énergie de volonté il avait exercée au climat si dangereux du Gabon, ce qui lui permettait de supporter bien mieux encore le climat non moins insalubre de l'intérieur. Il avait, dès son premier voyage au Gabon, en 1872, étudié la langue des peuplades gabonaises et leurs habitudes; il avait vu enfin les *Fans*, ces tribus qui depuis quelque temps émigrent de l'intérieur pour se réfugier sur le littoral de l'estuaire, et auxquels ressemblent beaucoup les Ossyébas, c'est-à-dire la population de l'Ogôoué avec laquelle les explorateurs devaient avoir le plus à compter. »

Si, à ces éléments de réussite, on joint une ferme résolution d'arriver au but qu'il se proposait, et de doter la France de nouveaux centres commerciaux ; le désir pas-

sionné de planter le drapeau de la France en avant de tous les autres drapeaux, dans cette immense arène où il s'agit en même temps pour les nations européennes de s'assurer de nouvelles richesses et, ce qui est plus digne encore de l'ambition d'un peuple généreux, de renverser les digues puissantes qui ont jusqu'à ce moment toujours arrêté le cours de la civilisation chrétienne aux limites de l'Afrique centrale, on s'expliquera l'ascendant presque merveilleux exercé par M. de Brazza sur les populations qu'il a visitées, ascendant qui, en nous créant des alliés fidèles, nous a acquis, avec la domination du cours entier d'un des plus grands fleuves d'Afrique, d'immenses territoires.

Dans l'impossibilité de raconter ici les voyages de M. de Brazza dans tous leurs détails, nous nous arrêterons seulement sur les parties qui concernent les rapports du vaillant et habile explorateur avec les principales populations qu'il a gagnées à la France.

Nous rejoindrons M. de Brazza au cours de sa seconde mission, 1879-1882, à Franceville, la station du haut Ogôoué, qu'il vient de fonder « près du confluent du fleuve et de la rivière Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population pacifique et dévouée à nos intérêts ; en communication directe avec le Gabon, dont huit cent quinze kilomètres la séparent, et distante de cent-vingt kilomètres seulement du point où l'Alima, affluent du Congo, commence à être navigable. »

M. de Brazza, persuadé « qu'à l'énergie de Stanley, il fallait opposer la persévérance et la célérité, » aussitôt sa nouvelle mission reçue et sans attendre que le docteur Ballay, chargé des préparatifs de l'exploration, et M. Mizon, nommé commandant de la station, soient prêts, part seul de l'Europe (27 décembre 1879).

Il arrive à Franceville, où, en attendant MM. Ballay et Mizon que des incidents indépendants de leur volonté ont

retenus, il s'occupe à la fois de constituer plus complètement cette première station et de préparer des moyens d'action pour la nouvelle expédition dont il est chargé.

Craignant cependant qu'une plus longue inaction devienne préjudiciable au succès de cette expédition, il se décide, en juillet, à partir pour Ntamo, sur le Congo, après avoir envoyé au devant de MM. Ballay et Mizon l'élève mécanicien Michaud à la tête de sept cent quarante indigènes adumas et okandas, montés sur quarante-quatre pirogues. Cet acte, qui nous paraît très simple, avait une portée immense. En effet, c'était la première fois que « les indigènes du haut Ogôoué, brisant le lien de monopoles séculaires, descendaient à la côte, et, par ce seul fait, le cours supérieur du fleuve se trouvait désormais ouvert au commerce européen. »

Nous laisserons M. de Brazza nous raconter lui-même les péripéties et les résultats de ce voyage.

« Sur cet itinéraire d'environ cinq cents kilomètres en pays inconnus jusqu'alors, notre bonne réputation acquise, depuis 1876, dans le haut Ogôoué, nous valut partout un excellent accueil des populations.

» Avant même d'arriver à Ngampéi, je reçus la visite d'un chef envoyé par le roi Makoko pour me servir de guide dans ses Etats qui s'étendent sur la droite du Congo jusqu'à Ntamo.

» ..... Stanley avait descendu le Congo, ne laissant d'autre souvenir de son passage que celui des trente-deux combats qu'il avait livrés. Moi-même, subissant le contre-coup des hostilités qu'il avait semées, lors de ma première tentative pour descendre l'Alima, en 1878, j'avais dû me battre contre les Apfourous, qui sont les maîtres de la navigation du Congo, de l'Alima, de la Licona et de l'Ikelemba, entre Ntamo et le pays des Mangalas.

» Je n'oubliais pas que le premier voyage dans le Congo intérieur, après celui de Stanley, ne pouvait être qu'un

voyage de pacification, et je n'étais pas trop rassuré sur la manière dont seraient accueillies les propositions de paix que j'allais faire aux Oubandjis, dans le but d'assurer la tranquillité de notre future station du Congo, ainsi que la navigation du fleuve et de ses affluents.

» Mais, mes dispositions bienveillantes une fois connues, je recueillis le bénéfice des procédés pacifiques que j'avais toujours employés, et ma situation fut d'autant plus facile que Stanley avait semé la terreur parmi ces populations.

» Non seulement le roi Makoko fut le premier à rechercher notre amitié, mais il appuya de toute son influence nos négociations avec les Oubandjis.

» Le 10 septembre 1880, Makoko demandait à notre pavillon une protection contre les hostilités qui pouvaient de nouveau surgir dans le Congo intérieur, entre les indigènes et les Européens dont on annonçait la prochaine apparition. Il signait un traité aux termes duquel il plaçait ses Etats sous la protection de la France, et nous concédait, à notre choix, un territoire pour l'établissement d'un village qui ouvrirait aux blancs français une nouvelle route d'accès dans la contrée.

» Quelques jours plus tard, à Nganchouno, la paix ayant été conclue entre nous et les Oubandjis, je descendis le Congo jusqu'à Ntamo, espèce de lac formé par un écartement des rives, au moment où le fleuve va s'engager dans les rapides. Après avoir choisi, pour notre concession, le territoire situé sur la rive droite, entre les rivières Impila et Djoué, je convoquai tous les chefs voisins à Ntamo, et je leur signifiai la prise de possession du terrain que je venais de choisir et qui est nécessairement la tête de ligne de toutes les grandes voies de communication qu'on pourra établir par la suite sur la rive droite du Congo.

» J'y laissai le sergent Malamine et trois hommes à la

garde de notre pavillon, et je partis pour le Gabon, où je pensais que le docteur Ballay devait être arrivé.

» Sur tout ce parcours, le fleuve traverse un pays très accidenté ; c'est un entassement de montagnes séparées par des ravins dont la profondeur varie entre cinquante et deux cents mètres, sans compter un grand nombre de torrents entre ces perpétuelles montées et descentes ; il faut hisser et affaler tour à tour les vapeurs démontés qui, lancés définitivement en amont des cataractes, iront sillonner les douze à quinze cents kilomètres de voies navigables sur le Congo et ses affluents, et drainer les produits d'un bassin aussi grand que le tiers de l'Europe, et qui, à tous les avantages qu'il présente au commerce, possède un avantage qu'aucune des personnes qui se sont occupées et qui s'occupent de la conquête pacifique de l'Afrique par la civilisation européenne, ne saurait méconnaître, nous voulons parler de l'absence absolue de l'élément musulman, ce qui fait que l'on ne rencontre point ce fanatisme qui rend si difficile la création d'établissements avantageux dans le bassin du Sénégal et du haut Niger. »

Dans ce voyage, M. de Brazza rejoignit Stanley à Vivi ; mais, pressé d'arriver, il s'y arrêta à peine. Les relations toutefois, et quoi qu'on en ait dit, furent courtoises entre les deux explorateurs. Le 16 décembre 1880, M. de Brazza arrivait au Gabon ; une pénible déception l'y attendait : M. Ballay n'était pas arrivé.

Préoccupé de ce qui pouvait s'être passé en son absence à Franceville, qu'il avait laissée sous la direction du quartier-maître Noguez, M. de Brazza repartit du Gabon vingt-quatre heures après y être arrivé.

Tout s'était admirablement passé à Franceville, une route carrossable de cent vingt kilomètres, dont quarante-cinq furent rendus immédiatement praticables, fut ouverte entre Franceville et le point choisi sur l'Alima pour lancer nos

vapeurs; un service général de transport y fut organisé, comme cela avait été fait déjà sur tout le cours de l'Ogôoué. « Enfin, continue M. de Brazza, du Gabon au Congo, toutes les populations, gagnées par nos bons procédés et unies à nous, par leurs intérêts, dans un même sentiment de bienveillance, voyaient dans le pavillon français un emblème de liberté, de paix, un gage d'heureux avenir, grâce aux relations qu'il leur ouvrait avec la côte. »

Telle était la situation lorsque M. Mizon arriva enfin (27 septembre 1881). Malheureusement le docteur Ballay n'était pas avec lui. Les réparations, nécessitées par l'état défectueux de son matériel, devaient le retenir indéfiniment au Gabon, et peut-être même exiger son retour en Europe.

Quand il reçut ces nouvelles, M. de Brazza était retenu par la maladie aux sources méridionales de l'Alima, qu'il était allé reconnaître. Mis à couvert de toute espèce de responsabilité par la prise de possession du commandement de la *Station hospitalière* et *scientifique* fondée par lui, au lieu de songer à aller se rétablir à Franceville, M. de Brazza ne pensa plus qu'à compléter sa tâche en cherchant une route commerciale pour relier la station de Ntamo à la côte, c'est-à-dire le Congo intérieur navigable à l'Atlantique.

Il savait « qu'après sa visite, Stanley avait essayé de gagner le sergent Malamine et de détourner les chefs indigènes de leurs obligations envers nous. Il estimait toutefois qu'il n'y avait pas là lieu de s'alarmer. Nos intérêts étaient entre des mains fidèles et dévouées, et sa présence n'était pas nécessaire à Ntamo, que M. Mizon d'ailleurs s'était chargé de ravitailler.

« Je pus donc, continue M. de Brazza, m'élancer de nouveau vers l'inconnu.

» J'arrivai le 9 mars sur les bords du Niasi, dont la

source orientale est voisine de celle de la rivière Djoué, et qui va se jeter dans l'Océan sous le nom de rivière de Quillon.

» Riche en mines de cuivre et de plomb, le bassin du Niasi est séparé de celui du Congo par des montagnes qui ne laissent entre elles qu'un seul passage facile. Ce passage est situé à la hauteur du coude formé par le Niasi à son confluent avec le Ndouo, de sorte que la véritable voie de communication de Ntamo et l'Atlantique se dirige presque droit à l'ouest, sans présenter d'autre obstacle à la construction d'une ligne ferrée, que le passage du col entre la vallée de Djoué qui débouche à Brazzaville et celle du Niasi généralement plate et facile, qui débouche à l'Atlantique. Ma mission étant achevée pour le moment, mon retour s'effectua heureusement. Le 17 avril, je fus accueilli à bras ouverts par le supérieur de la mission française et par les commerçants de Landana, et le 7 juin 1882, j'arrivai à Paris. Mon expédition, qui devait durer sept à huit mois, m'avait retenu près de trois ans absent. »

Mais si cette mission s'était prolongée au delà, semblait-il, de toutes limites, M. de Brazza, malgré ses grandes fatigues, ne songeait pas à s'en plaindre, et le gouvernement français ainsi que la société de géographie ne pouvaient que s'en applaudir. Une foule d'observations scientifiques et géographiques avaient été faites, et quant aux résultats politiques et humanitaires, ils étaient immenses.

Pour ne parler que d'un point qui prime tous les autres quand il est question de l'Afrique et de sa civilisation, les causes qui ont maintenu la traite des esclaves faite par les indigènes dans les contrées limitrophes de notre colonie du Gabon, et les remèdes à employer pour faire disparaître cette plaie qui désole la contrée, avaient été étudiés. C'était même là le but principal que la France avait poursuivi en établissant ces stations africaines, dont l'influence ne saurait

manquer de devenir salutaire, tant par les relations commerciales qui offrent aux indigènes des avantages plus sûrs que la traite des esclaves, que par la protection offerte à ces derniers.

Ainsi « autour de notre station de Franceville s'est déjà groupée une population d'esclaves qui est venue chercher et qui a trouvé la liberté sous notre pavillon. » Il est inutile d'insister sur le dévouement et la fidélité de ces populations qui iront en augmentant à mesure que notre influence se développera dans ces régions.

Notre situation territoriale et politique, qui a été l'objet d'un rapport spécial adressé par M. de Brazza au ministre de la marine, mérite que nous aussi nous lui consacrions un paragraphe particulier. Nous avons dit quelle est l'importance, au point de vue de sa situation, du terrain concédé à la France, et sur lequel a été fondée la station de Ntamo, dénommée par la société de géographie et par la France entière *Brazzaville*.

Ce terrain est délimité par les rivières Impila et Djoué. Il s'étend sur toute la rive droite du lac nommé par les indigènes Ncouna, et sur un espace de dix milles le long du Congo, immédiatement en amont de la dernière cataracte.

Pour établir d'une façon à la fois claire et complète l'historique de nos relations avec le roi de Makoko et les chefs placés sous sa dépendance, nous devons remonter de quelques années en arrière, c'est-à-dire à l'époque de la descente du Congo par Stanley, en 1877.

« Le souvenir de ses nombreux combats l'avait précédé, et les tribus qui ne se sentaient pas assez fortes pour résister, s'écartaient de son passage, tandis que les peuplades puissantes engageaient la lutte. De là les trois principaux combats; ceux de l'Aroïms et du Mangola, et enfin celui qui eut lieu en aval de l'embouchure du Couango, en face de la résidence de Makoko.

» Depuis ce combat, qui fut le dernier, le vide s'était formé autour du voyageur, même à Ncouna, centre populeux, où il dut s'arrêter pour avoir des vivres, avant de s'engager dans les rapides. Stanley ne put s'en procurer que grâce à Itsi, seul chef avec lequel il eut des relations, et dont le village était situé sur la rive gauche immédiatement en amont du premier rapide.

» Ce chef avait supplanté son père contre le gré de Makoko. Il se trouvait pour cette raison en mauvais termes avec son suzerain, ce qui l'engagea à s'écarter de la ligne de conduite tracée par celui-ci.

» Bien que le calme se fût peu à peu rétabli dans la contrée, les indigènes ne laissaient pas de jeter des regards défiants vers le bas Congo.

» Sur ces entrefaites, ils apprirent que d'autres blancs, les *Fallas*, comme ils appellent les Français, établis sur le haut Ogôoué, venaient d'ouvrir aux peuplades voisines des communications avec la côte, d'où résulterait pour la contrée une source de prospérité et de commerce. De là leur désir de gagner l'amitié de ces blancs et de rechercher leur protection contre ceux du Congo, dont le retour était annoncé comme une menace. »

Ce bon vouloir était pour nous une heureuse fortune, du moins si l'on mesure le prix d'une alliance sur l'importance et l'influence de la nation qui l'offre et sur les avantages qu'elle doit procurer.

« La dynastie des Makoko, en effet, est fort ancienne; son nom était connu à la côte avant le xv^e^ siècle, et Bartholomeo-Diaz-Cada-Masto le citait comme celui d'un des plus grands potentats de l'Afrique équatoriale de l'ouest.

» Les chefs qui occupent les deux rives du Ncouna (Ntamo, Stanley-Pool, Brazzaville), sont tous feudataires de Makoko, et reçoivent de lui, à chaque succession, leur investiture, laquelle implique la prérogative de s'asseoir sur

une peau de tigre et de porter comme signe distinctif un collier de cuivre.

» Bien que diminuée par suite des investitures octroyées aux membres de la famille royale et par d'autres causes dynastiques, la puissance du Makoko actuel est encore assez grande; son influence, d'un caractère religieux, s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Alima, et même au delà.

» Si, en face de l'Etat où Stanley livra son dernier combat, M. de Brazza parvint à conclure la paix avec les tribus les plus occidentales, qui sont les navigateurs par excellence du Congo, c'est à l'influence de Makoko qu'il le dut; ce fut par son intermédiaire qu'en signe de paix et de protection, le pavillon français fut arboré par ces tribus.

» Lui-même tenait beaucoup à ce que l'on établît, près de sa résidence Mbé, le nouveau village des blancs, et ce n'est pas sans regret, continue M. de Brazza, qu'il accéda à ma demande de le fixer à Ncouna (Ntamo).

« Ncouna m'appartient, me dit-il, je te donne d'avance » la permission que tu désireras; Ngaliémé donnera ma parole » aux chefs qui tiennent la terre en mon nom et qui dépen- » dront désormais de toi. »

» C'est à sa demande que je laissai ensuite sur le terrain concédé, le sergent Malamine et deux hommes, à l'entretien desquels, sachant que j'étais dénué de ressources, il s'offrit de faire pourvoir jusqu'à mon retour.

» Quand je partis pour Ncouna, nous nous quittâmes en fort bons termes; les cadeaux que je reçus de lui furent beaucoup plus considérables que ceux que je lui offris. Je lui fis comprendre que le seul fait d'arborer notre pavillon constituait une protection effective envers d'autres Européens et, voulant lui donner acte des mesures qu'il avait prises en notre faveur touchant Ncouna, je lui remis un pavillon.

» Le 3 octobre 1880, l'acte de prise de possession fut rédigé et signé à Ncouna. La décision de Makoko avait été

signifiée aux indigènes par Ngaliémé qui se trouvait alors à Ncouna pour percevoir des redevances.

» Tous les chefs établis sur le territoire concédé arborèrent le pavillon français et vinrent me rendre hommage pour confirmer la prise de possession.

» Les chefs de la rive gauche, apprenant ce qui venait de se passer, m'envoyèrent une députation.

« Nous sommes, aussi bien que ceux de la rive droite, » me firent-ils dire, vassaux de Makoko, et nous désirons » ne pas rester à l'écart de la prospérité que les Fallas » amèneront dans la contrée. »

» Sur ma réponse que les Français ne désiraient pas pour le moment se fixer de l'autre côté du fleuve et prendre possession des deux rives, ils insistèrent auprès de Ngaliémé pour avoir, au moins, le pavillon en signe de protection et réussirent à obtenir de lui que les chefs des deux rives auraient la charge et la responsabilité des hommes que je laissais dans le pays.

» .... Les faits devaient bientôt prouver que ce traité avait été stipulé par les indigènes avec intelligence de cause de leurs intérêts et avec la volonté de l'observer fidèlement. Tout ce que l'on pourrait leur reprocher, c'est d'avoir un peu péché par excès de zèle.

» Trois mois après mon départ, deux missionnaires évangéliques, MM. Grudington et Bentley, ayant suivi la même route que moi, mais en sens inverse, arrivèrent à Ncouna où, surpris de voir flotter notre pavillon, ils demandèrent avec insistance aux indigènes s'ils comprenaient l'engagement qu'ils avaient contracté en donnant leur pays à la France.

» Les indigènes, à leur tour, leur ayant demandé s'ils étaient Français, ils mirent peut-être trop d'empressement à affirmer « qu'ils n'avaient rien de commun avec les Fran- » çais ; qu'ils étaient Anglais, une toute autre nation. »

» Cette déclaration, qui décelait un certain antagonisme, inspira une méfiance qui fut bientôt portée au comble par les démarches qu'ils firent auprès d'eux pour obtenir l'autorisation de s'établir sur la rive gauche. Les indigènes, voyant dans ces démarches une atteinte aux droits de Makoko et aux nôtres, témoignèrent à MM. Grudington et Bentley des intentions hostiles, que le manque d'expérience de ceux-ci et l'ignorance des causes qui les motivaient leur firent exagérer.

» Les voyageurs anglais durent alors accepter la protection du sergent Malamine, dont ils auraient grandement désiré pouvoir se passer. Malamine se mit à leur disposition, conformément aux ordres qu'en prévision d'événements de ce genre je lui avais laissés, et il réussit à calmer l'effervescence générale en faisant comprendre aux chefs indigènes que « les Anglais étaient frères des Français. »

» L'offre que leur fit le brave sergent de les conduire au village qu'il habitait, fut déclinée par les missionnaires; mais à leur demande, il mit pour les rassurer un de ses marins à leur garde.... Deux jours après, ils quittaient la contrée....

» J'ose affirmer, comme ils le reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes, que notre deuxième station ne leur a pas été inutile, bien qu'ils aient tenu à profiter le moins possible de la protection que notre pavillon leur offrait.

» Informé de ces faits, Stanley laissa en arrière à Manianga son matériel et son personnel considérable et arriva le 29 juillet à Ncouna, à la tête de quatre Européens, dont deux officiers belges, et de soixante-dix Zanzibarais.

» Il pensait qu'une démonstration de force et de puissance intimiderait ces chefs si ardents à empêcher qu'on portât atteinte aux droits qu'ils nous avaient donnés.

» Dès son arrivée, et toujours d'après les instructions que je lui avais laissées, Malamine alla à sa rencontre

avec deux moutons et une provision de vivres qu'il lui offrit en signe de bienvenue.

» Cédant probablement à un mouvement de dépit momentané, Stanley reçut très durement le modeste officier, représentant l'occupation par la France d'un point qui depuis deux ans était son objectif.

» En repoussant ainsi dédaigneusement toute offre de services, il se mettait ouvertement aux yeux des indigènes en antagonisme avec moi et rendait encore plus vives la crainte et la méfiance inspirées par son nom.

» Il en résulta que, lorsqu'il manifesta l'intention de s'établir dans la contrée, les indigènes répondirent à ses avances qu'ils avaient cédé leur territoire et qu'ils ne voulaient y laisser établir personne, sans mon autorisation expresse.

» A un déploiement de forces que fit Stanley, ils arborèrent le drapeau français et déclarèrent qu'ils répondraient à la force par la force.

» Stanley, on le sait, a reçu du roi des Belges la recommandation des plus formelles de procéder pacifiquement; le souvenir de ces instructions joint au respect dû à notre pavillon, s'il ne calma point la colère du bouillant explorateur, eut cependant sur lui assez d'influence pour l'empêcher d'ouvrir des hostilités contre les chefs qui se couvraient de nos couleurs pour défendre leurs droits; il accepta de camper au lieu que les indigènes lui désignèrent pour faire ses préparatifs de départ.

» Ce fut là que, cinq jours après, arriva le P. Audouard que Stanley avait tenu à devancer. Je ne sais si ce missionnaire français comprit le but de l'extrême politesse de Stanley à son égard; quoi qu'il en soit, l'intimité qui résulta de cet accueil eut pour effet d'inspirer aux indigènes des doutes sur la nationalité que s'attribuait le P. Audouard. En s'étayant moins de la protection et de la puissance de

Stanley et en s'appuyant davantage sur la faiblesse apparente et la puissance réelle du sergent Malamine, le P. Audouard aurait pu rester sans crainte à Ncouna ; mais, ignorant complètement ce qui s'était passé entre Stanley et les indigènes, il avait mal jugé la situation. Il quitta la station au bout de trois jours à la grande satisfaction de Stanley, qui, voulant se débarrasser d'un témoin importun, facilita son départ de toutes les manières.

» A cette époque, j'envoyai des marchandises au sergent, qui depuis six mois était sans nouvelles de nous ; je convoyai moi-même ce ravitaillement jusqu'à mi-chemin. Comme j'avais appris vaguement par les indigènes l'arrivée d'Européens sur ce point, je leur écrivis une lettre où, offrant mes services, j'exposais la situation et réservais mes droits.

» Stanley, reconnaissant que notre occupation était un fait accompli, jeta les yeux sur la rive opposée. »

Il essaya de déterminer, sans trop se compromettre toutefois, Itsi à abattre le pavillon français et à s'appuyer sur les Bacouos, ses limitrophes, et il lui envoya à cet effet la peau de tigre. « Itsi n'aurait certainement pas osé accepter le dangereux honneur d'être ainsi nommé, par Stanley, chef d'un territoire appartenant à Makoko sans les fusils à répétition des Zanzibarais, laissés en garnison dans son village. »

Las et indignés de ces agissements, les indigènes s'entendirent pour forcer Stanley et ses hommes, en les prenant par famine, à un départ définitif. Alors, et voyant que sa manière d'agir lui avait aliéné les véritables chefs du pays et que désormais l'unique chance de prendre pied à Stanley-Pool se trouvait dans les mains d'Itsi, il abandonna la rive droite, et, à partir de Manianga, c'est sur la rive gauche qu'il traîna ses vapeurs pour déboucher à Stanley-Pool au village d'Itsi.... Forcé de respecter le traité qui nous cède Brazzaville, il avait compris qu'il fallait compter avec nous.

Il en référa à ses commettants en leur exposant la situation (1).... »

Cependant, en quittant les bords du lac, Stanley avait eu l'adresse d'y laisser un principe de discorde entre les chefs du pays. L'un d'eux, avec lequel, trois ans auparavant, il avait conclu l'alliance du sang, laquelle consiste, après s'être fait une légère incision au bras, à boire chacun une goutte de sang de l'autre, lui était resté fidèle; or, Stanley avait avec lui deux ânes fourbus par les fatigues de l'expédition et l'un des officiers de sa suite était accompagné d'un beau chien noir d'Europe. C'était un cadeau vraiment princier qu'on eut soin d'offrir, la veille du départ, au chef ami. Celui-ci s'empressa de parcourir tous les villages suivi de son chien noir et monté tour à tour sur ses deux ânes, et la stupéfaction fut si grande que Stanley put dire en plaisantant : « Si Brazza, à son retour de l'Ogôoué, ne leur » apporte pas à tous autant d'ânes et de chiens noirs qu'il » leur a donné de pavillons français, il risque d'être fort » mal reçu à son retour. »

Du reste, Stanley et ses compagnons, qui ont affecté jusqu'au dernier moment d'être convaincus que la France ne ratifierait pas le traité conclu avec le roi Makoko, n'ont point épargné leurs plaisanteries à M. de Brazza et à son œuvre.

Après s'être plus ou moins spirituellement attaquées « à » la multitude de drapeaux tricolores arborés sur les bords » du Ncouna, » ces plaisanteries n'ont point épargné le brave et fidèle gardien de Brazzaville, et il faut avouer que, tout admirable et presque héroïque qu'ait été la conduite de ce brave soldat français, la singularité de sa situation a pu prêter au moins au sourire.

(1) Depuis le moment où M. de Brazza a écrit le rapport dont nous venons de reproduire les principaux passages, « Stanley a renoué en face de nous, et cette fois avec succès, les fils d'une politique dont nous venons de voir le premier échec. Une station belge a été établie sur la rive gauche du Congo, en décembre 1880, c'est-à-dire un an et trois mois après notre occupation. »

En laissant le sergent Malamine et ses deux laptots à la garde du pavillon français si heureusement arboré sur les rives du lac africain, on ne leur laissa guère pour toute propriété qu'un fusil à chacun et une ample provision de cartouches : « Le gibier ne manque pas, avait ajouté M. de Brazza ; voici donc de quoi subvenir largement à votre existence. » Malamine tint compte de la recommandation, et les trois hommes devinrent d'intrépides chasseurs. D'autre part, les chefs, on s'en souvient, ne laissaient pas manquer de nourriture leurs nouveaux amis ; mais, tout importante qu'elle soit pour la conservation de la vie animale, une alimentation suffisante, abondante même, n'est pas le seul besoin qui s'impose à l'homme. Il lui faut pourvoir à son habitation, à son habillement, etc... et sous ces multiples rapports, celui que Stanley se plaisait à appeler railleusement « le gouverneur de Brazzaville » ne possédait, pas plus que ses deux compagnons, les moindres ressources.

« Aux débuts, faute de palais, « le gouverneur » couchait, avec ses deux laptots, à la belle étoile, sous les avant-toits des cases indigènes ; mais bientôt un noir étant venu à mourir, « le gouverneur » déclara sa maison propriété de l'Etat et en fit son palais.

» Quelque temps après, apercevant une pirogue qui s'en allait à la dérive sur le fleuve, « le gouverneur » s'en empara à la nage, la déclara propriété de l'Etat et en fit le commencement de sa flotte.

» Faute de vêtements, le sergent Malamine ne porta bientôt plus qu'un pagne en paille tressée, réservant pour les seules circonstances où il doit communiquer son traité, les lambeaux de chemise de laine galonnée échappés au voyage de l'Ogôoué; il se coiffa en corne de rhinocéros et en trompe d'éléphant comme les Batèkès ; il se bariola la poitrine à la mode du pays, et comme c'est dans cet accoutrement bizarre que le trouvèrent les officiers belges de la suite de Stanley,

« ils ne se firent point faute, à leur retour en Europe, de multiplier les caricatures où il est représenté défilant avec ses troupes, ou armant sa flotte pour aller à la pêche dans ce singulier accoutrement. »

Nous doutons qu'en France, du moins, ces charges grotesques aient diminué en rien la valeur morale de ce courageux pionnier de la civilisation, resté en sentinelle avancée dans les régions inconnues, où son glorieux chef M. de Brazza « a su assurer à la France le bénéfice d'une priorité d'occupation qui sauvegarde ses droits dans une contrée devenue l'objectif de toutes les nations, » et qui, pour obtenir ce résultat, non seulement n'a reculé devant aucune fatigue, aucun péril, mais qui n'a pas hésité, au « prix même d'une partie de sa fortune personnelle, à faire face aux exigences impérieuses de la situation. »

La France n'a pas été ingrate envers ce hardi et heureux explorateur : non seulement son gouvernement a ratifié tous ses actes tant sur l'Ogôoué qu'à Ntamo; non seulement nos sociétés savantes, d'accord avec le sentiment public, lui ont prodigué les témoignages de la plus sympathique admiration, mais, en regard de ces brillants et utiles états de services, le ministre de la marine a placé un avancement aussi rapide que mérité.

Toujours infatigable, au commencement de 1883, après quelques mois de séjour en France, où il était venu organiser une expédition nouvelle, M. de Brazza s'est de nouveau engagé dans l'intérieur de l'Afrique.

Faute de nouvelles directes et certaines, des bruits contradictoires, les uns annonçant de nouveaux succès, les autres faisant pressentir des obstacles inattendus, d'autres enfin annonçant la mort de l'heureux émule de Livingstone et de Stanley, ont tour à tour circulé.

Des renseignements précis, fournis par le comte Louis de Brazza, frère de l'infatigable explorateur, ont, dès le

mois de novembre dernier, mis fin à ces pénibles incertitudes. Tout récemment enfin les journaux, renseignés par des lettres particulières venues du Gabon, ont donné les nouvelles suivantes de l'expédition de Brazza :

« Tout le personnel est en bonne santé. Le climat est certainement plus sain que celui de la plupart des colonies; quelques fièvres intermittentes dans la saison des pluies, mais point de fièvres pernicieuses, pas de maladies de foie, pas de dyssenterie.

» Arrivé le 21 avril, M. de Brazza avait présidé au débarquement, au Gabon, des munitions et des marchandises de cadeaux et de troc qui, malheureusement, ne purent être immédiatement mises à l'abri dans les magasins de la colonie; des ordres ministériels ont dû faire cesser ces tiraillements soulevés par l'administration coloniale.

» Quelques jours plus tard, M. de Brazza allait visiter les postes de Loango, dont le *Sagittaire* avait pris possession; très satisfait de l'état des choses de ce côté, il était parti pour remonter le haut Ogôoué.

» Dès son arrivée au Gabon, il avait expédié MM. de Montagnac et Michelet avec vingt laptots chargés de fonder le poste de l'Alima, affluent du Congo supérieur; M. le lieutenant Decazes, son chef d'état-major, avait été surveiller l'installation de Lambaréné dépendant de l'installation de N'jolé.

» Il y avait trouvé M. de Lastours, parti de France en décembre 1882, amenant une flottille de soixante pirogues, montées par huit cents pagayeurs Adoumas, accourus au-devant de Brazza et devant remonter avec quatre-vingts tonnes de marchandises.

» M. Decazes, revenu au Gabon, devait attendre la *Seudre* et l'*Olumo*, qui apportaient un complément de matériel, et remonter avec ce dernier, commandé par l'enseigne de vaisseau Laporte, le bas Ogôoué, en inspectant le poste

du cap Lopèz (dépôt du matériel de ravitaillement des postes de l'Ogôoué jusqu'à Franceville), et rejoindre Brazza par un nouveau grand convoi attendu vers la fin de juillet.

» En résumé, le plan général arrêté par Brazza commençait à se développer, sinon sans fatigues, sous ce climat brûlant, au moins sans obstacles sérieux, à commencer par l'établissement de Loango, point de départ de la future voie ferrée qui doit atteindre Brazzaville sur le Congo par les riches vallées du Quillon et du Niasi.

» Le personnel de la mission est plein d'entrain, de zèle et de confiance dans son chef. »

Un avis, inséré dans le *Journal officiel* le 26 décembre dernier, reproduit par la plupart des organes de la presse française et émanant directement de M. de Brazza, est, au moment où nous écrivons ces lignes (1), le dernier document qui nous soit parvenu. Cet avis est un appel à tous les hommes de dévouement qui, désireux de contribuer à la prospérité commerciale et à l'agrandissement colonial de la France, désireraient joindre leurs efforts à ceux des membres de l'expédition.

Espérons que cet appel sera entendu et que les collaborateurs capables et dévoués ne feront pas défaut au fondateur des stations de l'Ogôoué et du haut Congo.

II

Les compétiteurs de M. de Brazza.

Si M. de Brazza a eu le mérite et le bonheur de trouver le meilleur chemin pour pénétrer jusqu'au point le plus important du commerce de l'ivoire, et s'il a obtenu ce résultat

(1) 20 janvier 1884.

dans les conditions les plus avantageuses pour la France, il ne s'en suit pas que la route ouverte ne le soit qu'à

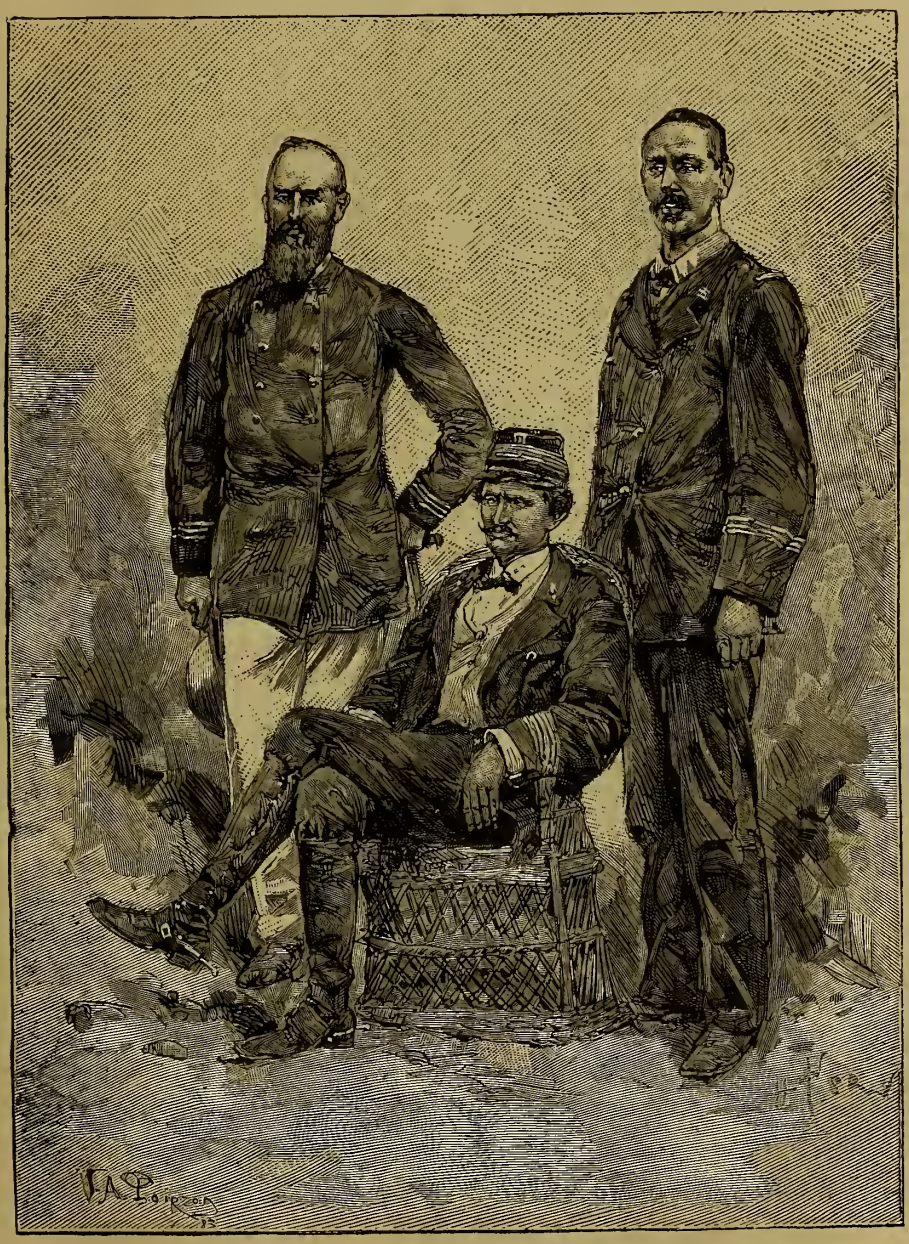

Le colonel Borgnis-Desbordes et son état-major.

notre profit et que l'activité commerciale qui ne tardera

point à s'établir doive constituer pour nous un monopole.

Toutes les sections de la société internationale africaine ont tourné de ce côté leurs vues, et il n'est pas de puissance en Europe qui ne se préoccupe de se créer un centre d'action sur cet immense et riche théâtre, désormais acquis aux investigations de la science et aux conquêtes de la civilisation.

D'ailleurs, si M. de Brazza est arrivé le premier au but, il n'en avait pas moins été devancé sur la voie par plusieurs de ses compétiteurs actuels.

Tout le monde connaît le voyage de trois ans accompli par Stanley à travers ce « continent mystérieux, » voyage dont il a raconté longuement les émouvantes péripéties et qu'il a appuyé par une carte très détaillée (1); nous avons nous-mêmes rappelé ce voyage, en parlant des difficultés créées à M. de Brazza par les actes d'hostilité commis contre les indigènes par le fougueux explorateur américain.

La compétition de Stanley, étant celle qui atteint et qui peut menacer le plus directement notre influence dans le bassin du Congo, nous occupera la première.

Nous examinerons ensuite la situation et les agissements des Portugais et des Anglais dans ce même bassin.

Mission de Stanley. — Association internationale africaine. — Stanley est aux ordres de la société africaine de Belgique. Son expédition, dont le roi des Belges, président de cette société, solde personnellement les frais, ne coûtera pas moins, dit-on, de dix à douze millions de francs.

« Stanley, dit un rapport officiel que nous avons sous les yeux, a sous ses ordres vingt blancs dont sept officiers belges et cent soixante Zanzibarais; ces cent soixante noirs sont armés de fusils Winchester à quatorze coups ; soixante au moins ont déjà traversé l'Afrique avec leur vaillant chef

(1) Cette carte a été publiée en 1878.

et ont pris part aux combats et aux épreuves qu'il a eu à soutenir ; ils joignent à une longue expérience du pays un dévouement à toute épreuve à la personne de Stanley. Presque tous les autres Zanzibarais ont déjà voyagé en Afrique avec Livingstone ou avec l'abbé Debaize. L'expédition emploie en outre, comme travailleurs ou comme porteurs, une moyenne de cent à cent cinquante noirs, recrutés, au fur et à mesure des besoins, parmi les peuplades dont elle traverse les territoires.

» L'intrépide voyageur a déjà fondé sur le Congo, à Vivi, à Issanghila et à Manianga, trois stations qui doivent servir de postes de ravitaillement pour la station principale qu'il compte établir à Stanley-Pool même.

» Vivi est le point où se trouve la première cataracte du fleuve; les communications de l'expédition sont assurées sur ses derrières par le vapeur la *Belgique* qui fait le service entre Vivi, M'boma, Punta-da-Legna et Banane.

» Entre Vivi et Issanghila se trouvent cinq cataractes infranchissables par eau; puis le fleuve redevient navigable jusqu'à la ville de Manianga, au-dessus de laquelle il présente encore jusqu'à Stanley-Pool une série de vingt-quatre cataractes.

» C'est donc à Vivi qu'en mars 1879, Stanley a mis à terre son premier vapeur, le *Royal*, et, tantôt sur le flanc des montagnes, tantôt dans le lit des torrents, partout au milieu de difficultés gigantesques, qui auraient paru insurmontables à tout autre et qui l'ont fait surnommer par les indigènes *Boulamétadi*, c'est-à-dire *pourfendeur de rochers*, il a ouvert la route qui a conduit le *Royal* à Issanghila. Depuis lors, le *Royal* assure les derrières de l'expédition, en faisant le service entre Issanghila et Manianga, mais à l'époque des basses eaux, il est exposé à suspendre momentanément sa marche.

» Le *Royal* est un vapeur insubmersible, calant à peu

près un mètre d'eau et possédant seize à dix-sept nœuds de vitesse ; les rapides sont fort nombreux entre Issanghila et Manianga, et souvent, pour les lui faire franchir avec le chaland qu'il remorque à couple, il faut le haler de terre à la cordelle, pendant que sa machine développe toute sa force. La descente du fleuve se fait au contraire avec une rapidité vertigineuse et souvent au milieu de rochers à fleur d'eau ; quelquefois le *Royal* est entraîné dans des tourbillons qui se trouvent au-dessous des rapides, et il y tournoie sur lui-même ; mais une heureuse combinaison entre sa longueur et celle de son chaland, fait que l'extrémité de l'un ou de l'autre se trouve toujours en dehors des tourbillons, ce qui, grâce à la puissance de sa machine, lui permet généralement d'en sortir assez vite.

» Au-dessous de Manianga, Stanley a ouvert une nouvelle route, qui doit conduire le vapeur *En avant* à Stanley-Pool même.

» Au point où il en est arrivé, si les obstacles, présentés par la nature à Stanley pour lui rendre difficile de remonter le fleuve, sont encore nombreux et souvent presque insurmontables, les populations riveraines, en revanche, ne sauraient l'inquiéter. » Les territoires des Bassoundis et des Babounendis, que l'on traverse en remontant le cours du Congo, sont habités par des populations craintives et affables. Les noirs y sont voleurs comme partout, mais ils sont inoffensifs et, en général, ils ne possèdent point d'armes. Le pays est partagé entre une foule de chefs indépendants, qui se jalousent entre eux et sont incapables de s'entendre et de s'unir pour former un noyau sérieux de résistance. »

Il est loin d'en être de même à Stanley-Pool, dont les environs sont habités par les Batèkès, population guerrière, que l'on croit même être anthropophage, supposition que l'on assure être peu fondée, mais que ce que l'on connaît de leurs habitudes est cependant de nature à confirmer. « Leur

visage et leur poitrine bariolés de rouge, de jaune et de blanc ; leurs cheveux enduits d'un mélange d'huile et de charbon, tressés en forme de cornes de rhinocéros sur le milieu du front et retombant sur leurs tempes en forme de trompes d'éléphants, leur fusil, leur sagaie et leur large coutelas, dont ils ne se séparent jamais, tout concourt, en effet, à leur donner un aspect à la fois repoussant et terrible.

» Le pays qu'ils habitent est sans cesse dévasté par des bandes d'éléphants et d'hippopotames, aussi sont-ils complètement étrangers aux travaux de l'agriculture; leurs seules occupations sont la pêche, la chasse et le commerce de l'ivoire qui acquiert, sur ce point, une grande importance. »

Ils ne se bornent pas, en effet, à trafiquer avec les dents des éléphants qu'ils ont tués eux-mêmes ; ils servent en outre d'intermédiaires au commerce du haut Congo avec les régions moyennes et inférieures, en achetant l'ivoire aux caravanes qui l'apportent de l'intérieur et en le revendant sur place à d'autres caravanes qui le transportent à Zembo et à San-Salvador ; là, d'autres courtiers s'en emparent pour le porter dans diverses directions et particulièrement aux factoreries de Kissembo et d'Ambrix.

« Stanley-Pool est donc incontestablement un des marchés les plus importants de l'intérieur, et il n'est pas étonnant qu'après le premier passage de Stanley, ce point ait attiré l'attention de tout le commerce européen établi sur la côte. »

En résulte-t-il toutefois que ce point, tout important qu'il puisse paraître, soit appelé, du moins dans un avenir prochain, à devenir un centre de libre et fructueux commerce ?

L'opinion générale au Congo et au Gabon, qui s'était d'abord engagée dans la voie de l'affirmation, est aujourd'hui à peu près unanime à déclarer le contraire, et tout le monde est à peu près d'accord à reconnaître qu'il est au moins

inutile « de songer à détourner les caravanes qui viennent chercher l'ivoire sur les bords du lac et à leur faire descendre le cours du Congo : des noirs qui, bien que très imparfaitement recouverts de vêtements de paille tressée, ne songent à se servir des étoffes européennes, qui abondent entre leurs mains, que comme monnaie pour faciliter leurs transactions, ne renonceront pas facilement à suivre une route, qu'une tradition immémoriale leur a apprise. La rareté et la cherté des vivres sur les bords du lac, conséquence de l'absence de toute agriculture et de l'affluence des caravanes arrivant de tous côtés pour vendre ou pour acheter de l'ivoire; les efforts gigantesques de Stanley pour déplacer les masses énormes de terres et de rochers qui obstruaient la route de ses vapeurs, et, par-dessus tout, l'impossibilité d'entretenir cette route, à cause de la puissance de la navigation et des ravages que causent les torrents à l'époque de la saison pluvieuse, ont prouvé au commerce que tous ses bénéfices seraient indubitablement absorbés par le frêt de ses marchandises de troc à Stanley-Pool. Nos commerçants, établis au milieu d'une population guerrière, qui verrait d'un très mauvais œil s'établir la concurrence européenne, ne jouiraient d'ailleurs, sur les bords du lac, que d'une sécurité très problématique. »

Sans rien diminuer du mérite de Stanley au point de vue des obstacles vaincus et de l'intelligente et énergique persévérance déployée dans cette œuvre, pour laquelle l'épithète de « gigantesque, » que nous lui appliquions tout à l'heure, est à peine assez forte, il est donc permis de dire que, au point de vue pratique que se proposait l'intrépide explorateur, c'est-à-dire l'ouverture d'un chemin accessible au commerce et l'établissement d'un comptoir commercial à Stanley-Pool, les résultats qu'il a obtenus sont à peu près négatifs.

Il résulte en revanche de cet insuccès, que le plan de M. de Brazza, les relations amicales qu'il s'est créées sur le

haut fleuve, la protection du drapeau de la France qu'il y a arboré et surtout la communication qu'il a établie par l'Ogôoué avec le Ncouna, est la voie la plus avantageuse et la plus sûre « pour arriver au centre du trafic de l'ivoire. » Stanley lui-même en est convenu : « Brazza, a-t-il dit et » écrit, est un maître homme! Il a fait là un coup de » génie! »

Mission de sir Fréderick Goldsmid. — Nos lecteurs se tromperaient grandement, si de notre conclusion ils déduisaient que l'exploration Stanley est une œuvre sans portée, une entreprise sans utilité et sans avenir.

Grâce à lui, l'Association internationale africaine, dont il est le mandataire pour le Comité belge, comme M. de Brazza est son représentant pour le Comité français, ayant récemment envoyé en mission un de ses membres bien connus, dans les contrées qui nous occupent, sir Fréderick Goldsmid, voici, tels que les rapporte l'*Indépendance Belge*, les résultats de ce voyage :

Sir Fréderick Goldsmid arriva dans le port de Banane, à l'embouchure du Congo, le 3 septembre 1883, et s'embarqua, trois jours après, pour Vivi, la seconde des stations importantes établies sur le Congo. A Vivi, le fleuve cessant d'être navigable, sir Fréderick et sa suite ont dû continuer leur voyage vers la station d'Issanghila par terre. Ils avaient à traverser des chaînes de montagnes escarpées coupées par des ravins étroits.

L'expédition ne possédant que quatre mules, plusieurs de ses membres furent obligés de faire la route à pied. Sir Fréderick Goldsmid, voulant partager les fatigues de ses compagnons, se passa de monture. Le cinquième jour de marche, il se sentit exténué, et, atteint de la fièvre, il fallut le transporter à bras jusqu'à Issanghila, où il resta dans un état d'accablement complet du 27 septembre au 10 octobre. On comprit alors qu'il ne pouvait aller plus loin. Ses

compagnons continuèrent donc seuls leur voyage, et le général Goldsmid fut ramené le 13 octobre, à Vivi, où il passa quinze jours; il se rendit ensuite à Banane. Ayant reçu des médecins de cette dernière localité, le conseil de faire un voyage par mer pour rétablir sa santé, il se rendit, à la fin de novembre, dans le sud, à l'établissement portugais de Loanda, où il s'embarqua pour l'Europe, sur le paquebot qui arriva à Lisbonne le 20 décembre.

Malgré sa grave indisposition, le général Goldsmid avait pu observer ce qui se passait autour de lui, et le résultat de ses observations a été, paraît-il, tout à fait favorable à l'œuvre de l'Association internationale africaine.

Il s'est montré surpris des résultats obtenus déjà par l'Association, sans aucun recours à la force, et en dépit de graves difficultés locales. Aux stations de Banane, Boma, Vivi, Issanghila, centres actifs du commerce sur le Congo et des influences civilisatrices qui doivent rayonner plus tard sur tout le continent africain, commerçants, savants, missionnaires trouvent dès maintenant un abri sûr et une généreuse hospitalité.

Il en est de même de Manianga, Kallongo, Léopoldville, Isaka, Bolobo, etc., où les produits de Manchester et de Madras trouvent déjà d'importants débouchés.

. . . . . .

. . . . . .

Au nord du Congo, dans le district de Kwilo, Niasi, l'Association, malgré l'attitude hostile de certaines tribus, a fait des progrès sérieux, et son drapeau, qui se compose d'une étoile d'or sur fond bleu, commence à y devenir très populaire.

Sir Fréderick Goldsmid fournit encore d'intéressants détails sur les traités passés avec les chefs indigènes. Aucun de ces traités n'a été imposé par l'épée. En vendant leurs territoires de leur plein gré, les chefs ont transmis à

l'Association leurs droits souverains, ainsi que le privilège de lever des impôts et des droits de douane, privilège dont l'Association n'usera pas et qu'elle n'a acquis que pour l'empêcher d'être exercé par d'autres, son désir étant de maintenir la liberté la plus complète des échanges sur tous ces territoires.

Sir Fréderick, du reste, n'a pas vu Stanley qui, après avoir fondé des stations le long du Congo jusqu'à l'équateur, à soixante-dix lieues au delà de Stanley-Pool, s'occupait, depuis plusieurs mois, à remonter le fleuve africain sur ses canots à vapeur, dans la partie du fleuve dépassant l'équateur. L'Association n'a plus eu de ses nouvelles depuis trois mois. Elle en attend. L'Association africaine est sans nouvelles également de M. de Brazza, qui doit être en ce moment (1) dans la partie du Congo située au nord du Stanley-Pool.

Le général Gordon. — Depuis le retour de sir Fréderick Goldsmid, un fait important et de nature à modifier sensiblement, en lui donnant la sage et prudente organisation qui lui manquait, l'œuvre de la Société africaine sur le Congo, s'est produit. Nous voulons parler de la récente mission confiée au général anglais Gordon, par le Comité belge.

Le gouvernement anglais, ne se souciant probablement pas de voir cet officier habile et distingué porter à une société étrangère le concours de son expérience et de ses services, lui avait d'abord, paraît-il, refusé l'autorisation d'accepter cette mission.

Ainsi mis en demeure de sacrifier son grade dans l'armée anglaise ou de renoncer à attacher son nom à la conquête pacifique et à l'organisation du bassin du Congo, le général n'a pas hésité dans son choix : plaçant les intérêts de la science et de la civilisation au-dessus de son intérêt

(1) 15 janvier 1884.

personnel, il s'est montré prêt à donner sa démission.

Hâtons-nous d'ajouter que ce généreux sacrifice n'a pas été nécessaire. Revenu à une plus équitable appréciation de la situation, situation que de nombreux précédents, pris dans l'armée et la marine anglaise et dont plusieurs se rapportent au général lui-même, le gouvernement anglais vient d'accorder (1) l'autorisation d'abord refusée : le général Gordon continuera à faire partie des cadres de l'armée anglaise, bien qu'*attaché* temporairement au service de l'Association africaine.

Comme pour l'expédition Stanley, c'est le roi Léopold qui est le promoteur de la nouvelle mission et qui en prend, au moins en partie, les frais à sa charge.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que, si le zèle de ce prince pour les progrès de la géographie et de la science, l'intérêt particulier qu'il prend à la civilisation de l'Afrique, sont dignes de tout éloge, l'esprit de modération et de sagesse dont il fait incessamment preuve est plus admirable encore.

Nous avons vu comment, en maintes occasions, et notamment dans ses rapports avec l'expédition Brazza, Stanley a été retenu par lui dans les justes limites du droit et des convenances.

Or, pour retenir la fougue de l'ardent Américain, il faut une sagesse et une fermeté plus qu'ordinaires.

Si nous devons en croire une récente lettre écrite par un officier belge, membre de l'Association et en ce moment au Congo, Stanley aurait une tendance marquée et inquiétante « à ne plus agir en voyageur, mais en souverain. » Il prendrait même ce dernier rôle très au sérieux ; déjà il impose durement ses volontés à son entourage.

« Quand on ne partage pas complètement sa façon de voir, il se révolte, entre en colère et prononce parfois des

(1) 16 janvier 1884.

paroles peu agréables à entendre et encore moins à supporter. Il a, comme toutes les personnes vives, des retours sur lui-même et essaie d'effacer alors par mille paroles aimables le mal qu'il vient de faire. »

L'officier belge ajoute que Stanley « est craint par tous les petits princes et roitelets africains dont les tribus bordent le Congo. Son effroyable passage à coups de fusils à travers les contrées centrales du continent noir leur est connu, et ils redoutent une nouvelle boucherie en cas de résistance de leur part. Ils se soumettent donc, envoient des présents à Stanley et, quittant leurs palais de planches et de terre, viennent lui rendre hommage et lui servir d'état-major. »

Toujours d'après le même témoin oculaire et correspondant : « Il y a quelques mois, il voulait, à la tête des tribus amies, se ruer sur le territoire qu'un traité a lié à la France, par l'entremise de M. de Brazza. Un ordre impératif du roi des Belges lui a servi de douche ; mais ses velléités reviendront, et, avec l'amour que Stanley possède pour les aventures, on doit s'attendre sous peu à quelque grave conflit, qui mettra la France aux prises avec l'Association africaine internationale. » Bref, notre officier, homme de grand bon sens, trouve que le hardi explorateur n'a pas les qualités requises pour coloniser les contrées où son autorité est aujourd'hui reconnue : « il est plutôt un homme de guerre qu'un pacificateur chargé d'une haute mission civilisatrice. »

Cette appréciation, que corroborent, ce nous semble, la plupart des faits que nous avons eu à raconter et que les récits de Stanley lui-même, dans ses intéressants ouvrages, justifient jusqu'à un certain point, semble en contradiction avec le rapport de sir Fréderick Goldsmid ; nous employons à dessein le mot *semble*. Non seulement, en effet, sir Fréderick, n'ayant pas rencontré personnellement Stanley, n'a pu juger de son caractère et de sa manière d'agir ; il n'a vu que les résultats de son entreprise et il n'a prétendu apprécier que

ceux-ci; de plus, la mission Gordon, décidée immédiatement après le retour de sir Fréderick Goldsmid, pourrait bien être la conséquence de certaines observations, que ce dernier, par un sentiment de convenance qu'il est aisé d'apprécier, n'a pas cru devoir rendre publiques.

Le général Gordon nous paraît être *ce pacificateur chargé d'une haute mission civilisatrice*, dont les qualités, au dire de l'officier belge, ont été refusées « à l'homme de guerre », préoccupé presque uniquement de mettre en action sa devise : *En avant! toujours en avant!*

Quoi qu'il en soit, « le célèbre général Gordon, déjà et en plusieurs occasions importantes, a fait ses preuves; il a révélé l'aptitude la plus remarquable et le caractère le plus admirable dans les missions qui lui ont été confiées en Chine, au Soudan et au Cap. C'est avant tout un homme de bien. Il a été frappé par le côté civilisateur, généreux et humain de l'œuvre fondée et présidée par le roi Léopold. Il n'a pas pour mission de le remplacer. Ses fonctions ne seront pas supérieures à celles de Stanley; elles seront parallèles. Gordon est destiné, je crois, à devenir l'organisateur et l'administrateur de l'œuvre de l'Association au Congo.

» Le général doit partir dans le courant de février (1). »

Les Portugais. — A côté de la compétition du *Comité d'études du Congo*, représenté par Stanley et dont nous venons d'exposer les travaux et la situation, se place celle des Portugais qui, établis, ainsi que nous l'avons dit, depuis bien des siècles dans le Congo, où pendant longtemps ils ont été les seuls à représenter l'élément européen, s'attribuent des droits de possession « sur le Zaïre et sur toute la côte, qui

(1) Au moment où ces lignes étaient composées à l'imprimerie, une modification nouvelle et inattendue était apportée à la mission Gordon. Nous voulons parler des événements du Soudan égyptien qui, en appelant Gordon sur le théâtre des exploits inquiétants du maddhi, ont indéfiniment suspendu l'intervention du célèbre explorateur anglais dans la mission Stanley.

s'étend, au nord d'Ambrix, jusqu'à la rivière de Loango, près de Landana.

» Depuis que le Congo attire l'attention générale, dit l'auteur du rapport qui nous a fourni les faits et les détails principaux du paragraphe précédent et qui va continuer à nous servir de guide dans celui-ci (1), le Portugal ne néglige aucune occasion d'y prendre de l'importance ; il profite habilement de ce fait, que nombre de maisons de commerce anglaises et françaises établies dans le Congo et sur la côte, ont, au nombre de leurs employés, des sujets portugais, pour intervenir dans les conflits, sans grande importance, qui s'élèvent de temps à autre, tantôt entre ces maisons, tantôt avec des factoreries portugaises et tantôt avec les noirs du pays. On assure que, de ce fait, leurs canonnières apparaissent au moins une fois par mois dans le Congo, et on ajoute que Français et Anglais commencent à s'impatienter de cette immixtion dans leurs affaires. »

Soit par suite des observations faites à ce sujet, soit pour tout autre motif qui nous est inconnu, le bruit avait couru — et Stanley, croyons-nous nous souvenir, ne s'était pas fait faute de l'accréditer, dans l'espoir probablement que le gouvernement français, qui n'avait pas encore ratifié le traité passé entre M. de Brazza et Makoko, hésiterait devant la crainte d'un conflit politique, — le bruit avait couru, disons-nous, que le Portugal, considérait comme attentatoires à ses droits, le protectorat accordé à Makoko et la prise de possession des territoires de Ncouna.

Ces bruits ne s'appuyaient sur aucun fondement sérieux ; M. de Brazza qui, malgré sa grande jeunesse, est aussi prudent, aussi réfléchi qu'énergique et aventureux, avait, avant d'engager l'honneur de notre pavillon, acquis la cer-

(1) Ce rapport a été reproduit par la *Revue maritime et coloniale* au cours de l'intéressante étude intitulée : *Voyages d'exploration de M. Savorgnan de Brazza*, livraisons de mars, avril, juin, août, septembre, octobre et novembre 1883.

titude que Makoko non seulement était personnellement libre de tout engagement antérieur, mais encore que l'indépendance séculaire de la dynastie, dont il était le représentant, n'avait jamais été contestée, non plus que les droits de cette dynastie sur les territoires actuellement occupés par ses sujets. Si l'établissement de Brazzaville établissait, au profit de la France, une concurrence pour les Portugais, elle ne constituait du moins aucun empiètement, et les autorités coloniales, aussi bien que le gouvernement de la métropole, ont été unanimes à en convenir.

Mais, tout en reconnaissant la validité des droits acquis par la France, le gouvernement portugais pensa, avec raison, que les résultats immenses obtenus par M. de Brazza d'une part et par Stanley de l'autre, dans le bassin du Congo, lui faisaient un devoir de développer, dans ce même bassin, son influence et son commerce.

A la suite d'un travail important, publié par M. Quériol, officier de la marine portugaise et membre de la Société de géographie de Lisbonne, dans le bulletin de cette société, le gouvernement portugais, accordant une importance spéciale à cette étude (1) et entrant dans les vues de son auteur, a tourné toute sa sollicitude du côté de ses établissements du Congo, et c'est sur l'élément religieux qui, jusqu'à présent, a été, si l'on peut ainsi parler, l'âme de toute colonisation européenne réellement avantageuse au développement de la civilisation, qu'il s'est appuyé pour obtenir l'extension de sa puissance sur les bords du Zaïre.

« Une mission catholique portugaise a été créée, par ses soins, à San-Salvador, capitale du royaume du Congo, et ce point, situé en dehors du territoire d'Angola, n'a été très certainement choisi que parce qu'il se trouve sur la route des caravanes qui descendent de Stanley-Pool.

» Au mois de février 1881, la canonnière le *Bengo*

(1) Cette étude est intitulée *Une visite à Landana ; les Missions catholiques.*

partait de Saint-Paul de Loanda, portant trois missionnaires et deux officiers portugais, qui allaient officiellement les installer à San-Salvador. La canonnière s'arrêtait à Noki, un peu au-dessous de Vivi, dans le Congo, pour y débarquer, en même temps que ses passagers, tout le matériel de la mission et les nombreux présents que la couronne de Portugal envoyait au roi du Congo. Parmi ces présents, nous mentionnerons, comme objets principaux, un service en vaisselle plate, un habit de général, un sabre, dix barriques de tafia, etc.

» On ne saurait mieux préciser l'importance attachée, par le Portugal, à cette nouvelle mission, qu'en disant que le roi du Congo, après entente avec le gouverneur de Loanda, envoya plus de six cents noirs porteurs à Noki, pour prendre et porter à San-Salvador tout le matériel qui accompagnait les missionnaires. Quelque temps après, le *Bengo* arrivait encore à Noki, pour y débarquer la maison d'habitation des Pères, l'église et la maison d'école, le tout construit en Europe. Des ouvriers portugais et des ouvriers indigènes étaient expédiés pour monter ces constructions, qui étaient portées sur les épaules d'une nouvelle caravane.

» L'installation de la mission de San-Salvador n'a pas été ce qu'il y a eu de plus saillant dans les actes du Portugal. Sur les bords de la rivière Coanza, à quelques milles au sud de Loanda, où se sont établis bon nombre de commerçants portugais, un service de six vapeurs de commerce, d'un faible tirant d'eau, est établi pour assurer les transports entre la rivière et Loanda. Une autre rivière, le Kouango, qui déverse ses eaux dans le Congo, à soixante milles environ de Stanley-Pool, a ses sources non loin de la rivière Coango et près des limites occidentales de l'Angola. Or, le Portugal se dispose à faire explorer le Coango, évidemment dans le but de relier à ses possessions

le centre du commerce de l'ivoire.... Enfin, une mission militaire est en voie d'organisation à Noki, sous la dénomination de mission scientifique et civilisatrice, mais en réalité pour protéger la mission religieuse de San-Salvador et surveiller ce qui se passe sur le fleuve. »

D'ailleurs, bien loin d'apporter aucune entrave aux explorations des autres nations, ou de revendiquer à son profit d'anciens privilèges ou monopoles, le gouvernement portugais s'est montré et se montre, chaque fois que l'occasion s'en présente, partisan déclaré de la liberté pleine et entière du commerce avec l'intérieur de l'Afrique.

Les journaux mentionnaient dernièrement non seulement des déclarations très nettes formulées par lui, mais des mesures très libérales prises à ce sujet.

Les Anglais. — Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer ses regards sur un point quelconque du vaste monde, sans y rencontrer, pour peu qu'il y ait matière à trafic ou à explorations, le pavillon de l'Angleterre.

Les bassins du Congo et de l'Ogôoué ne sauraient faire une exception; aussi, et bien que le bas Niger, exploité par deux puissantes compagnies anglaises, procure au commerce britannique, chaque mois, le chargement complet de trois grands paquebots en produits de l'Afrique centrale; bien que l'influence anglaise soit fortement établie dans le Houssa, qui fournit les soldats noirs des garnisons anglaises de la côte; bien que l'influence anglaise soit enfin en voie d'attirer vers ce point, en suivant le courant du fleuve, les richesses du Soudan, ils se montrent très fermement décidés à ne point demeurer indifférents et inactifs au Congo.

Mais, avant de nous occuper de leurs agissements sur ce point, et puisque le cours de notre récit a amené sous notre plume le nom de bas Niger, arrêtons-nous quelques instants sur ce centre commercial dont le monopole leur appartient presque entièrement, et demandons au bulletin de la Société

de géographie commerciale de Paris (1), le tableau de ce qui s'y passe :

« Il y a sur le bas Niger, dit M. Pigeonneau, rapporteur des voyages du capitaine Mattéi dans le bassin inférieur du Niger et du Binoué, il y a sur le bas Niger toute une contrée qui échappera nécessairement à notre action, lors même que le projet à longue échéance, à très longue échéance, du chemin de fer à travers le Sahara se réaliserait. Et, quand même, d'autre part, à une échéance beaucoup plus courte, et avec des moyens beaucoup plus pratiques, nous réussirions à pénétrer par le Sénégal jusqu'au Niger, nous n'arriverions jamais à nous emparer par là du commerce de la partie orientale du Soudan et du bassin méridional du Niger. Ce commerce a un débouché tout naturel : c'est le cours même du fleuve navigable dans sa partie inférieure. Jusqu'à présent, ce débouché est à peu près entièrement entre les mains des Anglais : ce sont eux qui possèdent une partie de la côte, et ils entretiennent de nombreuses factoreries sur le Niger.

» En ce moment, il se fait un effort de la part des Français, de la part, au moins, de quelques maisons françaises, pour essayer de disputer à l'Angleterre le commerce du bas Niger, et dès aujourd'hui un nombre assez considérable de factoreries françaises sont installées sur les rives du Niger et sur celles du Binoué. Il est bon que ces commerçants ne soient pas isolés, qu'ils ne soient pas absolument abandonnés de la mère patrie.

» Ce qui fait en grande partie la force des commerçants anglais dans ces contrées, c'est qu'ils ont le gouvernement derrière eux, c'est qu'ils savent qu'il y a à Sierra-Leone, à Cap-Coast, à Bonny, des agents, des consuls anglais, toujours prêts à réclamer, toujours prêts à épouvanter ces petits despotes nègres, qui réfléchissent quand on leur parle au

(1) 1881-1882, cinquième et dernier fascicule.

nom de l'Angleterre, car ils connaissent assez l'histoire contemporaine pour savoir que le roi des Achantis et celui du Dahomey ont eu à se repentir d'avoir offensé la majesté du peuple anglais. Il serait bon que ces rois nègres sussent qu'il existe une nation française qui, elle aussi, a une certaine puissance et qui est capable de protéger ses commerçants. A ce point de vue, je crois que le vœu du capitaine Mattéi serait assez facile à réaliser, car il n'y aurait en somme qu'une nomination à faire. Il ne s'agit pas de conquérir le Niger, il ne s'agit pas d'envoyer des vaisseaux, lesquels n'y entreraient pas ; il ne s'agit pas d'envoyer des armées ; il s'agit de montrer à ces peuples qu'il y a, derrière les commerçants français, une nation puissante et un gouvernement soucieux de leurs intérêts. Eh bien, cela, on le comprendra facilement, aurait lieu par la simple présence d'un agent consulaire, représentant la nation française et arborant officiellement son drapeau. »

Ces faits incidemment indiqués, hâtons-nous de rentrer dans la région explorée par MM. de Brazza et Stanley, et occupée en partie par les Portugais.

Nous y trouvons déjà établis « les missionnaires anglais, que la Société biblique de Londres aide puissamment et par ses subsides et par son immense influence.

« Plusieurs stations ont déjà été fondées par eux. La plus éloignée se trouve à Vivi.

» Leur chef, M. Mac-Coll, est très confortablement, nous dirions presque luxueusement installé à Banane. En effet, sa maison et son mobilier surpassent en confortable tout ce qui a été fait sous ce rapport dans les diverses factoreries européennes, établies sur la pointe française. Il a à sa disposition une charmante petite chaloupe à vapeur, nommée le *Livingstone*, qui le relie avec le haut fleuve. Chacun sait que les missionnaires anglicans ne sont partout que l'avant-garde du commerce de la Grande-Bre-

tagne, souvent suivie, à peu de distance, par une occupation officielle.

» Les navires de guerre paraissent d'ailleurs très souvent dans le Congo ; ils y séjournent et entretiennent des relations actives avec les chefs noirs des environs, notamment avec le roi de San-Antonio, près de l'embouchure, sur la rive gauche. On répète volontiers dans le pays que, sans les difficultés qui les ont occupés dans le Transwaal et sur la rive d'Or, les Anglais auraient déjà pris pied quelque part. Et il est probable que le moment ne tardera pas où cette occupation prévue se réalisera. »

La France, en attendant, ne saurait trop se hâter de mettre à profit la priorité qui lui a été acquise par M. de Brazza. Pendant que celui-ci poursuit le cours de ses découvertes, pendant que les stations de Franceville et de Brazzaville se consolident et se développent, ne serait-il pas sage et avantageux de suivre l'exemple donné par le Portugal à San-Salvador, en établissant une mission catholique française à Ncouna : ce serait, en donnant à notre prise de possession la consécration religieuse qui lui manque, relever encore le prestige de notre caractère national aux yeux de Makoko et de ses sujets.

La fondation de cette mission serait aussi facile que rapide. Les missionnaires de Landana, qui ont déjà établi des succursales à M'homa dans le haut Congo et à San-Antonio, à l'embouchure du fleuve, sont tous disposés à se charger de ce soin. On se souvient comment un de ces missionnaires, M. l'abbé Audouard, prenant l'initiative de la création de ce nouveau centre d'apostolat, remonta jusqu'aux bords du Ncouna, juste au moment où Stanley y était en quelque sorte mis en quarantaine par les sujets de Makoko.

Beaucoup mieux traité que l'illustre explorateur, il ne lui fut cependant pas permis de s'établir au bord du lac ; l'accueil trop chaleureux de Stanley, en faisant suspecter

l'authenticité de sa qualité de Français, fut cause de l'hésitation des chefs à le recevoir; mais le jour de son départ, « ils l'engagèrent à revenir bientôt avec Brazza, l'assurant de tout leur concours pour faciliter son établissement.

» Il n'est donc pas douteux que, si M. l'abbé Audouard, soit avec M. de Brazza, soit, à défaut de l'infatigable explorateur, si souvent retenu dans les labyrinthes de l'Ogôoué, avec deux officiers français, porteur des cadeaux d'usage, se présentait de nouveau à Ncouna, il ne fût reçu avec empressement. »

D'autre part, la mission de Landana, qui a pu recruter autour d'elle les porteurs qui ont formé la petite caravane de M. l'abbé Audouard, s'empresserait évidemment, pour peu qu'elle y fût encouragée, de recruter encore les éléments d'une nouvelle caravane.

La question des cadeaux ne serait pas, de son côté, bien difficile à résoudre : « Des cuillers et des assiettes en argent, ou même en métal blanc (pas de fourchettes), des couteaux à manches argentés, des étoffes à grands dessins et de couleurs bien voyantes, des manteaux à fond rouge, brochés d'or, et par-dessus tout, de vieux habits brodés d'officiers généraux ou de hauts fonctionnaires, seraient les six principaux cadeaux à envoyer au roi Makoko et à ses principaux vassaux des bords du lac. — Nous ne parlons pas du troupeau d'ânes et des couples de chiens qui porteraient au comble la renommée de notre générosité!

» Ces cadeaux, ainsi que les étoffes, destinés à assurer (comme monnaie d'échange) l'existence de la caravane pendant le voyage, devraient arriver, divisés en paquets de trente kilogrammes, cerclés à la mécanique. »

Voilà des indications bien précises, et si l'on fait le calcul de la somme modique à laquelle s'élèverait l'achat de « ces cadeaux princiers », on se demande comment il peut se faire que quelque société généreuse n'ait pas déjà eu l'heureuse

pensée de prendre l'initiative de mettre, avec l'autorisation du gouvernement français, cet envoi à la disposition de la mission de Landana (1)?

(1) Juste au moment où ces pages allaient être mises sous presse, les journaux nous ont apporté la nouvelle du retour de M. l'abbé Audouard sur le territoire des Batékès, où il est en voie de fonder une mission catholique à une dizaine de milles de Brazzaville.

IV

Le Soudan.

I

Le *Beled-El-Soudan* ou *pays des noirs* ne doit pas être confondu avec les provinces égyptiennes conquises par Mehemet-Ali et Ibrahim-Pacha dans la région qui suit le cours du Nil et remonte vers ses sources, provinces réunies en un vaste Etat sous ce même nom de Soudan et qu'une révolte, suscitée par un de ces hardis conquérants musulmans qui se prétendent « envoyés d'Allah » et se décorent du titre de Madhi ou prophète, bouleverse en ce moment.

Le Madhi actuel du Soudan égyptien, dont le triomphe définitif, s'il se produisait, comme tout semble le faire craindre, amènerait nécessairement des complications fâcheuses dans l'œuvre de civilisation que l'Europe poursuit dans l'Afrique centrale, est un de ces hommes intelligents, audacieux, infatigables, plus ou moins convaincus de leur soi-disant mission divine et ne reculant devant aucune cruauté, devant aucun excès, tels que le fanatisme musulman est habile à les former, tels que nous les avons vus lutter, en Algérie, contre notre conquête d'abord, et ensuite contre notre domination.

Bien que la guerre qu'il a suscitée à l'Egypte ne rentre, pas plus que le théâtre de ses farouches exploits, dans le cadre de notre travail, nous croyons devoir nous arrêter un instant à tracer le portrait de ce chef devenu si rapidement célèbre, portrait d'autant plus intéressant à étudier qu'il n'est pas seulement celui d'une individualité, mais qu'il offre les traits saillants d'un type qui se présente beaucoup trop souvent sur le continent africain.

Le vainqueur du général Hicks, le conquérant du Soudan, se nomme Mohammed-Ahmed. Un correspondant de la *Revue d'ethnographie*, qui le connaît personnellement, en parle ainsi :

« Je l'ai vu, dit-il, pour la première fois à l'île d'Aba (fleuve Blanc) il y a environ neuf ans. Mohammed-Ahmed est aujourd'hui un homme de quarante ans ; il est né à Dongolah ; c'est le troisième fils de pauvres gens appelés Abdellahi et Amina. Dès l'âge de sept ans, Mohammed-Ahmed fréquentait l'école musulmane, et à douze ans il avait complété l'étude du Coran. Grâce au dévouement de ses frères, établis charpentiers et constructeurs de barques, il put suivre ses études aux environs de Khartoum sous deux maîtres habiles, El-Gourachi et Abd-el-Ayim, fils du cheikh El-Tayeb.

» C'est alors qu'ayant complété son instruction, il est venu habiter l'île d'Aba, sur le fleuve Blanc. Il y vivait depuis quinze ans, vénéré par les Baggarahs, quand il a entrepris de se faire passer pour Madhi, c'est-à-dire pour l'envoyé de Dieu destiné à régénérer l'islamisme.

» Ahmed-Mohammed est un homme de taille moyenne, sa couleur est café au lait clair, sa barbe est fort noire et il porte sur chaque joue trois cicatrices parallèles. Il est extrêmement maigre, car il se soumet à des jeûnes fort rigoureux. Avant d'entrer en scène, il habitait un trou sous terre, où il pleurait continuellement, dit-il, sur la corruption universelle.

» Le Madhi porte pour tout costume une chemise et un caleçon de *damour* (grosse toile de coton) ; il a des sandales aux pieds et un petit turban sur la tête.... »

Il affecte la plus grande humilité et prétend ne jamais agir que par inspiration d'en haut, ce qui lui permet de justifier ses actes les plus cruels.

L'influence qu'il exerce sur les hommes qui ont « foi en lui » est sans limites. Il n'est pas un soldat de son armée qui ne se fît sans hésiter tuer sur un signe de lui ; il n'en est pas un qui, s'il le voyait en danger, ne se précipitât entre lui et le péril. Sa volonté fait loi absolue et le moindre de ses désirs est devancé aussitôt que deviné.

Tel est le terrible conquérant devant lequel se sont brisés les renforts européens envoyés au Soudan, devant lequel reculent en tremblant les troupes du khédive et que les populations nègres, saisies de crainte, considèrent comme l'ange exterminateur envoyé pour les écraser.

..... Mais entrons dans la vaste région qui doit nous occuper en ce moment et qui n'a avec le territoire égyptien qu'une similitude de nom.

Cette région, qui s'étend de la Sénégambie au Kordofan et du Sahara à une région équatoriale encore inconnue, ne mesure pas moins de quatre mille cinq cents kilomètres de l'est à l'ouest sur une largeur de quatre à six cents kilomètres.

« Malgré l'ancienne désignation qui lui a été donnée de *Pays des Noirs*, le Soudan est loin de ne renfermer que des nègres. La race cuivrée des *Peuls*, *Pouls* ou *Foulahs* en occupe une très grande partie ; aussi propose-t-on *Takrour*, nom que lui donnent les indigènes.

» Généralement formé de plaines accidentées de collines, le Takrour se relève à son extrémité sud-ouest pour former la chaîne de Kong et les montagnes de la Sénégambie ;

au sud-est du lac Tchad, dans l'Adamaoua, il est entièrement montagneux. C'est là que s'élèvent le mont *Alantika* qui ne compte pas, dit-on, moins de trois mille mètres de hauteur, et le mont *Mendif* qui en a près de deux mille quatre cents. On ignore presque complètement d'ailleurs l'orographie de cette partie de l'Afrique. La partie fertile du Soudan est formée par une longue et large bande de terre cultivable placée entre deux déserts, le Sahara au nord et la zone équatoriale au sud. Le principal des cours d'eau qui l'arrosent est le *Niger*, le roi des fleuves de cette région. Parmi les affluents du Niger, dont la plupart n'ont qu'un cours temporaire, on distingue l'*Ulaba*, le *Sokoto* et le *Binoué*.

Le climat du Takrour est très chaud; il n'est pas rare de voir le thermomètre atteindre, à midi, quarante-cinq degrés centigrades; les nuits sont relativement fraîches.

Les productions minérales de cette région sont peu connues; on cite cependant le fer de Bornou et l'or de Bambara.

Parmi les productions végétales nous citerons : le doura, le millet, le blé, le maïs, les oignons, les pastèques, les fèves, les dattes, le coton, l'indigo, le tabac, le sésame, le ricin, le poivre, les arachides, le sorgho, la gomme et l'arbre à beurre.

La faune n'est pas moins riche : parmi les animaux pliés au service de l'homme ou contribuant à sa nourriture habituelle, les chevaux, les ânes, les zèbres, les moutons, les chameaux et la volaille sont très nombreux; parmi les fauves, l'éléphant, le rhinocéros, la girafe, le lion, la panthère, le sanglier, le léopard fournissent aux indigènes l'ivoire et les fourrures précieuses, objets principaux de leur commerce. Les autruches ajoutent à ces richesses leurs plumes élégantes et recherchées. De nombreuses troupes de gazelles, des singes de diverses espèces, des oiseaux

au brillant plumage et, sur le bord des cours d'eau, des crocodiles voraces achèvent de peupler ces chaudes régions qu'infestent et désolent des fourmis et des termites de toutes grosseurs, des scorpions venimeux, une espèce de ver noir redoutable par sa voracité et enfin des nuées de moustiques aux morsures tuméfiantes.

La population du Takrour est évaluée à six millions d'âmes; elle appartient à trois races distinctes : les *Nègres*, race indigène; les *Peuls* dont nous avons déjà parlé et sur lesquels nous aurons plusieurs fois à revenir, race berbère conquérante, établie à l'est du lac Tchad; les *Arabes*, à l'ouest du même lac.

Le Takrour renferme un grand nombre d'Etats dont la situation et les limites ne nous sont pas bien connues. Nous mentionnerons, en allant de l'est à l'ouest :

Le *Ouaday* (à l'est du Darfour), gouverné par un sultan et dont la capitale *Ouarah* ou *Warah* a, dit-on, 40,000 habitants; le *Baghirmi*, pays riche et fertile dont la capitale est *Mosena;* le *Kanem*, soumis aux Thibbous, capitale *Mao ;* le *Bornou*, capitale *Kouka* ou *Kou-Kawaa;* l'*Adamaoua*, capitale *Yola*, dont la population s'élève, assure-t-on, à 12,000 âmes; le *Haoussa*, magnifique pays et centre de la domination des Peuls dans le Takrour; *Kana*, sa capitale, a 30,000 habitants et se fait remarquer par son industrie et son commerce; le *Nufi* ou *Noupé*, villes principales *Nufi* et *Takra;* le *Borghou*, villes principales *Boussa* et *Yaori*.

Nous voici arrivés au *Sourhay*, pays soumis aux Touaregs, et dont la capitale *Tombouctou* est la ville sainte du Soudan. Aucun Européen n'en avait jamais franchi l'enceinte avant l'année 1829, époque à laquelle le célèbre explorateur français René Caillié y arriva, grâce à l'étude préalable qu'il avait faite de la langue arabe et du Coran, étude qui lui permit de traverser l'Afrique sous le costume arabe et en

se donnant pour un marabout qui regagnait l'Egypte, son pays d'origine. Cette ville, située un peu au nord du Niger, sur un petit cours d'eau affluent de ce fleuve, compte environ 15,000 habitants; elle est le centre principal commercial du Soudan. *Kóbra,* sur le Niger, lui sert de port et les caravanes qu'elle envoie au Maroc, à Ghât, à Ghâdamès, à Tripoli, sont aussi nombreuses que richement chargées.

Le *Massina* ou *Maségna*, à l'ouest de Tombouctou, a pour capitale *Djomée*, ville commerçante.

Le *Bambara*, capitale *Segou*, entretient des rapports commerciaux importants avec le Sénégal et le Maroc.

Le *Mandingo* ou pays des Mandingues est surtout remarquable au point de vue orographique et géographique : le Niger, le Sénégal et le Falème y prennent leurs sources. Les villes principales sont *Bouré-Kankan*, *Kankari, Sigala* et *Tinées*.

L'industrie est au Soudan plus avancée que dans la plupart des autres parties de l'Afrique centrale. Le tissage des étoffes de coton, leur teinture en bleu ou en noir, le tressage de nattes fort bien travaillées, la préparation du cuir et sa mise en œuvre en chaussures, selles, harnachements, sacs, gibecières, etc.; la fabrication d'armes estimées, de vaisselle de cuivre et de bois, tels sont les objets principaux sur lesquels porte cette industrie.

Le commerce considérable d'exportation comprend les chameaux, la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire, les étoffes de coton, les nattes, la cire, la gomme, la résine et le poivre.

Le Soudan reçoit, en échange de ces riches produits parmi lesquels la gomme tient une des places les plus importantes, du sel dont on manque sur plusieurs points du pays, des soieries et des toiles peintes ou imprimées, de la bonneterie, des haïks, des burnous, des miroirs, de la coutellerie, des

armes à feu, des verroteries et enfin du tabac, dont la plante croît sur un grand nombre de points du Soudan, mais que les indigènes ne savent ni cultiver, ni préparer.

Si les Anglais possèdent, pour pénétrer dans le Soudan et monopoliser à leur profit une partie de ses productions, le Niger, la plus grande et la plus directe voie navigable qui le traverse et dont l'embouchure leur appartient, la France a pour y arriver deux routes presqu'aussi importantes : l'une lui est assurée par le cours du Sénégal; l'autre est celle qui, partant de l'Algérie et traversant le Sahara, irait droit à Tombouctou.

Ces deux routes, à vrai dire, n'en formeraient qu'une, puisqu'elles mettraient en communication entre eux les points de départ de chacune d'elles, et relieraient ainsi l'Algérie au Sénégal, c'est-à-dire nos deux importantes colonies africaines.

Aussi parmi les questions africaines n'en est-il aucune qui intéresse à un plus haut point la France; sa solution, d'une part par le progrès de nos explorations sur le haut Sénégal et l'établissement, au fur et à mesure que nous avançons, de postes pour couvrir nos derrières; d'autre part, la création d'une route entre l'Algérie et Tombouctou est depuis bien des années l'objet de toute la sollicitude, non seulement du gouverneur de l'Algérie et du commandant du Sénégal, mais du gouvernement français lui-même. L'extension de notre colonisation, la curiosité scientifique et les intérêts commerciaux de la France y sont à la fois intéressés.

Parmi les hommes qui se sont voués avec le plus de zèle à cette tâche difficile, celui qui a élucidé la question et préparé le premier les voies est M. Duveyrier qui, mettant à profit l'expérience et les conseils de « son glorieux prédécesseur Barth, » se prépara de longue main à son entreprise par l'étude de la langue arabe et le maniement des instru-

ments scientifiques sans lesquels les plus curieuses investigations sont de peu de valeur.

Bien qu'ayant quitté la France en 1868, M. Duveyrier, agissant avec une sage lenteur, ne s'engagea d'abord que sur la lisière du désert et dans les premières oasis. Mais cette première tentative fut loin d'être sans importance : elle donna d'ailleurs bon espoir pour l'avenir.

« Parti de Biskra, notre explorateur s'était dirigé avec une caravane sur le Djerib, une des provinces les moins connues alors de la Tunisie et où la première ville à laquelle on arrive par le désert est *Nafta*, qui compte 8,000 âmes et qui a une certaine importance commerciale. Le *Nefzaoua*, district voisin, est une vaste oasis comprenant plus de cent villages. Le sol est bien arrosé; il a de riches pâturages; les habitants présentent le type nègre, cependant ils parlent l'arabe. Ils bâtissent des maisons en briques crues, et il y a au milieu de leurs villages une espèce de forteresse, le *Bordji*, où leur calife vient s'établir à l'époque de la perception des impôts.

» Poursuivant sa reconnaissance dans la Tunisie, M. Duveyrier traversa *Gabès*, qui est bâtie avec les matériaux de l'ancienne *Tacape*, sur la côte de la Syrte. La population en est active et les Juifs s'y trouvent en grand nombre.

» De Gabès ce voyageur pénétra bientôt, à travers des plaines encore couvertes de débris romains, dans *Gafsa*, l'ancienne *Capsa*, ville qui fait un commerce assez actif en dattes, huiles, tapis; puis il rentra à Biskra, ayant fait des observations en longitude et en latitude, recueilli des notions d'histoire naturelle et rassemblé des éléments d'une carte de ces régions peu connues.

» A son retour, M. Duveyrier reçut du général Martinprey une mission qui avait pour objet de concilier à la France les populations errantes du désert et de faciliter

nos relations avec le Soudan. Il devait aller trouver les principaux chefs des Touaregs pour les exhorter à nouer des relations amicales avec notre colonie et à diriger vers elle les caravanes du Soudan. Il se rendit d'El-Oued à R'Adamès, espérant pouvoir pénétrer de là dans R'At, puis dans Aïn-Salah en traversant le Sahara central pour revenir à Tuggurth par El-Galéa et Ghardaïa. Il gagna R'Adamès par la voie de Berezof, la plus orientale et qui est tracée dans une des parties les moins connues du désert.

» La partie du Sahara que le voyageur franchit était dénuée d'eau douce dans une longueur de trois cent vingt-six kilomètres, et l'on n'y voyage que la nuit à cause de l'intolérable chaleur du jour.

» *R'Adamès*, aux portes du désert, à mille kilomètres d'Alger, est enveloppée dans une forêt de palmiers. Toutes les rues y sont abritées contre la chaleur. Le voyageur y fut bien reçu et y trouva une occasion pour se rendre à Tripoli. Il visita le *Djebel-Nefoussa,* contrée montagneuse encore inexplorée et qui est couverte de ruines romaines. Elle a de nombreux villages; sa principale richesse consiste dans la culture de l'olivier.

» De retour à R'Adamès, M. Duveyrier espérait visiter R'At; le fanatisme aveugle des indigènes non seulement lui en ferma la porte, mais lui interdit le chemin d'Aïn-Salah qui lui promettait une abondante moisson de notions diverses. Essayant cependant de passer outre, l'intrépide explorateur s'avança jusqu'aux portes de la ville; on ne l'y laissa pas entrer. Il dut se retirer et son retour s'opéra par Mourzouk et Tripoli; il rentra à Alger à la fin de 1861. Là le jeune voyageur eut à payer son tribut au climat de l'Afrique, et pendant quelque temps sa vie fut même en danger. »

Mais sa robuste constitution, soutenue par une rare énergie de caractère, reprit enfin le dessus, et dès le milieu

de 1862, il était en état de reprendre le chemin sur lequel il avait fait déjà de si courageux efforts.

Nous ne l'y suivrons pas, notre travail visant bien plus les explorations qui sont en cours d'exécution que celles, non moins brillantes et méritantes, qui leur ont préparé la voie.

L'importance du point de départ des nombreuses études faites depuis vingt ans sur la route à ouvrir par le Sahara entre l'Algérie et le Soudan et le devoir de rendre hommage à celui qui a eu le mérite de les commencer, nous ont seuls porté à nous arrêter sur des observations dont le cadre a été si singulièrement élargi depuis par l'extension donnée à notre colonisation et surtout par les derniers événements qui, en nous ouvrant la Tunisie, ont fait tomber à notre profit bien des barrières jusque-là réputées infranchissables.

La ville de R'At, dont M. Duveyrier ne put franchir les portes, nous semble cependant mériter que nous nous y arrêtions quelques instants.

Cette ville « avait été ouverte, quelque temps avant l'entreprise de M. Duveyrier, à un arabe algérien, interprète au service de notre armée, qui avait rapporté des renseignements suffisamment développés et précis pour que, malgré l'insuccès du voyageur français, on pût la considérer comme faisant partie des points observés et reconnus.

» L'interprète Bouderha avait franchi en quatre mois les quatorze cents kilomètres qui séparent Alger de R'At. Il était parti de Laghouat en août 1858, avec quelques hommes et vingt-cinq chameaux portant de l'eau et des provisions. Le trajet fut pénible ; souvent les puits étaient desséchés, ou ils n'offraient qu'une eau à demi corrompue.

» Environ à moitié route, au delà de l'Oued-Taral dont les berges ont quarante et cinquante mètres d'élévation, la caravane gravit le plateau aride de *Tèrourit* et parvint au passage appelé *Idara-Itedjeren* (difficile à franchir).

» C'est un rocher, haut de quinze mètres, qui est jeté en travers du sillon tracé par les caravanes dans le désert. Au pied de l'Idara est un grand amas de cailloux, servant à un exercice auquel ont l'habitude de se livrer en ce lieu les voyageurs. Ils lancent par-dessus ce bloc un de ces cailloux, et s'ils le dépassent et que la pierre retombe de l'autre côté, ce qui est l'indice d'une grande vigueur, ils ont l'honneur d'inscrire leur nom sur le grès tendre du rocher. Plus loin se dresse encore une suite de rochers se rattachant à la chaîne de Kaar-El-Djénoun qui vient aboutir à R'At. C'est là que Barth, égaré dans une course imprudente, faillit périr en 1840, au début de son voyage.

» Enfin la caravane atteignit R'At. Cette petite ville est dominée à l'ouest par un mamelon couronné d'un bois de palmiers. Elle est habitée par les Touaregs qui y ont élevé des maisons de pierres, de terre et de simples tentes de peaux de buffle.

» La population touareg s'y compose de deux races différentes, l'une conquérante, les *Thaggar* ou nobles; l'autre conquise, les *Im-Rad*, qui paie aux premiers une redevance annuelle et leur abandonne le dixième des produits qu'elle vend et achète. Les premiers semblent, par certains caractères, se rattacher aux races blanches, tandis que les seconds sont évidemment de sang noir.

» La population permanente de la ville ne dépasse pas 600 âmes; mais ce chiffre est plus que décuplé par la population flottante de commerçants, d'industriels, forgerons, cordonniers, etc., qui vient des oasis environnantes pour faire le trafic avec elle. Beaucoup de caravanes y arrivent du Fezzan et même de l'Egypte, du Bornou et du Haoussa.

» On trouve sur les marchés de cette ville des soieries, des cotonnades, de la verroterie et beaucoup d'autres objets. Il ne faut aux caravanes que huit jours pour se rendre du

Fezzan à R'At. Les produits européens qui y arrivent sont presque exclusivement de provenance anglaise. Ils pénètrent par les côtes de Guinée et de Sénégambie, par le Maroc, Tripoli et l'Egypte.

» Les Anglais ont mis à la poursuite de ce monopole du temps et de la patience, mais ils ont pleinement réussi à se rendre maîtres du commerce du centre de l'Afrique (1). »

Ne pouvant traverser les régions de l'intérieur, leur premier soin a été de s'assurer des intermédiaires qui pussent leur servir de courtiers ou colporteurs. A cet effet ils s'adressèrent aux marchands de R'Adamès; bientôt après plusieurs de leurs négociants installèrent à Tripoli des comptoirs qui ne craignirent pas d'ouvrir à leurs barbares intermédiaires de larges crédits. Ils avaient compté que l'intérêt les leur ramènerait infailliblement; ce calcul fut dès l'abord justifié.

Telle fut l'origine de ces associations d'Anglais, de Touaregs et d'Arabes qui, devenues un des traits de mœurs de cette partie de l'Afrique, n'étonnent plus sur les côtes que les observateurs qui en sont témoins pour la première fois.

Puisque nous venons d'introduire en scène ces singuliers et mystérieux Touaregs, dont le nom est si souvent prononcé quand il s'agit de l'Algérie et de ses rapports avec le Soudan, que le lecteur nous permette de les leur présenter tels que les a vus chez eux un témoin oculaire.

« Les Touaregs sont de haute taille, vigoureux, souples d'allure, énergiques. Ils portent pour tous vêtements une blouse en cotonnade rouge ou bleue, serrée à la taille. Sur leur poitrine est une sorte d'écharpe blanche recouverte d'un long baudrier de cuir rouge, supportant une cartouchière de même matière; leur tête est coiffée d'une *chèchia* entourée d'une bande d'étoffe sombre qui recouvre le front, tandis

(1) Alfred Jacobs.

que le bas du visage est caché sous un voile noir qui ne permet de voir que leurs yeux. Tous sont armés d'une longue lance en fer barbelée qui ne les quitte jamais, d'un poignard de bois et d'un sabre à deux mains. Le long de la selle pend un fusil double et un bouclier en cuir d'antilope.

» Ainsi équipés, montés sur leurs maharis qu'ils dirigent avec une habileté et une sûreté remarquables, ils ont l'air véritablement imposants, et rappellent les chevaliers errants du moyen âge ; mais leur aspect n'est rien moins que rassurant, et lorsqu'on les a vus on comprend le respect mêlé de crainte qu'ils inspirent à leurs amis, les Chambaas, et les légendes dont ils sont les héros. Au dire des gens du pays, un Targui, d'un seul coup de son sabre, coupe en deux, dans toute sa hauteur, un cavalier et sa monture. Aussi sobre que robuste, il peut rester, dit-on, cinq jours sans boire, quand le plus déterminé Chambaa ne peut résister à la soif plus de trois jours. Le chameau est digne de son cavalier ; plus petit et plus fin de forme que le mahari ordinaire, il est aussi plus nerveux, plus souple, plus intelligent et plus docile. Grâce à lui, le Targui franchit, avec une rapidité vraiment surprenante, les immenses espaces de son territoire, pour aller attaquer une caravane, surprendre l'ennemi dans son campement, ou chercher à Tripoli les objets dont il a besoin (1). »

II

Parmi les émules et les successeurs de M. Duveyrier, dans son étude de la route transsaharienne destinée à relier Alger et Tombouctou, il en est un dont les récents travaux nous semblent de nature à intéresser nos lecteurs et à

(1) M. Henri Brosselard ; *Voyage de la mission Flatters.*

achever de porter la lumière sur le sujet qui nous occupe, c'est M. Paul Soleillet.

D'après M. Soleillet, la partie de l'Afrique qui, du côté de l'Algérie, tombe le plus naturellement dans notre ligne d'attraction, doit être prise de *Tripoli de Barbarie* à *Boussa*, sur le Niger.

Il indique Boussa, parce que là « se trouve la grande cataracte qui, en barrant le cours du fleuve, arrête la navigation européenne (1). »

Or, dans cette région, considérée au point de vue géographique, trois grands faits attirent tout d'abord l'attention :

Au nord, une large bande de terrain, qui a reçu des Arabes le nom de Tell, embrasse la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, et se prolonge jusqu'au versant méridional de l'Atlas.

Toute cette région, jouissant du climat méditerranéen, est analogue à l'Italie et à la Provence, ce qui rend indiscutable sa fertilité et sa richesse. Aussi dans la partie que nous occupons directement, dans la partie algérienne, avons-nous un territoire parfaitement assimilable à nos besoins, à notre tempérament, à nos habitudes; les Français y vivent et y travaillent absolument comme on vit et on travaille en France.

On peut donc dire que la région du Tell forme à tous les points de vue une annexe; les plantes comme les hommes ont des affinités européennes. De même le climat : Alger ressemble plus à Nice, à Rome, ou bien à Grenade, qu'aux agglomérations de la zone franchement africaine, comme Laghouat ou Biskra.

De ces différences climatériques résulte une des raisons, si ce n'est même la raison principale, de ce qui a empêché notre belle colonie algérienne de prendre un développement

(1) Navigation qui, on le sait, est presque tout entière entre les mains des Allemands, des Anglais et des Américains.

en rapport avec les espérances que l'on était en droit de concevoir. Une personne qui va pour ses affaires ou pour son plaisir passer quelque temps en Algérie, s'arrête d'ordinaire dans les villes où notre civilisation a pénétré. Elle visite Alger, séjourne à Blidah ou à Milianah, et, à son retour, elle raconte que partout s'étendent les plus belles cultures, que les pluies sont fréquentes et le climat excellent.

» Telle autre personne, au contraire, appelée par ses affaires à Laghouat ou à Biskra, parle à son retour de l'air étouffant, du terrain nu et brûlé de l'Algérie : le sol est sec, l'air embrasé, on vit dans un four.... Et chacun des voyageurs à raison à moitié. »

Mais abandonnons le Tell, que son climat, que nous avons désigné sous le nom de méditerranéen, suffit à caractériser, laissons même la région dite des hauts plateaux, que son altitude et le génie de ses populations rapprochent dans une certaine mesure des contrées montagneuses de l'Europe méridionale, et, commençant à descendre avec M. Soleillet l'autre versant de l'Atlas, entrons dans le Sahara, dans le désert!

Hâtons-nous d'ajouter que ce désert a été autrefois entièrement habité, et ajoutons qu'il est même presque partout habitable pour des Européens. Les ruines nombreuses qu'on y trouve dispersées, et les sculptures qui, sur beaucoup de ces ruines, représentent des chars attelés de bœufs, indiquent qu'au temps où ces monuments étaient debout, le désert était plus riche en eau et en herbages qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce double fait résulte de la présence du bœuf, animal qui a besoin de gras pâturages et qui boit beaucoup.

Le grand massif montagneux du Hoygar, qui domine le Sahara, possédant des sommets couverts de neiges persistantes, il est difficile d'admettre que, de ce même massif,

ne s'écoulent point des eaux suffisantes pour arroser et féconder le pays.

Il est donc évident que si l'eau paraît manquer dans le Sahara, c'est parce que, soumise à une très rapide évaporation, elle sèche rapidement à la surface du sol; mais elle est loin d'être entièrement absorbée; il s'en accumule de grandes quantités au-dessous du sol. A l'époque où le Sahara était cultivé, ces eaux devaient être certainement emmagasinées pour être utilisées. Pourquoi aujourd'hui ne le seraient-elles pas de nouveau?... « Ce qui m'a toujours frappé, continue M. Soleillet, c'est de voir que toutes les oasis — du moins celles que j'ai visitées en Tunisie et en Algérie — ne se rencontrent pas dans les lieux où les eaux étaient le mieux aménagées par la nature. Je n'en connais pas une seule dont l'emplacement ait été choisi pour cette raison. Ce qui a toujours été pris en considération, c'est la possibilité de construire dans un certain rayon et sur de petits monticules, qui les mettent à l'abri des envahissements du sable, des centres de population pouvant se prêter secours en cas d'attaque. Les indigènes ne se sont jamais préoccupés de la question de l'eau, qu'après la création d'une oasis, et toujours par les moyens les plus simples et les plus primitifs, ils en ont obtenu de manière à pouvoir se livrer à la culture des céréales, qui dans tout le Sahara viennent en abondance.

» La population fixe des centres sahariens étant toujours relativement considérable, ces centres sont tous importants au point de vue agricole; de plus, le Sahara contient de très grandes richesses naturelles aujourd'hui entièrement inexploitées; tel, par exemple, le salpêtre du Touat. »

La région saharienne a donc cet avantage de nous présenter une vaste zone actuellement déserte, mais qui peut cesser de l'être si nous y appelons des habitants; une zone dont le climat permet à l'Européen d'y vivre et de s'y

établir; une zone enfin où nous pouvons nous étendre tant que nous le voudrons, sans gêner ou froisser aucun intérêt.

Quant aux populations de cette région, il est extrêmement facile, contrairement à l'opinion qui a cours en Europe, de s'entendre avec elles. D'origine berbère et anciens colons carthaginois et romains, elles ont gardé de leur antique civilisation, des traditions et des usages qui les placent bien au-dessus des races nègres qu'on rencontre plus loin. Fiers et passionnés pour leur indépendance, ils repoussent, par tous les moyens en leur pouvoir, ce qui leur semble menacer cette indépendance : quiconque voudrait les asservir n'arriverait qu'à les détruire.

Mais en respectant leurs usages, leur organisation administrative et sociale, leur indépendance en un mot, il sera aisé de se les attacher. Il suffira, en travaillant en vue d'assurer nos intérêts, de ménager les leurs. Avec un esprit assez subtil, un jugement assez droit pour ne se point tromper sur les avantages des traités qu'on leur propose, ils ont, ce traité conclu, un si grand respect pour la parole jurée, qu'on peut être assuré qu'aussi longtemps que l'on respectera soi-même les engagements pris, ils n'y manqueront point.

Ce ne sont pas des peuples dont on puisse songer à se faire des sujets; mais on trouverait difficilement, croyons-nous, de meilleurs et de plus utiles alliés.

Ceux d'entre eux qui sont nomades, les Touaregs par exemple, s'occupent principalement de la police du désert, et cette police est si bien faite que, lorsqu'un animal porteur meurt ou abandonne sa charge sur une route, cette charge reste à côté d'un puits, sur un point très fréquenté, jusqu'à ce que son propriétaire vienne la reprendre, ce qui dure quelquefois une année entière, sans que personne s'en approprie la moindre partie.

Le point d'honneur est poussé dans les tribus sahariennes à un degré qu'on serait tenté de qualifier de chevaleresque. Ainsi le même individu, qui attaquera à main armée telle caravane qui n'est pas placée sous la sauvegarde du chef de sa tribu, n'hésitera pas à protéger au péril de sa vie la propriété et la personne qui lui ont été signalées comme devant être respectées.

Quiconque sait apprécier ces traits de caractère et s'applique à en tirer parti, non seulement n'a rien à craindre des Sahariens, mais peut tout espérer, tout obtenir d'eux. Témoin M. Duveyrier, qui, au cours d'une de ses expéditions, passa chez les Touaregs deux ans pendant lesquels il traversa à plusieurs reprises tout le pays, sans jamais courir aucun danger, bien qu'il n'eût pas d'escorte.

Beaucoup d'autres voyageurs ont fait dans les mêmes conditions des voyages remarquables à travers le Sahara.

Le massacre de la mission Flatters semble, il est vrai, donner un démenti à cette opinion. On n'oserait toutefois accuser M. Soleillet de partialité en faveur de ceux qui ont frappé ces malheureux explorateurs, lorsqu'on l'entend s'écrier, en s'adressant aux membres de la Société de géographie commerciale : « Vous avez perdu en eux, Mes-» sieurs, des collègues, vous avez perdu des hommes que » vous entouriez de votre estime et de votre affection, » mais moi, quand Flatters et ses compagnons sont morts, » j'ai perdu des frères et des compagnons d'armes! »

Et on ne peut que se ranger à son avis, lorsqu'il ajoute : « On parle de venger la mission Flatters en donnant une » rude leçon aux Touaregs; quant à moi, je crois que nous » la vengerions beaucoup mieux en réalisant l'œuvre pour » laquelle elle s'est héroïquement sacrifiée.... » Or, le véritable moyen serait de persuader à ces populations que, lorsqu'on leur a dit que la France voulait les conquérir, on les a trompées ; de leur faire comprendre que si nous voulons

construire une voie ferrée à travers la région qu'elles habitent et qui leur appartient, ce n'est pas en les dépossédant, mais au contraire en affirmant leur titre de propriétaires, puisqu'après s'être entendu avec eux pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'installation et à l'exploitation de la ligne, ce serait sous leur protection que cette ligne serait placée. Cette transaction, que s'empresseraient très certainement d'accepter les chefs qui aujourd'hui vivent de la police du désert, serait toute à notre avantage. Nous serions quittes vis-à-vis d'eux en leur payant l'équivalent de ce que rapporte annuellement à ceux avec lesquels on traiterait, la protection des routes que remplacerait le chemin de fer, ce qui ne constituerait point une charge bien considérable, puisque la somme payée dans tout le Sahara à titre de « droits de protection, » ne dépasse pas deux cent mille francs par an.

Cette solution de la question, en ce moment en suspens, du chemin de fer transsaharien, sera-t-elle adoptée par le gouvernement? Rencontrera-t-elle chez les populations sahariennes les adhésions et les facilités que suppose son auteur? Nous ne saurions émettre une opinion à cet égard.

Il nous semble indiscutable cependant que la solution présentée par M. Soleillet, s'appuyant sur une observation attentive des mœurs et des usages des populations sahariennes, présente des chances de réussite, et offre des garanties de succès qui la recommandent tout particulièrement à l'attention.

III

« Aujourd'hui que l'Angleterre tend à s'installer définitivement sur les bords du Nil, nous ne devons rien né-

Le colonel Flatters.

gliger de notre côté pour nous assurer en Afrique une situation prépondérante. »

Cette nécessité s'est imposée à tous les esprits; elle a suscité des études, des plans, des entreprises dont le mérite revient à l'initiative privée, mais que le gouvernement n'a cessé d'encourager; de telle sorte que « tout ce qui tend à faire connaître ce Soudan mystérieux sur lequel on fonde de si grandes espérances, » est sûr de rencontrer en même temps les sympathies du public et l'appui du gouvernement.

Ce n'est pas sans difficultés et sans périls qu'on cherche à arracher « au continent mystérieux » ses secrets. Chaque pas qui a été fait jusqu'ici dans cette voie, a été marqué par les plus douloureux sacrifices, et c'est en suivant les traces sanglantes des victimes qui ont succombé que doivent marcher les nouveaux explorateurs.

Avant de nous engager avec eux dans la voie de l'inconnu, il nous semble nécessaire de rappeler ce qui a été fait en ces derniers temps et ce qui se prépare en ce moment dans la partie de l'Afrique intérieure où ont déjà pénétré, sinon la civilisation, du moins les regards de la France.

On sait comment les études du tracé du chemin de fer transsaharien ont été interrompues par le massacre de la mission Flatters, et comment, à peu près au même moment, les difficultés survenues en Tunisie ont forcé à remettre à un autre temps toute tentative de communication entre l'Algérie et le Soudan par le Sahara.

Le projet de M. Roudaire, qui assurait une solution plus sûre et plus complète à ce grand problème du rapprochement des races européennes et africaines, se réalisera-t-il?... Les opinions sont encore divisées à ce sujet.

En attendant que la question d'arriver sur le Niger en partant d'Alger, reçoive, par l'une ou par l'autre de ces voies, un commencement d'exécution, le Sénégal est devenu le point de départ de plusieurs tentatives sérieuses. « Un crédit

ayant été voté par les Chambres pour les études préliminaires d'un chemin de fer unissant *Médine*, port français situé sur le fleuve Sénégal, à *Bamako*, sur le *Djoleba* (Niger), la mission Gallieri (1), puis la mission Desbordes donnèrent des renseignements complets sur les pays compris entre *Boufalabé*, point extrême occupé par nos soldats, et le pays de Ségou. Les rapports remarquables des officiers chargés du levé topographique, M. le capitaine Vallière (2) et après lui M. le commandant Derrien, ayant démontré la facilité qu'il y aurait à construire une voie ferrée, de nouveaux crédits ont été votés par les Chambres en 1882, pour poursuivre cette entreprise.

La vallée de *Ba-Khoy* et celle de *Ba-Oulé*, que devra suivre le chemin de fer, ont été cruellement dévastées par les guerres religieuses au temps de d'El-Hadj Omar, le père d'Ahmadou, roi actuel de Segou-Sikoro; il est probable que la paix, assurée par notre présence, ramènera les populations qui se sont expatriées, et qu'avec elles renaîtra une prospérité plus grande que par le passé.

Toutefois il reste à savoir « si, au point de vue économique, on pourra créer aisément des besoins nouveaux chez ces peuples aux mœurs essentiellement primitives; quels seront ces besoins, et le nombre des consommateurs sera-t-il, à un moment donné, suffisant pour offrir des bénéfices rémunérateurs aux importateurs?

» Quant aux produits immédiats à exporter, on ne trouvera évidemment rien tout d'abord. Ce ne sera que plus tard et quand l'expérience leur aura fait comprendre les sources de gain que leur offre le chemin de fer, que les nègres se décideront à travailler et à produire. Les premières années d'exploitation seront peu fructueuses, mais le succès final n'en sera pas moins certain. »

(1) Voir le portrait de M. Gallieri, p. 23.

(2) Voir son portrait, p. 53.

Ce chemin de fer, d'ailleurs, rendra dès maintenant de réels services, en assurant le ravitaillement régulier des postes échelonnés dans la vallée du Ba-Khoy.

Qui eût osé penser, il y a quelques années seulement, à la possibilité d'établir une voie ferrée dans ces contrées jusqu'ici si soigneusement fermées aux Européens?

Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas en conquérants que la France envoie ses soldats dans ces régions; ce qu'elle veut, c'est simplement « étendre ses relations amicales avec les peuples du Soudan, connaître les ressources qu'ils peuvent offrir à notre industrie et les faire profiter de notre civilisation.

» L'Européen ne pourra vivre, en effet, que d'une manière passagère dans ces pays fiévreux; le noir sera son courtier naturel. Nous avons donc toutes raisons de faciliter le développement de la race nègre et non de la détruire, comme font les Américains à l'égard des Indiens dans le nouveau monde.

» Dans les régions qui nous occupent, le gouvernement français ne songe nullement à faire la conquête du pays et à s'établir par la force; il s'agit simplement pour nous d'établir des postes-comptoirs sur quelques points de la ligne qui va du haut Sénégal au Niger, puis de les relier par une voie ferrée de six cents kilomètres, qui deviendra le débouché du Soudan central.

» Les pays compris entre Médine et le Niger n'ont donné lieu jusqu'ici qu'à de faibles échanges commerciaux. Les *Malinkés* de la vallée du Ba-Khoy viennent quelquefois porter de la poudre d'or et de l'ivoire à nos comptoirs du haut fleuve, puis retournent chez eux avec des fusils, des tissus et de l'eau-de-vie.

» Les *Toucouleurs*, plus riches, achètent beaucoup d'armes, des pièces de guinées et de l'ambre et apportent, en échange, de l'or, de l'ivoire, des arachides *(koniakery)*,

de la gomme et des bandes de sar *(lès de coton)*. Les habitants du *Logo* et du *Niatogo* ont commencé depuis deux ans à cultiver pour venir vendre à notre escale. »

Ainsi, peu à peu, il y a lieu de l'espérer, le travail, sûr d'une large rémunération, vaincra la paresse et l'inertie des nègres, paresse et inertie qui, avouons-le, trouvent leur explication, sinon leur excuse, dans la chaleur énervante du climat africain. »

Mais c'est surtout grâce à l'activité intelligente des Maures Douaïch que le commerce de Médine est alimenté. Ces populations ont conservé, comme toutes les autres tribus maures des bords du Sénégal, les qualités propres à la race arabe à laquelle elles appartiennent, qualités développées par le caractère exclusivement religieux que certaines d'entre elles possèdent.

On sait, en effet, que les Maures sont divisés en deux catégories bien distinctes : les guerriers, fiers, turbulents, considérant comme une dérogation le travail et le commerce, et les Marabouts, à la fois prêtres et agriculteurs, dont le commerce avec les escales établies sur le fleuve est une des principales branches de revenus.

Réunis en tribus séparées, les uns et les autres, bien que de même origine et ayant des intérêts communs en ce qui concerne la domination qu'ils exercent sur les tribus nègres auxquelles ils ont imposé leur domination, ainsi qu'au point de vue religieux, puisque les uns et les autres obéissent à la loi de Mahomet, ont des mœurs et des habitudes très différentes.

Ainsi, tandis que les premiers s'efforceront, autant qu'il sera en leur pouvoir, d'éterniser autour d'eux les troubles et l'anarchie qui sont le principal élément de leur existence; les seconds, si l'on parvenait à vaincre leurs préjugés et leur fanatisme religieux, deviendraient rapidement les auxiliaires les plus intelligents et les plus précieux de la civilisation

moderne, dans la partie de l'Afrique où ils sont établis.

Ceci s'applique à toutes les tribus maures en général (1), et peut-être plus qu'à toutes autres à celles des Maures Douaïch qui approvisionnent de gomme le marché de Médine.

Ce même marché reçoit de l'or et de l'ivoire, par les caravanes de Sarracolets, qui vont chercher au Bambouk ces matières précieuses; les habitants du *Casso*, du *Kamero* et du *Logo*, lui apportent des arachides; enfin les denrées alimentaires lui sont fournies par les peuplades tributaires des Maures, qui cultivent, de concert avec les Marabouts, les terres d'alluvions, que le fleuve, après sa crue, laisse libres sur ses bords.

Tel est, à l'heure où nous écrivons, l'état de notre commerce avec le Soudan par le Sénégal.

Bien que notre poste de *Kita* nous ait fait avancer à deux cents kilomètres du Niger, nos derniers comptoirs sont toujours à Médine, et nos marchandises continuent à s'échanger à nos escales du fleuve, sans qu'on ait, de ce côté, créé de marchés nouveaux.

Mais les négociants qui ont des comptoirs sur les rivières du sud (2), se montrent plus hardis. « M. Vermink a envoyé à ses frais deux explorateurs, MM. Zweifel et Moustier, qui ont réussi à dépasser *Falaba* et ont reconnu les sources du Niger.

» M. Aimé Ollivier a quitté sa maison de Boulam et a fait lui-même, en 1880, une exploration scientifique et commerciale dans le Fouta-Djalon. L'année suivante, il y envoyait deux de ses agents, MM. Gaboriaud et Ansaldi, qui y ont établi de précieuses relations. »

Ce Fouta-Djalon est un pays très étendu, formant un tout politique, sous le commandement d'un chef suprême qui

(1) Voir le *Voyage de René Caillié dans l'intérieur de l'Afrique* (1827-1829).

(2) Dépendance du Sénégal au point de vue administratif.

prend le titre d'almamy (1). La race des *Pouls*, *Peuls* ou *Foulahs* qui l'habite, a aujourd'hui la suprématie dans tout le Soudan, de l'Atlantique aux environs du lac Tchad.

IV

Revenons un peu en arrière et occupons-nous avec quelques détails du fait principal, du fait qui domine dans l'historique de la question de la marche de notre civilisation dans le Soudan par la voie du Sénégal, l'expédition du colonel Borgnis-Desbordes (2).

Le général Faidherbe, dont les soins et les fatigues ont réorganisé, ou plutôt « créé de toutes pièces » notre colonie du Sénégal, écrivait en 1868 : « Il faut que le drapeau français flotte à *Boufalabé* d'ici à deux ans et à Bamako dans dix ans. »

La première partie de cette prévision s'est réalisée; nous occupons Boufalabé, important village, situé au confluent du Ba-Fing et du Ba-Khoy, dont la réunion forme le fleuve le Sénégal. Il nous reste à relier le haut Sénégal au Niger, et le gouvernement français a décidé, dès 1881, que la voie commerciale à ouvrir dans ce but, devait être une voie ferrée, laquelle n'aura pas moins de cinq cents kilomètres. L'utilité d'accroître par ce moyen l'importance de notre colonie sénégalaise, en la mettant en communication avec le Soudan, ne saurait être contestée, et les frais que pourra occasionner le chemin de fer du Soudan, resteront incontestablement bien au-dessous des avantages que ce chemin de fer nous assurera; seulement, ainsi que nous l'avons dit déjà, ces avantages ne se traduiront pas immédiatement par des résultats pécuniaires : « Ce n'est pas un commerce

(1) Abréviation de *El-Iman-Mounenim* ou *Prince des croyants*.

(2) Voir le portrait du colonel Borgnis-Desbordes, p. 99.

déjà existant qu'il s'agit de développer ; mais bien un nouveau courant commercial à établir. »

Il ne nous semble pas toutefois qu'il y ait rien là qui puisse décourager nos efforts ; nous pensons, au contraire, que « l'inconnu même » fait de cette entreprise non pas seulement une spéculation, mais un de ces moyens d'essai de civilisation qui ont toujours été en France l'objet des sympathies générales.

En même temps, en effet, que « dans toute la contrée à la fois grandiose et sévère, souvent lugubre, que traversera la voie, ferrée ou non, pour arriver à Bamako et au Niger, on chercherait vainement, à l'heure qu'il est, les éléments d'un commerce lucratif, » les occasions d'y exercer notre influence civilisatrice n'y seront que trop fréquentes.

Dans cette région si généreusement dotée par la nature, au point de vue de la végétation, « les cultures sont clair-semées, les bois sont chétifs, les forêts sont rares ; ce n'est pas la cognée, c'est le feu qui les a détruites. A chacun de leurs campements, les Européens de notre colonie expéditionnaire trouvaient difficilement cinq ou six arbres de grande tournure qui les missent à l'abri d'un soleil qui tue, et le colonel Borgnis-Desbordes avait souvent peine à se procurer dans les villages assez de mil pour nourrir ses mulets et préparer le couscous de ses tirailleurs indigènes. »

Mais peut-on s'étonner de cet état de choses, lorsqu'on sait que le pays a été longtemps et cruellement ravagé par des conquérants sans merci, hommes de sang et de pillage, dont on disait « que, partout où ils avaient passé, le coup de » balai était si bien donné que, cinquante ans après, la place » était encore nette ? » Ainsi exposées aux brigandages, ces populations ont pris le parti de ne cultiver qu'un petit coin de jardin et de ne produire que ce qui est strictement nécessaire à leur subsistance. C'est un pays à refaire, et refaire un pays est un travail de longue haleine.... « Mais quand cette terre,

qui ne demande qu'à tout produire, aura été rendue à elle-même, la route que nous y aurons ouverte sera assurée de recouvrer ses frais. »

Encore n'est-ce pas le manque de culture, ne sont-ce pas les incendies et les déprédations, qui ont seuls amené la ruine de ces malheureuses contrées ; des causes qui tiennent de plus près à l'organisation sociale, ou plutôt au manque d'organisation sociale des populations nègres, y ont contribué plus implacablement encore, et c'est justement ce qui donnera lieu pour la France à l'œuvre moralisatrice dont nous parlions tout à l'heure.

En effet, certains usages, certaines idées profondément enracinées dans le cerveau des noirs, sont nécessairement contraires à la prospérité des contrées habitées par eux. Ainsi, en nous bornant à la partie centrale de l'Afrique que nous avons ici en vue, « de Tombouctou à Kong et du Bélédongou au lac Tchad, il y a une monnaie courante, qui est d'un grand usage dans les transactions ; c'est le *cauris*, coquille univalve des mers de l'Inde ; dans le Soudan occidental, il n'y a pas d'autre instrument d'échange que les *guinées*, tissus passés à l'indigo, venant de France, de Belgique et surtout de Pondichéry. Mais à cette monnaie courante s'en ajoute une autre toute de convention : c'est le captif !... On fait des marchés en captifs et en fractions de captifs : un captif vaut un très beau bœuf, un demi-captif ne vaut qu'un bœuf médiocre. Le prisonnier de guerre est ainsi devenu le billet de banque du Soudan et le signe de la vraie richesse de ses habitants. On ne dit pas que telle personne a un revenu de tant, ou gagne tant par an ; on dit : Ce chef est très riche, il a cent, deux cents captifs.

» Et ce qu'il y a surtout d'horrible dans l'esclavage, c'est le commencement : on arrache la femme à sa maison ; on sépare à jamais l'enfant de sa mère et on le condamne à l'oublier ; heureusement pour lui, le nègre a l'oubli facile, et

une fois installé dans la case de son tyran, il y est, pour peu qu'il se résigne à son sort, assez bien traité. Il lui arrive même de se rendre nécessaire et, après avoir obéi, de commander à son tour. Tel captif devient un grand personnage et impose son autorité à ses anciens maîtres; mais, doux ou cruel, l'esclavage n'en engendre pas moins des préjugés funestes; ainsi, par exemple, les occupations de tout genre incombant aux esclaves, l'homme libre s'accoutume à considérer le travail comme une infériorité, comme une servitude, comme un déshonneur. On l'a bien vu par la peine qu'avaient nos officiers d'artillerie à recruter des ouvriers et des manœuvres indigènes pour bâtir nos forts. Si généreusement qu'on les payât, ces ouvriers croyaient faire acte de captifs. Les pays de la vallée du Ba-Khoy ne deviendront riches et prospères que le jour où le travail n'y sera plus regardé comme un abaissement. Malheureusement rien n'est plus résistant qu'une idée fausse, et ici, la paresse provoquée par le climat aidant, le préjugé sera difficile à déraciner. On n'y arrivera qu'en attaquant le mal dans sa racine; or, c'est par la guerre et le pillage qu'ils se procurent des captifs; supprimez la guerre, et la source de l'esclavage étant tarie, les captifs disparaissant, l'homme libre devra travailler. Tel sera le premier et le plus important des fruits de l'œuvre toute pacifique dont nous poursuivons la réalisation au Soudan. »

Hâtons-nous de constater qu'un pas considérable a été déjà fait. Il a suffi de trois campagnes (de 1880 à 1883) et d'un demi-bataillon pour établir le protectorat français du haut Sénégal au Niger. Ces trois expéditions ont honoré également le colonel Borgnis-Desbordes, qui les a conduites et qui a su joindre la prudence à l'audace, et l'héroïque dévouement de ses lieutenants joint à la discipline et à la vaillance de la petite troupe qu'il avait sous ses ordres.

« Dans la première des campagnes dont nous venons de

parler, celle de 1880-1881, on était allé de Médine à Boufalabé et de Boufalabé à Kita, où un fort en maçonnerie, entouré d'un camp retranché, fut construit.

» Au commencement de la seconde campagne, la fièvre jaune ayant sévi à Saint-Louis et désorganisé tous les services, il fut décidé que la colonne expéditionnaire du haut fleuve ne dépasserait pas Kita, qu'on se contenterait de ravitailler les garnisons et de poursuivre les ouvrages commencés. Mais pour tenir son monde en haleine et ses ennemis en respect, le colonel Borgnis-Desbordes fit une pointe hardie dans le Manding, traversa le grand fleuve, poussa jusqu'à Kemera, y infligea un humiliant échec aux bandes aguerries et menaçantes d'un conquérant musulman.

» L'année suivante, on résolut d'aller s'installer sur le Niger. On avait des raisons pour ne pas se presser, mais il y en avait de meilleures encore pour se hâter. Il importait, en effet, de gagner de vitesse deux souverains indigènes qui, ayant pénétré les desseins du colonel, se disposaient à le prévenir. Après avoir réglé des affaires fort désagréables avec les Bambaras du Béledongou, la colonne entrait, le 1er février 1883, à Bamako ; six jours après, on posait la première pierre du fort.

» Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, le colonel rappelait à ses officiers toutes les sinistres prophéties qu'on leur avait prodiguées. Le plus grand nombre des opposants les mettaient au défi d'aller jusqu'à Bakel ; d'autres, plus généreux, leur permettaient de pousser jusqu'à Kita; mais qu'ils atteignissent le Niger, personne à Saint-Louis ne le croyait possible. C'était, disait-on, un de ces chimériques projets qui font sourire les gens sensés, un vrai conte à dormir debout. Le colonel ajoutait : « En » prenant le commandement du haut Sénégal, au mois » de novembre, je vous ai dit, Messieurs, que nous n'irions » pas dans le Soudan pour parler, mais pour agir, que nous

» devions aller au Niger, que nous irions, et nous y » sommes!... »

Ce poste avancé, placé à mille six cents kilomètres de Saint-Louis, a une importance indiscutable; il constitue pour nous une base d'opérations à l'abri de toute insulte; « notre but toutefois ne sera atteint que quand il nous sera permis de descendre librement le Niger, navigable en toute saison, et d'y faire passer nos chalands, au besoin nos canonnières. Par malheur notre incommode voisin Toucouleur, le sultan Ahmadou (1), qui surveille d'un œil jaloux nos établissements et nos progrès, est là pour nous barrer le passage.

» Nous devons éviter une guerre avec lui, et c'est par notre éloquence qu'il nous faudra tâcher de l'amener à composition. Mais nous ne serons éloquents et persuasifs que le jour où nos excellentes relations avec ses anciens sujets fétichistes lui démontreront notre force et sa faiblesse. »

C'est justement ce qu'est en voie de préparer l'intrépide docteur Bayol qui, « envoyé par le colonel Borgnis-Desbordes pour proposer des traités d'alliance aux braves

(1) Petit-fils et successeur du célèbre Omar-El-Adji, marabout conquérant et fondateur d'un puissant Etat musulman. Omar-El-Adji, « dont l'étoile avait pâli une première fois devant Médine, périt, il y a quelques années, après d'étonnantes victoires, en s'acharnant à la conquête de Tombouctou. Ahmadou règne aujourd'hui: sa capitale est Segou-Sekoros, à quelques lieues en aval de Sâmoko. » En amont de cette ville, un autre conquérant musulman, déjà célèbre, bien que sa fortune et son autorité soient récentes, a créé un Etat non moins puissant que celui d'Ahmadou. Samory n'est pas un homme ordinaire; « il a su former vingt escadrons d'une cavalerie bien dressée, dont l'approche est redoutée partout. Il ne prend point d'assaut les villes fortifiées, il les réduit par famine, en procédant au blocus avec une précision mathématique. Malheur à qui tombe dans ses mains; il brûle à petit feu les prisonniers, vend leurs femmes et leurs enfants. »

Il existe toutefois une différence notable entre Ahmadou et Samory. Le second n'est pas comme le premier « un vrai sultan: bien qu'il se pose en prophète, et qu'on le dise très pénétré de sa mission divine, cet aventurier de grande taille, à la voix haute et vibrante, paraît avant tout un admirable spéculateur en bois d'ébène. Il est le grand pourvoyeur de captifs du marché de Kemera, et son commerce eût embrassé avant peu toute la vallée du Niger, si le colonel et son monde ne fussent entrés à Bamako, un peu plus tôt qu'on ne les attendait. »

Bambaras du grand Béledongou, paraît satisfait de son voyage.

» Peut-être, l'an prochain, tendrons-nous de nouveaux fils en envoyant une mission à Tombouctou. L'audace nous a réussi ; c'est d'industrie et de patience que nous avons besoin aujourd'hui. Nous avons à nous garder également de l'apathie, pour ne pas dire du découragement ou du parti pris de ceux qui voudraient voir la France renoncer à toute extension coloniale, et de l'impatience de ceux qui voudraient que tout se fît à la fois et en un jour. N'oublions pas qu'il n'y a d'entreprises grandes et durables que celles qui, après avoir été mûries et préparées avec soin, sont exécutées avec sagesse et prudence. Nous avons à faire dans le Soudan un travail d'araignée, et les araignées sont toujours attentives et infiniment patientes; qu'elles nous servent de modèle. Quand le chemin de fer du Soudan sera construit, nous irons plus vite et plus sûrement (1). »

V

Nos lecteurs se souviennent peut-être encore de l'ambassade africaine qui, au mois de janvier 1882, est venue à Paris signer un traité avec le président de la République; elle était composée de chefs Peuls, envoyés par l'almamy du Fouta-Djalon, que M. Bayol, à qui nous empruntons les détails et même un grand nombre de passages de ce chapitre, avait, dans sa vaillante et heureuse exploration de ce pays, « décidés, non sans peine, à venir avec lui voir de près cette France dont les Mollien, les Hecquard, les Lambert avaient parlé à leurs pères et dont ils ne pouvaient soupçonner les richesses et les merveilles. »

(1) M. G. Valbert : *Le chemin de fer du Soudan.*

Voici dans quelles circonstances eut lieu l'exploration de M. Bayol :

« Il était nécessaire, dit-il dans la relation de ce voyage, pendant qu'on explorait avec tant de soin la région du haut Sénégal, de renouer des relations avec les Peuls qui commandent toutes les routes qui vont des rivières du sud au grand fleuve du Soudan. »

Encore fallait-il se hâter si l'on voulait ne pas être prévenu par d'autres nations européennes : « Les Portugais, en effet, par leur occupation de Bissagos, les Anglais, par leur situation sur la Gambie et à Sierra-Leone, pouvaient conclure un traité avec ce peuple et arriver par son intermédiaire à attirer chez eux les caravanes qui viennent du haut Niger.

» Une mission anglaise, sous les ordres du docteur Guldsbury, gouverneur de la Gambie, avait, à la fin du mois de janvier, quitté Sainte-Marie de Bathurst pour se rendre à Timbo. Les Portugais préparaient également une mission.

» Le gouvernement français, qui a de si grands intérêts dans les rivières du sud (1), ne pouvait rester inactif. Les Chambres votèrent les fonds nécessaires à une exploration, et le 12 mars, je reçus l'ordre de M. le ministre de la marine de me tenir prêt à partir. »

Il n'y avait pas un jour à perdre pour atteindre le haut plateau de Fouta-Djalon avant la saison des pluies qui allait commencer. M. Bayol quittait la France le 5 avril, et, le 17 mai, en compagnie d'un intrépide camarade, M. Noirot, il dépassait *Bokè*, dernier poste français sur le Rio-Nunez.

Le 1er juillet, la mission, composée des deux vaillants Français et d'une centaine de porteurs, arrivait à *Donhol-Fella*, résidence de l'almamy *Ibrahim-Sory*, située au pied des monts Kounitat.

(1) *Casamance, rio Nunez, rio Pongo, rio Dubriko, Mellacorée.*

Après quatre jours de *palabre*, M. Bayol obtenait l'assentiment de l'almamy et de ses chefs aux propositions qu'il était chargé de lui faire de la part du gouvernement français, et le 14 juillet, il entrait à Timba où l'almamy *Hamadou*, dont nous avons déjà parlé, apposait sa signature au traité qui plaçait le Fouta-Djalon sous le protectorat de la France et l'ouvrait à notre commerce.

« Le nom, tout-puissant dans la Sénégambie, du vaillant général Faidherbe, le souvenir excellent laissé par MM. Hecquard et Lambert, ne furent pas sans exercer une grande influence sur ce prompt succès, » du moins M. Bayol, dans sa modestie, l'affirme-t-il.

Les almamys lui confièrent, au retour, quatre des principaux notables du pays, qu'ils chargèrent d'aller en France saluer en leur nom le chef de l'Etat et se rendre garants des sentiments de vive sympathie que leur nation porte à la nôtre.

« C'était la première fois que des hommes de cette région venaient en Europe, et je crois avoir rendu service à mes compatriotes, continue M. Bayol, en décidant, après une longue résistance de leur part, ces chefs à m'accompagner. J'ai vécu dix mois avec eux, ils ont marché à mes côtés pendant mille quatre cents kilomètres, traversé tout le Fouta-Djalon, le Bambouk et le haut Sénégal; partout ils ont reçu un accueil amical, et leur séjour en France, où ils ont pu nous observer et nous juger, leur a laissé dans le cœur, ainsi que les lettres que j'ai reçues d'eux depuis leur retour dans leur pays le constatent, d'impérissables souvenirs.

» Le *Fouta-Djalon*, ou mieux le *Fouta-Djalo*, que les Peuls prononcent *Fouta-Diâlo*, est un vaste pays dont les limites politiques ne sont pas nettement déterminées. Les guerres continuelles qui ont lieu entre les habitants de cette contrée qui suivent le rite musulman et les populations

fétichistes (1) qui habitent sur leurs frontières et se défendent avec plus ou moins de succès, modifient chaque année la carte de cette région.

» A l'heure actuelle, les Peuls, qui, il y a un siècle à peine, étaient cantonnés dans la vallée de Ba-Fong et faisaient paître leurs troupeaux entre Timbo et Fouganuba, occupent un territoire immense, se rapprochant tous les jours de la mer qui semble l'objet vers lequel tendent tous les peuples conquérants du centre de l'Afrique, dans leur marche envahissante de l'Orient à l'Occident.

» Les Peuls ou Fellatas soudaniens, comme les Fans de l'Ogôoué et du Gabon, ont déserté les régions centrales du continent africain, les premiers poussant devant eux leurs vaches dont le lait forme la base de leur alimentation, les seconds se livrant à la chasse des éléphants.

» C'est non seulement l'idée de se mettre en rapport avec les blancs qui habitent le littoral, et d'acheter à meilleur marché les objets dont ils ont besoin et que les courtiers noirs leur vendent à des prix qu'on ne saurait imaginer qui pousse ces peuples, mais il semble que, dans cette course qui les entraîne vers l'Océan, ils pensent avant toute chose au sel qu'ils trouveront en abondance et dont ils étaient si souvent privés dans les solitudes de leur pays.

» Les Peuls sont les Fans du nord de l'Afrique. C'est la race conquérante; ils sont les maîtres sur trente degrés de longitude, des environs du Cayor au lac Tchad, et entre les degrés de latitude de 10° à 15° au nord, c'est-à-dire dans une zone d'environ quatre-vingt-dix mille lieues carrées.

» La grande nation Mandingue, qui avait laissé passer sans défiance ces pasteurs inoffensifs, est aujourd'hui ou bien confondue avec les Peuls, ou elle plie sous leur joug. »

Le Fouta-Djalon proprement dit est borné au nord par

(1) Les *Sousous*, *Natous*, *Landoumans*, *Diatoukès*, *Malinkès*, *Mandingues*, *Timnès*, *Korankos*.

la rive gauche de la Gambie, depuis le Kantara-Foulatenda jusqu'au Kédougou, par le Sangala, région montagneuse habitée par des Peuls et des Dialoukes, située entre la Gambie et la Falémah, et le Koukadougou, pays Malinké, situé entre la Falémah et le Ba-Fing, qui vient limiter au nord le *Diwal* ou province de Koïn qui appartient au Fouta-Djalon. Cette frontière forme une ligne courbe qui, après avoir remonté la Gambie de l'est à l'ouest, descend droit au sud pour aller ensuite au sud-ouest.

Au sud les limites sont plus vagues, et nous ne les détaillerons pas ici. Il nous suffira de dire qu'elles sont formées en majeure partie par des territoires habités par des peuplades tributaires des Peuls.

En résumé, le Fouta-Djalon peut être représenté « par un grand triangle dont le sommet serait non loin du *Bouré*, au pays de *Menien* dont le chef est nommé par l'almamy Ibrahim-Sory, et la base représentée par une ligne allant des environs de *Foulatenda* sur la Gambie et la *Mellacorée*.

» En longitude le Fouta-Djalon s'étend du 16° au 11° ouest ; en latitude, du 9° 30' au 13° 20' nord. C'est une région très montagneuse dont les hauts plateaux sont habitables pour les Européens, arrosée par des fleuves ou des rivières innombrables, au sol d'une grande fertilité et dont la position géographique fait une des clefs principales du Soudan.

» Les Peuls l'ont compris, et leur politique consiste à se rapprocher de nos comptoirs de la côte pour avoir les pièces de guinée, les fusils et la poudre qui sont les meilleurs objets d'échange pour les contrées du haut Niger, telles que le *Sangarais*, le *Kankan*, le *Ouassoulou*, le *Torong* et le *Bouré*, qui toutes entretiennent les relations les plus suivies avec le Fouta-Djalon. »

Etant donné tous ces détails, on comprend l'importance des rapports qui viennent de s'établir entre la France et les Peuls.

Quelques détails sur ces peuples réclament ici leur place : appartenant à une race profondément distincte de celle des noirs du Soudân, ils sont originaires du Massima, ainsi que l'a affirmé à M. Bayol l'almamy Ibrahim-Sory, petit-fils d'almamy Sory, le chef illustre qui a fondé l'unité nationale. A la fin du siècle dernier, ils conquirent le Fouta-Djalon, pays des Mandingues, fondèrent en 1802 l'empire de Sokoto, sous leur prince Da-n-Fodio, musulman qui se prétendait inspiré, et s'étendirent de plus en plus à l'intérieur. Ils sont grands et minces; leurs cheveux sont peu crépus; leur barbe rouge brun est plus foncée; leur langue rappelle celle des Berbères, et certains auteurs les rapprochent, comme race et comme mœurs, des Nubiens. Le général Faidherbe les croit « venus de l'Orient amenant avec eux le bœuf à bosse (zèbre) qui est le même que celui de la haute Egypte et de la côte orientale de l'Afrique. »

Leur langue est un idiome doux, sonore, très riche, peu connu encore, mais qui ne présente aucune difficulté insurmontable aux Européens. Ils se servent de l'écriture arabe et les lettrés écrivent correctement cette langue.

Leur manière de compter diffère de la nôtre en ce qu'après avoir compté jusqu'à cinq, au lieu de poursuivre, ils disent cinq-un, cinq-deux, etc... jusqu'à dix, après quoi ils calculent par dizaines.

L'instruction est donnée au Fouta-Djalon par des marabouts d'autant plus renommés qu'ils possèdent des connaissances plus étendues. Les jeunes filles apprennent à lire, mais on ne leur enseigne que les premiers versets du Coran. Les jeunes gens lisent et connaissent le Coran, livre vénéré et unique parmi eux, comme dans toutes les tribus musulmanes. Et « jamais ce proverbe : « *l'homme d'un seul livre est à craindre* » n'a été plus vrai que chez les Peuls. C'est du reste ce qui fait la force de l'islam. Imprégnant, si l'on peut ainsi parler, ses adeptes de résignation et de fanatisme,

c'est ce qui pousse ces tribus pastorales dans leur marche conquérante. »

» Hâtons-nous d'ajouter toutefois, à la louange de ce vaillant peuple, que leur fanatisme, s'il a été inexorable

Le général Faidherbe.

pour les populations fétichistes qui les entourent, est resté doux envers les Européens. Aucun voyageur n'a été jusqu'à ce jour massacré par eux.

» Il est regrettable que cette douceur ne soit pas répandue chez les Touaregs et dans ces pays du nord de l'Afrique où

l'islam, oubliant la tolérance que les Européens, les Français surtout, ont toujours montrée pour lui, n'enseigne à ses adeptes que la haine la plus aveugle et le fanatisme le plus absolu contre ceux qui ne partagent pas leur croyance. »

Malgré les nombreux mélanges qui ont eu lieu au Fouta-Djalon entre les Dialoukes et les Peuls, ceux-ci présentent généralement encore le type pur de leur race : d'une taille élevée et bien prise, ils ont une physionomie agréable; leurs cheveux très noirs, à peine laineux, sont ou coupés ras ou conservés longs et réunis sur les tempes en tresses de la grosseur du petit doigt. Les mains sont fines, les doigts longs et déliés; les pieds généralement petits ; les mains et les pieds sont pour eux l'objet de soins minutieux. Bien qu'ayant peu de barbe, ils portent généralement une barbiche taillée en pointe. La couleur de leur peau est bronzée (on peut comparer cette couleur à celle du chocolat au lait). Plutôt minces que gros, ils sont excellents marcheurs. Une traite de quatre-vingts kilomètres entre le lever et le coucher du soleil est pour eux une étape ordinaire... Les femmes dans la première jeunesse sont gracieuses et même jolies, mais elles se flétrissent vite, et il est rare que, passé trente ans, elles conservent encore quelques restes de leur beauté.

En résumé, et abstraction faite des influences de climat et de manière de vivre « le vrai Peul a un type presque européen. »

Nous les avons tout à l'heure comparés aux Berbères; M. Bayol continue ce rapprochement : « Les Berbères, dit-il, auxquels notre civilisation convient, prospèrent dans nos provinces algériennes, tandis que les Arabes, ayant de la peine à continuer, au milieu des progrès de notre civilisation, la vie pastorale, gagnent le Sahara; les Peuls du Fouta-Djalon, avec leurs terrains immenses, leurs goûts passionnés pour l'agriculture, feront comme les Berbères du nord de l'Afrique. Si la France profite du traité signé avec eux,

ils s'instruiront, travailleront et ne tarderont pas à produire.

Les intéressants détails que M. Bayol donne sur l'histoire des Peuls ne sauraient trouver place dans notre récit. Nous renvoyons les lecteurs désireux de les connaître à la relation de son exploration, publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre de *la France au Fouta-Djalon* (1).

Nous lui emprunterons seulement quelques passages relatifs à l'organisation politique et sociale de ce peuple.

La constitution du Fouta-Djalon est une république aristocratique. Le pouvoir est partagé entre deux chefs élus, qui prennent le titre d'almamy et qui ne peuvent être choisis que dans les familles d'Alfa et de Sory. Un conseil des anciens est chargé de discuter les affaires publiques. Une mesure de quelque importance, prise par l'almamy, n'a force de loi qu'après avoir été sanctionnée par la majorité des anciens. C'est parmi eux que l'almamy choisit d'ordinaire ses ambassadeurs.

Le pays est divisé en treize provinces ou *diwals*; ce sont ceux de *Timba*, *Bouria*, *Fougoumba*, *Kebali*, *Colladé*, *Colen*, *Koïn-Timbé*, *Tounni*, *Tombi-Medina*, *Labé*, *Baïlo*, *Fodé-Hadji*, *Massé*.

Chaque province a son chef, ou mieux ses deux chefs, le *souria* et l'*alfaia*. Ce sont eux qui nomment les chefs de villages. Chaque chef-lieu de diwal a son conseil de notables.

Chaque chef de village a le droit, aidé de son collaborateur, de rendre la justice. Le coran sert de code.

Chaque chef réunit en sa personne le pouvoir civil et militaire. Tous les Peuls sont soldats. En cas de guerre, chaque village fournit un contingent, calculé d'après le nombre d'hommes appelés et d'après sa population. Les chefs en outre amènent avec eux leurs esclaves. On estime

(1) Livraison du 15 décembre 1882.

que le pays, qui a compté au moins cinq cent mille habitants libres et environ cent mille esclaves, peut aisément mettre sur pied une armée de vingt-cinq mille hommes.

Chaque village possède une véritable organisation municipale, grâce à laquelle les voleurs, très nombreux chez les Peuls, on est forcé de l'avouer, ne jouissent pas longtemps avec impunité de leurs larcins. Chaque village offre l'aspect d'un petit camp retranché; les habitations sont entourées d'une palissade qui se relie à celles des cases voisines; une rangée de vigoureux arbustes (*épurges*) forme une seconde enceinte, contre laquelle le canon serait d'une faible utilité. Ce système de défense, tout primitif qu'il soit, est conçu de façon que, pour se rendre maître d'un de ces villages, il faudrait faire le siège de chaque maison.

L'impôt est fondé sur le système de la dîme, à laquelle viennent s'ajouter des cadeaux déterminés par l'usage.

On appelle les villages *missidas* (mosquées) et *foulahsas*, des agglomérations de cases, souvent importantes, dans lesquelles les habitants des missidas vont, à la saison des pluies, surveiller leurs plantations. C'est dans les foulahsas que sont serrés les grains après la récolte; autour sont disposés les parcs à bœufs; les esclaves, soumis à leur garde, habitent des cases particulières, dont la réunion prend le nom de *roumdès*. Un certain nombre de foulahsas et de roumdès prend le nom de *marga*.

Les villages Peuls ont un aspect très gracieux. Les cases sont les mieux faites et les plus propres de toute la Sénégambie. Elles sont construites de façon à résister aux pluies torrentielles qui durent sept mois, et à avoir de l'ombre et de la fraîcheur pendant la saison sèche et chaude.

L'industrie pastorale n'est pas la seule à laquelle s'adonnent les Peuls; ils sont habiles dans certains métiers, et ils forment chaque année des caravanes qui vont porter à nos escales des cuirs préparés, du caoutchouc, de la

cire, de l'ivoire, de l'or, du beurre et du café qui vient sur les bords du Rio-Fahala.

La base de leur alimentation est le *foigno*, sorte de grain très nourrissant; ils cultivent en outre avec succès le riz, les arachides, le sésame, le maïs, le mil. Le sol est favorable à diverses espèces d'arbres fruitiers, parmi lesquels nous citerons l'oranger, le citronnier, le papayer, le mango, le kola, le dattier et quelques fruits particuliers au pays.

Le tabac y prospère, et il est à supposer que la plupart des plantes de l'Europe méridionale, et en particulier la vigne, y viendraient bien.

Les textiles, les plantes tinctoriales se rencontrent partout. Les bois de construction abondent, et une foule de plantes utilisables croissent dans les forêts.

La faune n'est pas moins riche que la flore. Les antilopes, les gazelles, les singes, quelques rares léopards peuplent les forêts; les insectes, les papillons aux riches couleurs, y sont nombreux; les abeilles donnent un miel parfumé et de la cire en abondance.

Le fer, qui est un peu partout, est le seul métal exploité par les Peuls; on sait cependant que l'or et le cuivre se trouvent en certaines quantités sur plusieurs points. L'existence d'une *pierre noire qui brûle*, qui ne saurait être que de la houille, a été indiquée à M. Bayol par des forgerons de Sokotoro; mais, malgré ses recherches, ce savant explorateur n'a pu en trouver de traces.

Si nous ajoutons que « le rêve de l'almamy Ibrahim-Sory est de voir sa suprématie reconnue sur le Haut-Niger, non par la force de ses armes, mais par l'alliance qu'il médite depuis longtemps avec les chefs du Ouassoulou et du Sangaran, qui ont embrassé la religion musulmane; ce jour-là, Hamadou Chéikou, battu en brèche par les Beleris du Beledongou, contenu au nord par les gens de

Massina, se trouvera en contact dans le sud-ouest avec une puissance formidable. Le jour où des Etats puissants, liés par des traités avec les nations européennes, auront remplacé les nombreux royaumes qui se partagent le Soudan à l'heure actuelle, plusieurs questions économiques de la plus haute importance, et notamment celle de l'esclavage, se trouveront bien près d'être résolues.

» Le rôle de la France est tout indiqué; elle doit poursuivre résolument une politique pacifique destinée à étendre son influence sur le Soudan central. L'exemple de notre puissante voisine l'Angleterre doit être toujours présent à nos yeux.

» Mais afin d'éviter les déceptions qui trop souvent ruinent les plus grandes entreprises dès leur début, nous ne devons pas oublier que « la tâche à poursuivre est rude, et que les compensations ne seront, plus que probablement, pas immédiates. »

Quoi qu'il en soit, le nom de M. Bayol restera désormais inséparablement attaché à notre avenir colonial en Afrique. L'honneur d'avoir placé le Fouta-Djalon et le Bambouk sous le protectorat de la France lui est acquis, et c'est là un service dont un pays comme le nôtre ne saurait manquer d'être reconnaissant.

VI

Pendant que M. Bayol accomplissait sa brillante et fructueuse expédition dans le Fouta-Djalon, un autre Français, dont le nom est bien connu dans la science et dans les lettres, M. Gaboriaud, parcourait les mêmes régions.

Nous allons, sinon laisser parler M. Gaboriaud lui-même,

du moins le suivre pas à pas dans sa marche, et souvent reproduire le texte de son récit (1).

Parti de Boulam, où il avait préparé son expédition, M. Gaboriaud avait été devancé au *Cassini*, où il se rendit directement, par la guerre. Cette circonstance l'empêchant de se procurer les porteurs qui lui étaient nécessaires et que le roi de ce pays lui avait promis, il dut remonter la rivière du même nom sur le *Jean-Baptiste*, yacht que M. de Sanderval, à qui appartient l'établissement du Cassini, c'est-à-dire la première station commerciale européenne sur la route du Niger, avait obligeamment mis à sa disposition pour le transport de ses chevaux, de ses vivres et de ses bagages.

Pendant que le premier interprète de la petite expédition allait, de la part de M. Gaboriaud, réclamer du souverain du Foreah, Alpha-Ibrahim, les porteurs dont il avait besoin, Tahbée, un des chefs révoltés du Cassini, séduit par la beauté du yacht, essaya, à la tête de cent vingt hommes, de s'en emparer.

Voici comment le vaillant explorateur raconte cet incident qui, dès le début de son entreprise, pouvait le forcer à donner une apparence guerrière à ses intentions pacifiques.

« J'étais, dit-il, sur le pont, à six heures et demie du matin, lorsque je vis luire des armes à quelque distance de nous. Sachant que, dans cette région, les indigènes sont armés de fusils à pierre achetés à la côte et que la poudre ne leur manque pas, je ne voulus pas leur donner le temps de tirer sur nous. Par mon ordre, un de mes interprètes les hêla en Fouta, et j'entrai aussitôt en rapport avec eux. J'appris de leur chef que mon premier interprète était passé à quatre kilomètres de lui sans lui présenter ses salutations.

(1) Communication faite à la Société de Géographie commerciale de Paris, et publiée par le Bulletin de cette Société sous le titre de *Mon voyage au Fouta-Djalon*.

Ce manque d'égards, affirmait-il, était la seule cause de sa venue à la côte avec ses hommes.

» Après avoir parlementé, ce chef consentit à venir à mon bord avec quatre de ses ministres, non toutefois sans recevoir en échange quatre de mes hommes en otage. Quelques cadeaux — moyen qui ne manque jamais, en effet, avec les chefs africains — l'apaisèrent bientôt, et il ne fut brûlé, grâce à Dieu, de part ni d'autre, une amorce. »

L'interprète envoyé à Alpha-Ibrahim ne revenant pas. M. Gaboriaud, grâce aux bons offices de M. de Sanderval, qui lui envoya quelques-uns de ses propres porteurs, se mit en route pour le rejoindre par des chemins où hommes et chevaux n'avançaient qu'avec des difficultés inouïes. Il arriva ainsi à Franseideba et enfin à Sanientia, où il fut l'objet de la plus vive curiosité. Comme s'ils ne pouvaient s'expliquer la blancheur de peau des Européens que par quelque procédé mystérieux de peinture, ils tinrent absolument à assister à tous les détails de la toilette de l'explorateur.

Après s'être prêté avec la plus bienveillante patience à ces fatigantes investigations, notre explorateur continua sa route vers *Guidali*, capitale d'un royaume très important et par sa situation près de la côte et par l'étendue de son territoire, puisqu'il renferme le Cassini, le Labé, le Hadé, etc. Alpha-Ibrahim, qui en est le souverain, commande en outre à une douzaine d'Etats tributaires.

Ce prince, absent de Guidali quand M. Gaboriaud y arriva, était loin, lui assura-t-on, d'être favorable aux entreprises des Européens, et sa résolution, fermement arrêtée, était d'empêcher l'expédition, dont l'arrivée lui avait été annoncée, d'aller plus loin, sinon même de retenir prisonniers ceux qui la composaient.

La perspective n'était pas rassurante; cependant, comme

on ne pouvait passer outre sans l'aide des indigènes, le seul parti à prendre était d'attendre le retour d'Alpha-Ibrahim.

Cette halte fut loin d'être amusante pour notre voyageur. En outre des préoccupations sérieuses que lui causaient les dispositions du roi, la curiosité à laquelle il était en butte, et qu'aucune autorité supérieure n'était là pour réfréner, ne lui laissait pas un instant de repos. Cette curiosité, toutefois, affectait des formes bienveillantes et hospitalières qu'il est bon de noter.

« Le premier jour, dit M. Gaboriaud, une nuée de visiteurs vint à ma case. Tous m'apportaient des calebasses de lait, du riz bouilli, du millet. Les blancs sont rares dans le pays, et, comme j'ai la barbe rouge, les noirs m'appelaient deux fois blanc.

» Lorsque nous relevions les manches de notre chemise et qu'ils voyaient nos bras, ils prenaient notre peau pour du coton. Mais après les avoir tâtés, ne pouvant revenir de les trouver fermes, ils remplaçaient leur « *lui pas loin de mourir* » par un « *oh! lui fouta toujours.* »

» Nous reçûmes aussi la visite de griots de toutes sortes, c'est-à-dire de véritables mendiants qui viennent chanter vos louanges et vous souhaiter toutes sortes de bonheur afin d'obtenir des présents.

» Enfin le roi Alpha-Ibrahim arriva avec toute sa suite; il venait de faire la paix avec les Portugais.

» Son entrée dans sa capitale fut magnifique. Il était à cheval et suivi des gens de sa maison et de deux mille guerriers.

» Il n'attendit pas ma visite, il vint lui-même me trouver; nous causâmes et je lui exposai mes projets. Je lui rappelai que M. de Sanderval avait passé par Guidali l'année précédente; j'ajoutai que je venais, dans l'intérêt du pays et dans le sien propre, pour établir un chemin de fer. »

Comme ce prince est remarquablement doué sous le rapport de l'intelligence et qu'il a en outre des ministres fort capables d'apprécier les avantages de la civilisation, au moins sous le rapport matériel, il entra à l'instant dans nos vues.

« — Je n'aime pas les autres nations blanches, s'écria-t-il, et je ne veux que des Français dans mon pays, par conséquent *palabrons* (1); nous traiterons ensuite.

» Après avoir *palabré* pendant deux heures, en présence de tous les ministres réunis, il fut décidé qu'à trois heures de l'après-midi de ce même jour, nous nous rendrions tous à la mosquée pour y examiner le modèle de chemin de fer que j'avais apporté.

» Je laisse à imaginer quel fut l'ébahissement de tous les assistants lorsqu'ils virent marcher tout seul ce petit chemin de fer que je remontais comme une pendule.... Ils me prenaient pour un sorcier et étaient convaincus qu'avec la machine qu'ils avaient vue marcher, rien ne me serait plus facile que de porter les produits du pays à la côte.

» Le roi consentit à signer le traité demandé et dont voici quelques articles (2) :

« Traité passé le 18 mai 1881, entre Victor Gabo-
» riaud, envoyé de M. Olivier de Sanderval, et Alpha-
» Ibrahim, etc...

» Je permets et je donne le droit à M. Olivier de San-
» derval, de Marseille, d'établir un chemin de fer dans
» tout le royaume que je commande ou que je pourrai com-
» mander. Je lui concède à titre définitif un terrain de vingt
» kilomètres de largeur, sur tous les parcours du chemin

(1) *Palabrer, faire palabre*, signifie parler, discuter, parlementer. Nous croyons avoir déjà eu occasion d'employer ce mot qui revient sans cesse dans les récits des voyageurs.

(2) Ce traité a été conclu avec M. Olivier de Sanderval, au nom duquel était faite l'exploration.

» de fer, pour l'établissement de la ligne, exécuter les » travaux, élever les constructions nécessaires à son exploi- » tation.

» Je m'engage à lui fournir les travailleurs nécessaires » dans tous les villages traversés par le chemin de fer et à » veiller à la sécurité de l'exploitation de ce chemin de » fer.

» Je lui promets aide et protection contre tous ceux qui » voudraient l'inquiéter.

» Je cède aussi à Olivier Sanderval, de Marseille, à » l'exclusion de tous les étrangers, le droit de faire du » commerce, d'établir des comptoirs, des factoreries, dans » tous les pays que je commande ou que je commanderai, » et sans payer d'impôts. »

Cet important traité obtenu, signé et régularisé dans toutes les formes légales du pays, M. Gaboriaud, qu'une extrême fatigue empêchait de se mettre immédiatement en route, profita, pendant une douzaine de jours, de la bienveillante hospitalité d'Alpha-Ibrahim, qui, de plus en plus enchanté de son hôte et ravi des merveilles que sa conversation lui révélait, eût voulu le garder indéfiniment près de lui.

Non seulement il pourvut à tout ce dont les voyageurs avaient besoin pour continuer leur route, mais encore il voulut, accompagné du gouverneur de la ville et suivi de toute sa cour, leur faire lui-même la conduite sur un parcours d'un kilomètre.

Encouragé par ce premier et rapide succès, M. Gaboriaud gagna *Kantaliéné*, à travers un pays récemment dévasté par la guerre, où à chaque pas surgissaient mille difficultés imprévues. Les chemins étaient souvent presque impraticables, les vivres manquaient, et les porteurs, malgré leurs habitudes de soumission, malgré le respect et la crainte que leur inspirait Alpha-Ibrahim, déclarèrent à plu-

sieurs reprises qu'il leur était impossible d'aller plus loin. Il fallut leur faire des concessions, ce qui les rendit si exigeants et si audacieux qu'ils en arrivèrent à la révolte ouverte. On leur avait accordé un bœuf pour la ration de dix-sept hommes pendant trois jours. Ils prétendirent que ce n'était pas suffisant et déclarèrent qu'ils ne feraient point un pas de plus si un supplément de viande ne leur était fourni. Fallait-il leur céder?

M. Gaboriaud, qui était à la veille de s'engager dans l'intérieur du pays, estima que ce serait pour le moins imprudent. Il prit le parti de congédier tous les mutins. Le nombre de ses porteurs se trouva par cette mesure réduit de cinquante-trois à dix-sept. Il devenait difficile, dans ces conditions, de conserver toutes les marchandises emportées de Cassini; ce qui sembla le moins utile fut laissé en arrière.

Après avoir dépassé *Medina-Binani*, où il trouva le roi de Binani qui lui fit un excellent accueil, M. Gaboriaud, qui venait de traverser le magnifique fleuve Tominé, trouvant que, depuis cinquante jours qu'il était en route, il avait fait bien peu de chemin, résolut de laisser la caravane en arrière et, libre de porteurs et de bagages qui l'exposaient à de continuels retards, de prendre à peu près seul les devants. Il choisit quatre hommes actifs et sûrs et continua sa route avec eux et un interprète.

Le lendemain, il faisait halte à *Timba*, et le surlendemain, à *Bentiguel*, où il eut l'heureuse fortune de rencontrer le fils de l'almamy, qui, pendant l'étape qu'ils firent ensemble, lui apprit que des explorateurs européens se trouvaient dans les environs. A cette nouvelle, toute vague qu'elle fût d'ailleurs, car personne autour de lui ne savait quels étaient ces Européens, M. Gaboriaud n'hésita pas à changer de direction. Il traversa le fleuve *Falemé* et arriva à *Foucemba*. Trois de ses hommes s'étant égarés, il n'avait plus que deux compagnons.

Mais à Foucemba, quelle joie l'attendait! Il faut avoir rencontré des compatriotes non seulement loin, bien loin de son pays, mais encore au sein de peuplades barbares, auxquelles ne rattache aucun lien, ni langue, ni religion, ni mœurs, ni habitudes, pour comprendre ce que notre jeune explorateur éprouva, en se trouvant tout à coup, à cent trente lieues dans l'intérieur de l'Afrique, en face du docteur Bayol et de ses compagnons de la mission officielle française, dont nous avons raconté les travaux dans le paragraphe qui précède celui-ci.

« Ces Messieurs me connaissaient, continue M. Gaboriaud, et le docteur Bayol savait que j'étais en route. Ils me reçurent à bras ouverts et me firent l'accueil le plus chaleureux.

» M. Bayol fut surpris de me voir arriver avec deux hommes et me demanda où était ma caravane. Je lui dis qu'elle était restée en route... Je passai avec lui le reste de la journée, et quand je lui dis que j'étais décidé à partir le lendemain matin pour pousser plus avant, il me signala la situation politique du pays : J'arrivais, me fit-il observer, en pleine révolte. L'almamy venait d'être renversé; il n'était remplacé que depuis cinq jours, et tout était en *fermentation* dans le pays.

» — Advienne que pourra! lui répondis-je; puisque je suis parvenu jusqu'ici, j'irai tout aussi bien à Timbo.

» — Réfléchissez; dans huit jours, on se battra dans Timbo, et que ferez-vous dans la bagarre?

» — Encore une fois, advienne que pourra!

» — Puisqu'il est inutile que j'insiste, tout ce que je puis faire, c'est de vous souhaiter bonne chance. »

Le lendemain, au point du jour, M. Gaboriaud prenait la route de Timbo, où il arrivait deux jours plus tard.

A peine était-il entré dans la ville que l'almamy, prévenu de sa présence, l'envoya chercher par ses ministres.

Nous devons ouvrir ici une parenthèse pour prévenir nos lecteurs que les *ministres*, au Fouta-Djalon, sont presque aussi nombreux que les *conseillers* en Suède et dans certains États allemands. Indication de fonctions actives, ou simple distinction honorifique, le titre de ministre est si fort prodigué qu'il n'est guère d'officier ou de favori du roi, voire même de simple chef, qui ne s'en pare avec orgueil.

Le nouvel almamy, Mamadou-Pate, était si désireux de voir le voyageur français, il avait donné à ce sujet des ordres si précis, qu'on n'accorda point à celui-ci le temps de changer de costume. Il fut conduit au souverain « sans débotter. »

L'accueil fut des plus empressés; on palabra pendant deux heures. Le mandataire de M. de Sanderval expliqua quel était le but de son voyage. Il parla du traité conclu avec Alpha-Ibrahim; il insista sur les bonnes dispositions de la France et de celles de M. de Sanderval pour les chefs du Fouta-Djalon et leur almamy, et fit ressortir les avantages que ceux-ci retireraient de ce bon vouloir, et conclut en demandant un traité.

L'almamy répondit gracieusement que tout le pays était à la disposition de M. Gaboriaud, après quoi il l'engagea à aller prendre le repos qui lui était nécessaire, ajoutant qu'il l'attendrait le lendemain pour reprendre et continuer la palabre.

Le premier soin de M. Gaboriaud, en arrivant à la case qui lui avait été assignée, fut d'y arborer le drapeau français et de remercier le ciel, qui l'avait si heureusement conduit au terme et au but de son voyage.

Le lendemain, la palabre fut reprise. Le petit chemin de fer, déballé et mis en mouvement, obtint le même succès de curiosité et d'étonnement qu'à Guidali; néanmoins, le succès ne fut pas aussi prompt; ce ne fut « qu'après bien des tiraillements que l'almamy de Timbo, le grand souverain

du Fouta-Djalon, consentit à signer un traité semblable à celui qu'Alpha-Ibrahim avait si aisément consenti. »

Cependant M. Ansaldi, qui était resté en arrière avec la caravane, n'arrivait pas. M. Gaboriaud, très inquiet, profita du bon vouloir de l'almamy pour dépêcher un homme à sa rencontre. Enfin, après vingt-cinq jours d'anxiété, arriva une lettre rassurante : M. Ansaldi était en bonne santé, mais sa caravane ne pouvait avancer que difficilement. Il n'arriva, en effet, que le trente-huitième jour.

Quelle que soit sa force de constitution, un Européen ne saurait braver impunément le terrible climat de l'Afrique centrale, surtout lorsque aux influences de ce climat se joignent les fatigues, les privations et, disons-le aussi, les émotions de tout genre par lesquelles avait passé M. Gaboriaud. Nos lecteurs ne s'étonneront donc pas qu'arrivé enfin au terme de la mission qu'il s'était assignée, il ait eu à payer son tribut à la maladie.

Cette crise, qui fut très violente, dura treize jours, pendant lesquels la fièvre, le délire d'abord, et ensuite une torpeur plus inquiétante encore mirent ses jours en danger. Si la nature, seul médecin auquel eut recours le jeune et intrépide voyageur, fit merveille et le mit hors de danger, l'honneur de la guérison complète ne doit cependant pas lui être attribué. Le malade, en effet, était encore bien faible lorsque, le 14 juillet, le docteur Bayol étant arrivé, « le bonheur, ainsi qu'il l'a déclaré ensuite, de voir des Français acheva de le guérir ! »

Enfin, après quarante-huit jours de séjour à Timbo, grâce à l'almamy Mamadou-Pate, homme d'un esprit très délié, « qui est l'ami des Français, qui ne veut pas d'autres amis européens et qui nous protège de tout son pouvoir, » M. Gaboriaud put se remettre en route sans s'exposer à être pillé et probablement massacré.

Ceci demande une explication. Les Africains prétendent

que, lorsqu'on vient chez eux, on ne doit rien remporter, en s'en retournant, des marchandises que l'on avait prises avec soi; tout doit rester dans le pays sous forme de cadeau. Or, il restait à M. Gaboriaud pour sept à huit mille francs d'objets divers, qu'il prétendait ne pas laisser à Timbo.

L'almamy, désormais allié de la France, l'entendait également ainsi; mais les habitants de la ville, ceux surtout des environs, n'étaient point du même avis. Mamadou le savait, et il n'hésita pas à adjoindre à la petite caravane, non seulement huit porteurs supplémentaires dont elle avait besoin, mais encore une escorte suffisante pour la protéger. Pour plus de sûreté encore, M. Gaboriaud prit pour le retour une route différente de celle qu'il avait suivie en venant.

Après avoir subi des pluies torrentielles, la caravane rejoignit non sans peine *Bambaïa*, point important où, par ordre de Mamadou, on devait donner en cadeau à M. Gaboriaud un certain nombre de bœufs porteurs. Mais dans cette ville se trouvait le fils de l'almamy qui, sans nul doute, pour se donner de l'importance et jouer au monarque, émit la prétention d'obliger les voyageurs à rester huit jours dans la ville pour faire palabre avec lui.

M. Gaboriaud déclara que son séjour ne durerait pas plus de vingt-quatre heures, et le lendemain, en effet, bien que les bœufs promis ne fussent pas arrivés, il partit et se dirigea droit sur *Bake*, qui est de ce côté le premier poste français. Il y fut accueilli avec une joie d'autant plus grande que, trois mois auparavant, un navire qui venait du Sénégal avait apporté la nouvelle de sa mort. Nos voyageurs n'étaient pas moins joyeux. « En voyant flotter le drapeau français sur une terre française, ils avaient, comme par enchantement, oublié toutes leurs fatigues, toutes leurs peines... »

Dans le résumé de ses appréciations sur le Fouta-Djalon,

M. Gaboriaud appuie surtout sur la richesse et la salubrité de ce pays qui, situé sur un plateau élevé entre le Sénégal et le plateau du Niger, donnera à la nation européenne qui s'y établira la domination du fleuve.

Cet établissement serait facile et complet par la réalisation du projet de M. de Sanderval, l'établissement d'une voie ferrée. Ce chemin de fer aurait, sur la ligne projetée, dite du Sénégal, et qui doit partir de Bakar pour arriver aux Rapides de Bamakou, l'avantage de diminuer presque de moitié le trajet.

En effet, tandis que la ligne du Sénégal doit se développer sur un parcours de treize cents kilomètres, celle de M. de Sanderval, du *Tigulinta* au Rio-Nunez, pour déboucher presque au même point que la précédente, n'en aurait que six ou sept cents. Elle offrirait de plus l'avantage de traverser un pays fertile et dont les principaux fleuves prennent leur source dans les massifs du Fouta-Djalon.

« La température n'est sur ce point jamais élevée de plus de 35 à 36 degrés ; les nuits sont fraîches, la terrible fièvre jaune n'y a jamais paru. Les populations, bien que presque entièrement musulmanes, ne sont pas hostiles à l'Européen, si l'on sait respecter leurs mœurs, leurs habitudes, leurs croyances, et surtout les prendre par leur côté faible : l'intérêt. En n'employant pas la force, on arrivera facilement à se faire des amis de ces populations très intelligentes, qui ne tarderaient pas à comprendre les avantages que le chemin de fer leur procurerait. Le roi avec lequel nous avons traité trouvera à nous satisfaire un intérêt considérable et saura faire exécuter les promesses données.

» D'ailleurs si la France ne construisait pas la ligne de fer du Fouta-Djalon, l'Angleterre s'empresserait d'en établir une de Sierra-Leone à Timbo. Le commerce du Soudan passerait alors dans ses mains, son influence grandirait au détriment de la nôtre.

» Je n'ai pas besoin de chercher bien loin les preuves de ce que j'avance. Vous n'ignorez pas que depuis plus d'un siècle, l'Europe cherche à atteindre le Niger par le Fouta-Djalon. Les Anglais ont dépensé des sommes considérables depuis 1793 pour y arriver. En dernier lieu, lorsqu'ils ont appris le voyage de M. de Sanderval, ils n'ont pas hésité à envoyer le gouverneur de la Gambie pour traiter avec le roi du Fouta-Djalon. Ils ont prodigué l'argent, ils ont dit que nous étions dangereux, que si nous venions dans le pays c'était afin de nous en emparer.

» Je dis que l'Angleterre a prodigué l'argent : j'ai vu en effet que les femmes se parent d'argent anglais — excellente réclame, — et mettent des pièces de monnaie dans leurs cheveux, à leurs oreilles, à leur cou. En traitant avec l'almamy de Timbo, elle pensait pouvoir détourner à son profit l'influence que M. de Sanderval venait d'acquérir à la France. Il est donc urgent, vous le voyez, de prendre pied au Fouta-Djalon et de ne pas laisser à d'autres le moment favorable. La voie est ouverte, nous ne devons pas la laisser fermer, nous ne devons pas la laisser occuper. Laissez-moi à ce sujet vous citer l'opinion d'un homme compétent entre tous, M. de Lesseps. A la séance de l'Académie des sciences du 19 septembre 1881, il s'exprimait ainsi en déposant la carte et le livre de M. de Sanderval :

« Le Fouta-Djalon, dans son ensemble, offre un » plateau central, le plateau de Kael, qui s'étend vers la » mer, cinq vallées parallèles séparées par une ligne droite, » une chaîne de granit. Le plateau de Kael s'étend à 350 kilo- » mètres des côtes, son altitude est de 1,000 mètres, le » climat est celui de la France, moins les froids de l'hiver ; » les minerais de fer y sont abondants.

» Le Fouta-Djalon est le passage le plus court, le plus » sûr pour relier la mer au Niger et au Soudan. Ce pays, » au sol fertile, est habité par 10 millions d'hommes.

» M. Olivier de Sanderval, dans ses voyages successifs, » profitant des bonnes dispositions du roi du Fouta, a » rapporté un traité l'autorisant à construire un chemin de » fer de la mer au Niger par Timbo. Ce traité a été remis » au gouvernement par le général Faidherbe dont l'envoyé, » M. Lambert, avait, en 1860, conclu à la nécessité de » construire cette ligne. Le nom de M. le général » Faidherbe, dit M. de Sanderval, est légendaire au » Fouta, et le roi de Timbo ne le prononce qu'avec » respect. »

V

Livingstone.

I

Un travail sur l'Afrique centrale, où ne figurerait pas le nom de Livingstone, serait un travail incomplet. Bien plus, il y aurait déni de justice à laisser dans l'ombre les services rendus par cette héroïque victime du dévouement à la science et à l'extension de la civilisation.

C'est d'ailleurs à lui qu'est due l'initiative qui a ensuite entraîné sur ses pas les voyageurs célèbres dont nous venons d'esquisser les périls, les fatigues, les conquêtes glorieuses.

En tenant compte de l'ordre chronologique, de l'impulsion donnée, le nom de l'illustre voyageur anglais eût dû être mentionné le premier; mais d'un autre côté, ce nom ne se rattachant pas directement à l'ensemble de nos récits dont le but est de montrer l'action et l'influence de la France dans le mouvement civilisateur et commercial qui s'accomplit en Afrique, nous avons cru devoir consacrer à l'énergique et vaillant pionnier de ce mouvement, un chapitre à part.

Fils de ses œuvres, « Livingstone ne devait qu'à une énergie, à une persévérance énergique les connaissances

qu'il avait acquises et la position qu'il s'était faite dans le monde savant. »

Né en Ecosse, sur les bords de la Clyde, dans un pays de travail opiniâtre qui fait un constant appel à toutes les forces vives de l'homme, il ne reçut de sa famille d'autre patrimoine qu'un caractère fortement trempé, des principes sévères, et des traditions de courage, de dévouement, de patriotisme qui ne devaient point s'amoindrir entre ses mains.

Un de ses ancêtres était tombé à Culloden ; ses oncles avaient pris du service lors de la grande lutte de l'Angleterre contre le premier empire. Dans cet intérieur où le travail de chacun était indispensable pour assurer l'existence commune, les jours de l'enfance étaient forcément abrégés, aussi voyons-nous le futur explorateur de l'Afrique prendre, dès l'âge de dix ans, sa part des charges de la famille en entrant comme *rattacheur* dans une filature de coton des environs de Glascow. Il y demeura onze ans, pendant lesquels il franchit un à un tous les degrés de sa profession.

Ouvrier assidu et habile, consacrant régulièrement douze heures chaque jour au travail, très exact à remplir tous ses devoirs envers sa famille, il trouva néanmoins le temps, non seulement de compléter son instruction élémentaire qui n'avait été qu'ébauchée, mais encore d'étudier le latin et le grec.

Au sein de cette vie partagée entre le labeur manuel et le travail de l'intelligence, une double pensée se fait jour et se développe dans l'esprit du jeune homme : visiter des contrées lointaines et y faire pénétrer la lumière de l'évangile.

Enfin, quelques économies péniblement amassées lui permettent de réaliser ses projets, il mène à la fois l'étude de la médecine et celle de la théologie.

Muni d'un diplôme de médecin de la faculté de Glascow, il se disposait à partir pour les missions anglicanes de la Chine lorsque la guerre de l'opium éclata. Cet incident qu'il n'avait pu prévoir modifia forcément ses plans, mais ne refroidit pas son zèle. Tournant ses vues sur un autre point, il choisit l'Afrique pour en faire le théâtre de ses travaux.

Dans le courant de 1840, il se rend au cap de Bonne-Espérance, où il se met à la disposition de la société des missions de Londres. Aussitôt arrivé à la station qui lui est assignée à sept cents milles dans l'intérieur des terres, « il s'interne dans un village indigène, où il passe six mois, séquestré de toute société d'Européens, à étudier la langue et les mœurs des Bechouanas. Il avait bien les qualités de patience, de volonté et d'observation qui convenaient à son nouveau rôle; on va voir s'il en avait le courage. Il venait de s'établir dans la charmante vallée de Mabotsa, située sous le 25e degré de latitude sud et le 24e de longitude est, qu'il avait choisie pour centre de ses excursions, lorsqu'il apprit qu'elle était fréquemment visitée par des lions. Ils entraient de nuit dans le village, renversaient les palissades des parcs à bestiaux, et faisaient de nombreuses victimes.

Livingstone résolut de purger la vallée de ces terribles visiteurs : il savait que, lorsque des lions ravagent un canton, il suffit d'en tuer un pour que les autres disparaissent. Il alla donc à leur rencontre suivi par tous les hommes valides du pays. On trouva les lions sur un monticule ombragé, que les naturels, armés de lances, entourèrent d'un cercle qui se resserrait progressivement. Livingstone se tenait en dehors avec son instituteur nègre armé d'un fusil. Il ajusta un des lions, fit feu et le manqua; la balle alla s'aplatir contre le rocher. L'animal mordit la place comme le chien mord la pierre qu'on lui jette, fit un bond, rompit le cercle et se sauva. Le cercle se reforma et enveloppa deux autres

lions qui échappèrent comme le premier, sans avoir reçu un seul coup de lance.

Livingstone s'en retournait indigné de la poltronnerie des nègres, lorsque, en contournant le pied de la colline, il vit, à trente pas, un quatrième lion ; un buisson le cachait en partie. Il l'ajuste et lui envoie ses deux balles dans le corps.

Tous de s'écrier : — Il est tué ! il est tué?

Livingstone, qui voyait, au travers du buisson, le lion agiter sa queue avec violence, cria de ne pas avancer jusqu'à ce qu'il eut rechargé son fusil ; au même moment un grand cri des naturels lui fait retourner la tête : le lion s'élançait sur lui. D'un bond la bête furieuse l'atteint au bras et tous deux roulent à terre. Le lion secoue sa victime comme un terrier fait d'une souris. Le choc étourdit Livingstone sans lui ôter la conscience de ce qui se passe. Il était, a-t-il dit depuis, comme chloroformisé; ses fonctions intellectuelles étaient en quelque sorte suspendues, et il contemplait l'animal avec une complète impassibilité. Les grands carnivores exerceraient-ils donc une action magnétique et stupéfiante sur leur proie ?

Cependant la patte du lion était en partie posée sur la tête du chasseur; celui-ci se détourna pour la dégager; il vit la bête féroce fixer des regards furieux sur son instituteur nègre qui la couchait en joue; le fusil à pierre fit long feu.

Le lion alors lâche sa proie pour se jeter sur son nouvel agresseur, dont il mord cruellement la cuisse. Un des naturels accourt la lance en avant, il a l'épaule fracassée par un coup de dent; mais le terrible animal, après ce dernier effort défensif, s'affaisse pour ne plus se relever.

Livingstone sortit de la lutte avec le bras cassé et profondément lacéré par onze coups de dents. Ce triomphe chèrement acheté ne lui rapporta d'autre profit que l'impression morale produite dans la contrée par son courage et

son sang-froid. La sécheresse, en effet, l'obligea presque aussitôt après de quitter la vallée qu'il venait de purger de ces hôtes redoutables. Il alla s'établir au village de Kolombey, situé un peu au nord-ouest sur les bords d'une rivière et dans une situation plus propice à l'agriculture. Il y demeura six ans, pendant lesquels il conçut et mûrit son grand projet d'exploration dans l'intérieur du continent africain.

Ces explorations présentent quatre phases bien caractérisées; dans la première, commencée en juin 1849, accompagné de la jeune femme qu'il a épousée dans la colonie du Cap, il monte droit vers le nord d'abord, et ensuite vers le nord-est.

Après deux années de voyages, de haltes, de zigzags, la petite caravane arrive aux bords du *Chobé*, cours d'eau de première grandeur qui prend sa source à cinq ou six cents kilomètres au nord-ouest, et va se perdre dans le Zambèze. Ils le remontèrent jusqu'à Linyanti, ville de 7 à 8,000 âmes, située sous le 18°17' de latitude sud et le 21° 30' de longitude est, et capitale de l'empire de Sebitouané, dont le souverain le reçut avec une grande affabilité, l'assura de sa protection et l'autorisa à se fixer sur le point de ses Etats qui lui paraîtrait le plus agréable et le plus avantageux.

Livingstone profita de cette bienveillance pour s'avancer jusqu'aux bords du Zambèze, sous le 17°31' de latitude sud, et le 22°53' de longitude est.

Le hardi et infatigable explorateur n'avait pas attendu jusqu'à ce moment pour se rendre compte de l'impossibilité de continuer en famille, dans des conditions de rapidité et de succès convenables, une œuvre aussi fatigante et périlleuse que celle qu'il poursuivait.

Il revint au Cap, fit embarquer sa femme pour l'Europe, et consacra deux mois à perfectionner ses connaissances astronomiques.

Il se remet en route pour son second voyage le 1er juin 1852, et se rend aussi directement que le permettent les difficultés et les dangers de la route, à Linyanti.

Il marche d'ailleurs en explorateur naturaliste, à pas comptés; ses observations sont aussi intéressantes que nombreuses. Pour ne parler que de ce qui concerne le monde des insectes et des reptiles, « on lui doit des détails curieux et neufs sur les diverses espèces de fourmis qu'on trouve en si grande abondance dans cette partie de l'Afrique australe. Les fourmis se chargent, par les nids qu'elles élèvent dans ces vastes plaines et dont quelques-uns ont jusqu'à trente pieds de haut, d'accidenter le terrain et même de le boiser, car la terre qui recouvre ces nids, ameublée et broyée par le travail formical, est d'une fertilité exceptionnelle. Livingstone a constaté que les fourmis se dévorent entre elles : c'est pour les manger et non pour les réduire en esclavage, comme quelques observateurs l'avaient prétendu, que certaines fourmis grisâtres font une guerre acharnée aux fourmis blanches; les nègres, du reste, sont également friands de ces dernières, ils les font rôtir et elles constituent leur régal favori. Ces mêmes régions abondent en *rodentia* de la plus petite espèce, qui servent de nourriture à une multitude de serpents dont la longueur varie de deux à sept mètres.

» Ces gros reptiles sont heureusement non venimeux et même comestibles. Quand les naturels parviennent à en tuer un, ils le partagent entre eux, et chacun emporte sur son épaule un bout de serpent, comme il ferait d'une bûche. Les petits, au contraire, sont des plus venimeux. Le *pikakholou* est si abondamment pourvu de venin que lorsqu'un certain nombre de chiens l'attaquent, le premier mordu meurt instantanément, le second cinq minutes après, le troisième au bout d'une heure, et le quatrième avant la fin de la journée. »

En approchant de la région où devait se trouver Linyanti, Livingstone rencontra enfin le Sandschurch, un des bras du Chobé; mais quelle direction exacte devait-il prendre?

Il l'ignorait, et aucune trace d'habitations n'existant autour de lui, il ne pouvait espérer aucun renseignement; il ne devait donc recourir qu'à ses seuls souvenirs, ou plutôt à son instinct, si, en parlant d'un homme — et d'un homme de sa trempe, — on peut se servir de ce mot, habituellement bien qu'improprement, croyons-nous, réservé aux êtres dépourvus d'intelligence.

Parmi ce que l'illustre voyageur a raconté de ses courses « autour de cette rivière sinueuse et au milieu de cette plaine inondée, où les roseaux forment de toutes parts des palissades impénétrables, on remarque l'attachant récit d'une nuit passée dans une hutte abandonnée, en compagnie d'un seul nègre (1).

» Vers le soir, ils arrivaient tous deux, portés sur un frêle esquif, à un monticule de construction formicale et dont une hutte inhabitée couronnait le sommet. Ils n'eurent d'abord qu'une pensée : l'abattre pour faire du feu. Ils savaient que ces demeures inoccupées abritent des habitants d'une fâcheuse espèce, mais des myriades de moustiques les menaçaient de leurs piqûres insupportables et une brume pénétrante commençait à se faire sentir.

» Ils renoncèrent donc à leur projet et se glissèrent sous ce toit pour y passer la nuit. Des rumeurs sourdes, caverneuses, sortaient de la couche épaisse des roseaux qui couvraient la campagne. Des serpents d'eau énormes, des loutres, des oiseaux inconnus, remplissaient ces épais fourrés de mille bruits mystérieux. Parfois, Livingstone et son compagnon entendaient des cris qui se rapprochaient de la voix humaine, mêlés à des clapotements, à des glouglous, à des rejaillissements de toute sorte; parfois,

(1) Livingstone avait quitté ses équipages depuis plusieurs jours.

il leur semblait qu'un canot monté par plusieurs rameurs s'approchait : ils se levaient, écoutaient, hêlaient, tiraient quelques coups de fusils dont le bruit se prolongeait pendant près d'une heure avant de s'évanouir.

» Arrivés enfin au terme de cette émouvante nuit sans sommeil, ils sortirent sains et saufs de leur abri suspect et, avisant un nid de fourmis à une hauteur prodigieuse, Livingstone y monta pour s'orienter. Il vit que le Chabé faisait, à une grande distance, une pointe dans la terre. Il rama de ce côté en recommandant à son nègre de se tenir solidement cramponné au bateau. Le conseil était bon, car au même instant un hippopotame, apparaissant et plongeant tout près d'eux, lança la chétive embarcation bien loin derrière lui. Ils ramèrent depuis midi jusqu'au soleil couchant, toujours enfermés entre deux murailles de hautes graminées et apercevant le soir seulement un village de Makololos dans une des îles du fleuve. Les naturels crurent d'abord voir un fantôme ; mais ils reconnurent bientôt Livingstone et se dirent entre eux : « Est-ce des nues qu'il est tombé ? » Est-il venu à califourchon sur un hippopotame ou en » volant comme un oiseau ? »

Leur étonnement ne les empêcha pas de rendre aux voyageurs tous les services en leur pouvoir ; pendant que les femmes leur prodiguaient des soins et des aliments, les hommes allaient chercher les équipages laissés en arrière ; ils se disputèrent ensuite l'honneur de leur servir de guide jusqu'à Linyanti, où Sékélekou, le nouveau chef du pays, jeune homme de dix-huit ans, reçut Livingstone avec les marques de la plus vive satisfaction. « Il lui présenta comme vin d'honneur plusieurs mesures de bière, et un héraut ou chambellan lui débita une harangue pour lui souhaiter officiellement la bienvenue. »

Linyanti, ainsi atteint après une année de fatigues, n'était pour l'intrépide voyageur qu'une première étape,

une étape que l'on pouvait appeler préparatoire, puisqu'elle l'avait simplement conduit au point de départ de l'exécution du plan qu'il avait conçu et qui n'était rien moins « que de mettre le centre de l'Afrique centrale, où il se trouvait, en communication avec l'Océan Atlantique à l'ouest, et l'Océan Indien à l'est, afin d'ouvrir ces contrées inconnues au zèle et à l'activité de tous les pionniers de la civilisation chrétienne. Le concours de Sékélekou, dont la domination s'étendait sur une portion considérable du bassin du Zambèze, lui était nécessaire pour réaliser ce projet. Il n'eut pas de peine à faire entrer dans ses vues ce jeune chef, dont l'esprit vif et intelligent avait déjà compris l'avantage que son pays retirerait de cette double communication avec deux mers, c'est-à-dire avec tous les marchés du monde.

Une expédition fut organisée, et dès que les premières pluies eurent rafraîchi l'atmosphère, la petite caravane, aux ordres de Livingstone, descendit le Chabé jusqu'au Zambèze.

Ce grand cours d'eau, dont le nom signifie « le fleuve par excellence, » est tellement large au point où le Chabé lui apporte le tribut de ses eaux, que la vue n'en peut atteindre la rive opposée ; il ne rentre dans des limites plus restreintes que quelques lieues plus bas.

« A mesure que les explorateurs avançaient vers le nord, la nature se parait d'une végétation plus vigoureuse. Le pays était boisé, des arbres de différentes essences s'espaçaient dans la prairie, et y projetaient une ombre délicieuse ; ils formaient, à une dizaine de kilomètres du fleuve, une lisière qui marquait sans doute les limites de l'inondation annuelle. Le buffle, le zèbre, l'élan et plusieurs variétés d'antilopes paissaient par troupeaux dans ces plaines immenses. Une multitude d'oiseaux inconnus faisaient entendre leurs chants variés, interrompus d'une manière désagréable par le cri aigu du perroquet vert à épaules

jaunes. Livingstone aperçut la tourterelle, que le bruit des flots ne faisait pas sortir de sa rêveuse tranquillité, et le faucon pêcheur qui poussait sa note flûtée, vrai glouton parmi la gent ailée. Il remarqua aussi plusieurs espèces de pluviers, entre autres celui qui passe pour être le dentiste du crocodile... (1) ; le palmipède Plotus, qui attend sur une branche dénudée que le soleil ait quitté l'horizon pour retirer du fond de l'eau le serpent dont il est friand ; des francolins et des pintades qui cherchent leur pitance le long du fleuve.

» La population aurait pu se décupler et se trouver encore à l'aise dans les contrées sans limites que traversait Livingstone. Déjà cependant un bon nombre de villes et de villages étaient éparpillés dans la vallée. Les voyageurs franchirent de nombreux rapides et durent s'arrêter à la chute de Gonye, qui atteint, dans la saison pluvieuse, jusqu'à vingt mètres de hauteur.... Les rameurs portèrent joyeusement les canots sur leurs épaules et les remirent à flots au-dessus de la cataracte, tandis que le reste de la petite caravane suivait lentement les rives du fleuve avec le petit troupeau de bœufs qui lui était confié.... »

Nous ne suivrons pas nos voyageurs qui, dans l'abondance et la sécurité aussi longtemps qu'ils se trouvent dans les Etats de Sékélekou, se trouvent ensuite en butte à toutes les incertitudes, à toutes les éventualités d'une exploration à travers des pays inconnus et habités par des peuplades toujours défiantes, avides et souvent barbares.

Arrivé au confluent du Liba et du Zambèze, Livingstone quitta le cours de ce dernier fleuve, qui en cet endroit fait un coude vers l'est, pour se diriger vers le nord-ouest en remontant le Liba. Il traversa le pays de Calénia dont le chef, qui ne lui épargna ni les harangues ni le panégyrique

(1) Voir, dans le volume des savants modernes et leurs œuvres, intitulé *Etienne et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*, ce qui concerne cet intéressant oiseau.

de sa propre personne et de ses ancêtres, le récompensa de la patiente bienveillance avec laquelle il écouta son discours, en lui rendant toute espèce de bons offices.

C'est grâce aux facilités qui lui furent procurées par ce chef que Livingstone découvrit le lac Dilalo (1) et put l'explorer de façon à reconnaître que ce lac forme, avec les plaines inondées qui l'entourent, le point culminant entre les deux bassins du Zambèze et du Congo et peut être considéré comme une sorte de réservoir qui divise ses eaux entre l'Océan Atlantique et l'Océan Indien.

Il eut bientôt la preuve que sa supposition était exacte. Le pays, de l'autre côté du lac, offrait un aspect tout différent de celui des terres qu'il avait jusque-là parcourues.

Le sol était fortement accidenté; les rivières coulaient toutes vers le nord et se trouvaient encaissées dans de charmantes vallées. Trois jours de marche conduisirent la petite caravane sur les bords d'une rivière de cent à cent trente mètres de large : c'était le Casaï, l'affluent le plus considérable du Congo.

Encore trois autres jours de marche, et c'est le Congo lui-même (le Couango dans la langue du pays) qui se montre aux voyageurs dans toute sa beauté. « A l'endroit où ils le traversent, ce fleuve, une des principales artères de l'Afrique centrale, a un courant de cent cinquante mètres. Les approches en sont difficiles. L'herbe dépassait de deux pieds la tête du voyageur monté sur son bœuf; le bambou avait la grosseur du bras; les arbres seuls étaient malingres et décharnés comme si les eaux du fleuve leur étaient contraires. »

En mettant le pied sur la rive gauche, Livingstone entrait sinon sur une terre chrétienne et civilisée, du moins dans un pays placé sous la domination d'un peuple euro-

(1) Ce lac a une douzaine de kilomètres de long sur quatre ou cinq de large. Il est situé sous le 11° 40' de latitude sud et le 20° 7' de longitude est.

péen. « Il s'en aperçut à la sécurité avec laquelle il le traversa. » Au point de vue de l'inconnu, des mystères à pénétrer, son exploration était pour le moment achevée; le champ des investigations toutefois n'était pas fermé devant lui.

Le 31 mai, sept mois après son départ de Linyanti, la caravane arrivait à Saint-Paul de Loanda, capitale de l'Angola et chef-lieu des possessions portugaises du sud-ouest de l'Afrique.

Livingstone était littéralement exténué par la fatigue, la fièvre, les privations de toutes sortes qu'il avait endurées. Quatre longs mois de repos lui furent nécessaires pour recouvrer la force de reprendre son voyage.

On lui conseillait de rentrer directement en Europe. Il s'y refusa : la première partie seulement de son vaste programme était remplie : il devait traverser l'Afrique de l'ouest à l'est en repassant par Linyanti, il n'était pas homme à s'arrêter en chemin. De plus il s'était engagé à ramener à Linyanti les hommes qui lui avaient été confiés. Il se prépara donc à reprendre la route qu'il avait suivie en venant.

Les vingt-sept Makololos avaient été, comme Livingstone lui-même, accueillis avec la plus grande bienveillance par les autorités et les principales familles de la ville. Les Makololos « mirent si bien leur temps à profit qu'ils s'amassèrent un petit pécule avec lequel ils achetèrent une provision considérable de graines de plantes légumineuses et d'arbres à fruits. D'autre part, les négociants de Saint-Paul de Loango se cotisèrent pour envoyer à Sékélekou un assortiment des articles de commerce de la colonie, avec deux ânes pour les porter. La junte des travaux publics y ajouta un cheval et un uniforme de colonel. L'évêque eut, de son côté, l'extrême bienveillance de remettre au docteur une lettre de recommandation pour les autorités portugaises de Mozambique. »

Enfin, le 20 septembre, Livingstone se met en route. Il se joint pour plus de sûreté à un convoi de marchands nègres qui suivait à peu près la même direction que lui. Cette mesure de prudence allonge son chemin et lui crée des difficultés inattendues. « Les villages étaient clair-semés et d'un difficile accès ; les sentiers qui les reliaient entre eux étaient fort étroits et souvent cachés sous une herbe épaisse, dure, à lames tranchantes, qui mettaient en sang les pieds des Makololos. La vue d'un blanc était un phénomène tout nouveau dans ces régions et inspirait, surtout chez les femmes, un véritable effroi. Elles se plaçaient, pour le regarder, derrière les palissades de leurs jardins, et quand il s'approchait, elles se précipitaient dans leurs huttes. Lorsqu'un enfant le rencontrait, il poussait des cris jusqu'à se pâmer; les chiens mêmes s'arrêtaient tout court en le voyant, puis se sauvaient la queue entre les jambes comme s'ils avaient aperçu un lion. Pour comble, les ânes étant inconnus dans ces régions, lorsque l'un de ceux que Livingstone conduisait se mettait à braire, la terreur, aussi loin que portait sa voix, ne connaissait plus de bornes. »

Il en fut ainsi jusqu'à la frontière des Etats soumis aux Makololos ; mais dès qu'on y fut entré, le voyage devint une véritable marche triomphale. On avait cru les voyageurs à jamais perdus, et en les voyant revenir non seulement sains et saufs mais encore chargés de cadeaux et de richesses, on les acclamait avec cette exubérance d'enthousiasme qui est un des traits caractéristiques de la race nègre.

Le succès de cette première entreprise se traduisait par des résultats trop palpables pour que Sékélekou et ses sujets ne se sentissent pas disposés à continuer à marcher dans la même voie : ce ne fut pas une escorte de vingt-sept hommes, mais une caravane de cent quatorze Makololos

qui fut mise à la disposition de Livingstone pour la reprise de son exploration vers l'est.

Parti de Linyanti le 3 novembre 1855, Livingstone, pour éviter *la mouche*, qui eût fait périr ses bœufs, fut obligé de faire dès l'abord un détour considérable. Il rejoignit le Chobé, suivit le cours sud-est du Zambèze, dont la grande cataracte, qui ne le cède en rien, assure-t-on, à celle du Niagara, le frappa d'étonnement et d'admiration. Comme il était le premier Européen qui l'eût visitée, « il se crut autorisé à lui donner le nom de *Chute Victoria* (1). »

Forcée de s'écarter du fleuve, à cause des gorges profondes et des rochers à rudes arêtes qui en sillonnent les bords, la caravane traversa le pays des Batoukas, « une des fractions de la race nègre la plus déshéritée sous tous les rapports, » et atteignit le sommet des hauteurs qui limitent à l'est le vaste plateau de l'Afrique australe. Ce sommet est élevé de 1760 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le flanc oriental est formé de collines rocheuses disposées en étages qui l'entourent comme autant de contre-forts superposés. Livingstone le descendit sans difficultés et rentra dans la vallée du Zambèze, qui avait repris sa splendide parure et son exubérante fertilité; l'eau, l'air, la terre, le dessus, le dessous, tout était plein de vie. Les quadrupèdes de la plus haute espèce étaient si familiers qu'ils se plaçaient sur le chemin de la caravane pour la voir passer.... Seuls les hommes se montraient sauvages et hostiles. Après les Batokas on avait trouvé les Banyanis, lesquels ne différaient de leurs voisins que par l'étrange laideur que se donnent leurs femmes : elles se percent la lèvre supérieure et élargissent ce trou jusqu'à ce qu'elles puissent y insérer un coquillage, ce qui leur donne quelque ressemblance avec le canard. »

1) Cette chute est située sous le 23° 21' de longitude est et le 17° 51' de latitude sud.

Enfin, et après avoir, à force de modération et de sagesse, évité tout conflit avec ces tristes populations, le savant explorateur arriva, le 16 janvier 1856, à Zambo, ancien comptoir portugais, comptoir aujourd'hui ruiné et abandonné malgré son heureuse position au confluent du Langwa et du Zambèze.

Bien qu'après avoir dépassé ce point, Livingstone se trouvât proche des établissements européens, le pays conservait son caractère sauvage. « Les hyènes tigrées y sont en si grand nombre que les habitants ont dû construire leurs huttes sur des échafaudages. Ces hyènes sautent sur les personnes endormies et leur déchirent le visage. Un des hommes de Livingstone eut ainsi la lèvre supérieure complètement arrachée. »

Le 3 mars, la petite caravane entrait à Teté, premier établissement portugais du Mozambique, et Livingstone, enfin au milieu d'hommes de sa race, pouvait se retremper au sein de cette vie civilisée dont on n'apprécie réellement tous les bienfaits que lorsqu'on en a été pendant quelque temps éloigné. Une grande distance le séparait cependant encore de l'Europe, et ce ne fut que neuf mois plus tard, qu'enfin arrivé en Angleterre, il retrouva les joies de la famille et de l'amitié. Il avait laissé à Teté son escorte de Makololos qui, non moins bien traités que leurs compatriotes à Saint-Paul de Loango, regagnèrent leur pays, enchantés de la générosité et de la bienveillance des blancs, et disposés à répandre autour d'eux le goût des excursions lointaines, et surtout celui du commerce direct avec les comptoirs européens.

II

De son côté, Livingstone recevait en Angleterre — ou pour mieux parler en Europe, — un accueil qui était bien de

nature à exciter son zèle. Le gouvernement britannique ne lui ménagea ni les éloges, ni les encouragements; il fut nommé au poste de consul à Quilimane, et « on lui confia la mission d'augmenter les connaissances qu'il avait acquises sur l'Afrique centrale et orientale, d'étudier avec soin les richesses minérales et agricoles de cette région, et de stimuler le zèle des indigènes pour qu'ils s'adonnent à la culture de la terre et à la production des matières premières qu'ils pourraient échanger contre des tissus anglais.

Un bateau à vapeur fut mis à sa disposition, et on lui fournit les moyens de s'associer des hommes instruits et de se procurer tout ce qu'il avait indiqué comme étant nécessaire à la réussite d'une expédition sérieuse.

Ce troisième voyage, qui devait durer six ans — de 1858 à 1864, — fut donc entrepris sous les plus favorables auspices. « Ce n'était plus cet explorateur pauvre et isolé, n'ayant pour guide que son zèle, pour appui que des chefs sauvages, pour ressource que leur générosité, pour moyen d'existence que la chasse et les présents des naturels, » que nous avons vu vaincre tant de difficultés et ne devoir le succès qu'à lui-même, à son énergie, à sa persévérance. L'homme qui rentrait dans les eaux du Zambèze était revêtu d'un caractère officiel; il montait un navire de l'Etat et était à la tête d'une expédition considérable. La situation n'était plus la même, et il semblait que les résultats devaient être bien autrement brillants.

Il n'en fut rien cependant. Ce caractère officiel, au lieu d'assurer à Livingstone l'accueil qu'il avait reçu comme pionnier volontaire et isolé de la civilisation, mit en défiance les chefs des établissements coloniaux d'Afrique, et la guerre, fomentée et dirigée par l'ombrageuse défiance des marchands d'esclaves, paralysa ses efforts. D'autre part, « le nombreux personnel qui l'accompagnait gênait ses mouvements et absorbait une partie de ses forces. » Il se heurtait sans

cesse à mille difficultés : les tentatives des uns, les exigences des autres se mettaient à la traverse de son zèle, arrêtaient l'élan de son activité. Le désintéressement, l'abnégation, qui sont la base essentielle de toute entreprise de ce genre, manquaient à beaucoup de membres de l'expédition. Enfin, soit que le matériel n'eût pas été bien choisi, soit que l'influence du climat l'eût rapidement détérioré, il ne tarda pas à laisser beaucoup à désirer, et bien souvent, en présence des avaries qui se succédaient et qui demandaient beaucoup de temps et de peine pour être réparées, Livingstone se prit à regretter le temps où les pirogues du pays le transportaient, lui et ses Makololos, à si peu de frais, et lui donnaient si peu de soucis. Ainsi, pour ne parler que de son bateau à vapeur, le bâtiment faisait eau de toute part, la machine se détraquait, la chaudière se félait, il fallait bourrer le foyer de bois d'ébène pour avancer, à la grande douleur du chauffeur qui, à chaque bloc de bois qui lui passait entre les mains, calculait en gémissant ce que son combustible, vendu sur le marché de Londres, lui eût rapporté. Livingstone demanda aussitôt à son gouvernement un autre vapeur qu'il ne reçut que deux ans après. Ce steamer, tirant cinq pieds d'eau, s'ensablait souvent; il resta une fois échoué pendant six semaines sur des hauts fonds. « Dans le Zambèze, les courants changent souvent de place; aussi, en l'absence de pilotes spéciaux, jugeait-on prudent de ne remonter que lorsque les eaux étaient hautes et d'attendre la crue prochaine pour redescendre, ce qui prenait des mois entiers. Il entrait tout naturellement dans les attributions de Livingstone de pourvoir à la nourriture de sa suite et de veiller au bien-être de tous. La fièvre sévit maintes fois parmi son équipage, et pendant quelques jours il ne lui resta qu'un seul homme valide. » Toutes ces préoccupations eussent absorbé l'énergie d'un homme ordinaire; Livingstone conserva tout son sang-froid et toute sa puissance de volonté,

mais il ne put empêcher l'influence de toutes ces causes de désagrégation d'agir sur son personnel et de nuire à l'entreprise dont les résultats furent loin de répondre à ce qu'il était en droit d'espérer. Ce long et pénible voyage n'eut d'autre avantage que l'exploration du bassin du Zambèze et de son affluent le Shiré. Les alliances, les relations de commerce, que Livingstone avait espéré conclure, n'aboutirent pas.

Et au contraire bien des épreuves, qu'il n'avait certes pas prévues, marquèrent le cours de ces longues et pénibles années de fatigues et de recherches. Nous signalerons d'abord la plus cruelle et la plus douloureuse entre toutes : « Mme Livingstone était venue rejoindre son mari dans les premiers jours de 1862 ; née et élevée au sud de l'Afrique et faite à ce climat, elle pouvait espérer de rendre à son mari la vie d'explorateur moins pénible ; mais à peine avait-elle mis le pied sur sa terre natale que la mort la choisissait pour victime. Livingstone dut lui creuser une tombe sous un baobab, au bruit des flots indifférents du Zambèze.

» Cette mort ne fut pas la seule que l'expédition eut à déplorer : M. R. Thornton, géologue de mérite et voyageur distingué, mourut de fatigues et de privations en se rendant à Teté, après avoir pris part à la belle expédition où le baron Van der Decken fit l'ascension du Kilmiand-jaro. Sur neuf de ses membres que la Société des missions de Londres avait adjoints à l'expédition, sept succombèrent aux meurtrières influences du climat. Enfin le chef d'un groupe de docteurs et de savants envoyés par les universités d'Oxford et de Cambridge, pour fonder des établissements dans l'admirable vallée du Shiré, le vénérable Mackensie, succomba avec un de ses compagnons.

» .... Onze tombes furent ainsi creusées en moins de trois ans par le dévouement au devoir et à la science! »

Livingstone ne se laissa ni abattre, ni décourager par des coups aussi cruels; on pourrait presque dire que ce fut

pour lui un stimulant qui redoubla son zèle et son ardeur. Les sacrifices étaient irrévocablement accomplis; il s'agissait de les faire fructifier.

Livingstone ne rentra donc en Europe que pour y préparer les voies à une nouvelle exploration.

On sait quelle en fut l'issue : une nouvelle victime, la plus regrettable de toutes, vint bientôt s'ajouter à cette longue et funèbre liste. L'intrépide voyageur « tomba mort, sur les rives du lac Bemmba, au seuil de la *région mystérieuse* qu'il se proposait d'explorer, » et que son ami, son émule, Stanley devait visiter avec succès, entraîné par le désir de ne pas laisser inachevée l'œuvre de son glorieux devancier.

Le corps de David Livingstone, ramené en Europe en avril 1874, y fut reçu avec les témoignages du plus grand respect et des plus sincères regrets. Ses funérailles furent faites aux frais de l'Etat, et c'est dans les caveaux de Westminster, au milieu des souverains et des plus grandes illustrations de l'Angleterre, que, par ordre de la reine, furent déposés ses restes mortels.

Une nation et un monarque s'honorent eux-mêmes en rendant de pareils honneurs à la mémoire de ceux qui ont consacré leur vie à l'extension de la civilisation et au progrès de la science.

FIN

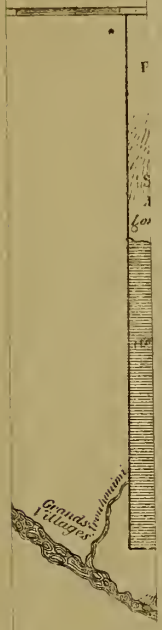

— Lille, Typ. J. Lefort. 1854 —

AFRIQUE CENTRALE

GABON – OGOOUÉ – CONGO

PAR

HENRI MAGER

Echelle 1: 8.000.000

0 40 80 160 240 Kil.

1883

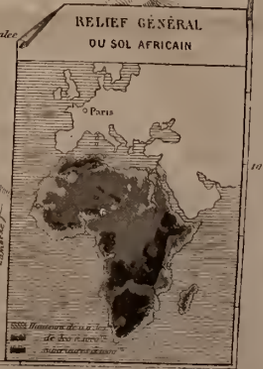

Gravé et Imprimé chez Becquet Frères et Simon 52 R. des Sayers Paris

ÉDITÉE PAR L'UNION GÉNÉRALE DE LA LIBRAIRIE, CHARLES BAYLE ET Cie
PARIS — 11 et 10, Rue de l'Abbaye — PARIS

TABLE

INTRODUCTION. V

I. Les côtes occidentales de l'Afrique. 9

II. Le Congo. 18

III. Le Gabon et le bassin de l'Ogôoué. 67

IV. Le Soudan. 120

V. Livingstone. 176

— Lille. Typ. J. Lefort. 1884 —

EXL 5245

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00622 8894